

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont conclues entre Telecom Italia, SASU au capital de 3 478 234 €, immatriculée sous le numéro B 419 009 170 RCS Paris, dont le siège social est situé 18 rue de Londres, 75441 Paris Cedex 09 (ci-après « Alice ») et le Client.

1. Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation définissent les droits et obligations respectifs de Alice et du Client dans le cadre de la fourniture par Alice des Services et/ou Produits, en vue d'une utilisation exclusivement non-professionnelle par le Client. La mise à disposition des Services ou Produits fait l'objet de Conditions particulières qui complètent les présentes Conditions Générales d'Utilisation. En cas de contradiction, les Conditions particulières prévalent sur les Conditions Générales d'Utilisation.

2. Définitions

Dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, les mots ou expressions en majuscule ci-après auront, qu'ils soient écrits au singulier ou au pluriel, la signification suivante :

Client : Désigne une personne physique majeure et capable résidant en France métropolitaine qui souscrit à un Service proposé par Alice à des fins n'entrant pas dans le cadre d'une activité professionnelle.

Contrat : Désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation, les Conditions particulières propres au Service ou au Produit et le formulaire de souscription au Service, ainsi que la fiche tarifaire et tout document commercial auquel il sera donné valeur contractuelle par Alice.

Espace « Mon Compte » : Désigne l'espace mis à la disposition du Client sur le Site Alice lui permettant d'accéder, après s'être identifié, à toutes les informations relatives à ses Services, à ses factures éventuelles et à ses données personnelles.

Identifiants : Désigne le mot de passe et le code confidentiel notifiés au Client par Alice lui permettant de s'identifier et d'utiliser le Service.

Ligne : Désigne la ou les ligne(s) de téléphone fixe sur laquelle ou lesquelles le Service est fourni par Alice.

Produit : Désigne le ou les produits fournis par Alice tels que décrits dans les Conditions particulières relatives au(x) Produit(s).

Services : Désigne les services fournis par Alice tels que décrits dans les Conditions particulières relatives aux Services.

Site Alice : Désigne l'ensemble de contenus et de services proposés par Alice sur son site portail accessible à l'adresse <http://www.aliceadsl.fr>

Service Clients : Désigne le service d'information et d'assistance mis par Alice à la disposition des Clients et accessible 24h/24 et 7/7.

Titulaire : Désigne la personne qui a souscrit un abonnement téléphonique auprès de France Telecom pour la Ligne sur laquelle le Service est fourni.

3. Modalités de souscription et mise en service

3.1 Les Services et Produits sont proposés par Alice au Client selon différents canaux de vente (vente en magasin, vente à distance ou vente à domicile). Dans le cadre d'une vente à distance ou d'une vente à domicile, le Client bénéficie des dispositions de l'article 9 des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

3.2 La souscription aux Services ou l'acquisition de Produits s'effectue en remplissant et en remettant à Alice, l'ensemble des documents énumérés dans la documentation commerciale disponible sur le Site Alice ou remise au Client sur simple demande auprès du Service Clients ou des agents Alice sur les différents points de vente ou en vente à domicile. Afin que sa souscription soit prise en compte, le Client est invité à suivre l'ensemble des démarches qui lui seront indiquées, selon le canal de vente, par les agents de Alice ou sur le Site Alice.

3.3 Quelque soit le canal de vente par lequel le Client a souscrit un Service ou commandé un Produit, le Client est invité à conserver le double de son bon de souscription ou de sa confirmation de commande ainsi qu'un exemplaire des Conditions Générales d'Utilisation et des Conditions particulières.

3.4 Les opérations préalables à la fourniture du Service ou du Produit seront effectuées par Alice après réception de l'ensemble des documents précités, dûment complétés et acceptés par le Client. L'accès au Service peut être soumis au résultat positif de l'étude technique prévue dans les Conditions particulières d'un Service ou d'un Produit.

Le Client est informé qu'il existe un délai entre la date de souscription et la date à laquelle il pourra accéder au Service. Le Client est également informé que l'activation des Services souscrits peut être soumise à des contraintes techniques indépendantes de la volonté de Alice. Au cas où les Services ne pourraient pas être activés du fait desdites contraintes techniques, Alice en informera le Client, qui aura alors la faculté de résilier le Service dans les conditions prévues aux Conditions particulières de Service.

3.5 Après validation de son moyen de paiement, et réception de l'ensemble des documents requis, Alice adressera au Client un courrier de bienvenue l'informant de la date de mise à disposition du Service ou du Produit et lui communiquant les informations nécessaires à l'activation dudit Service le cas échéant.

4. Tarifs et modalités de paiement

4.1 Tarifs

4.1.1 Les communications sont facturées soit à la durée, soit au forfait selon les options des Services choisis par le Client. Pour les communications facturées à la durée, chaque communication (hors numéros courts et spéciaux) est facturée à la seconde dès la première seconde, hors coût fixe de connexion éventuel.

4.1.2 Les tarifs des Services et des Produits sont accessibles sur le Site Alice, sur les documentations commerciales Alice, ou encore en contactant le Service Clients.

4.1.3 Alice se réserve le droit de modifier les tarifs de ses Services ou de ses Produits à tout moment, dans les conditions de l'article L121-84 du code de la consommation.

4.2 Modalités de paiement

4.2.1 Lors de sa souscription au Service ou de l'acquisition du Produit, le Client peut opter pour l'un des moyens de paiement suivants :

- Carte bancaire : le Client doit communiquer son numéro ainsi que la date de validité de sa carte (saisie sur site sécurisée).
- Prélèvement automatique : le Client adresse un relevé d'identité bancaire (RIB), relevé d'identité postale (RIP) ou relevé d'identité de caisse d'épargne (RICE) accompagné du formulaire d'Autorisation de Prélèvement dûment complété et signé. Dans le cas de la vente à domicile, si le Client n'a pas communiqué les informations visées au présent paragraphe, Alice lui adressera une facture qu'il devra régler par TIP (Titre Interbancaire de Paiement).

4.2.2 Les sommes dues sont exigibles à la date indiquée sur la facture.

4.2.3 Pour tout abonnement ou réengagement souscrit à compter du 15 octobre 2008, Alice facturera pour tout paiement par Carte Bancaire des frais de traitement et de gestion, selon le tarif indiqué sur le Site Alice. Dans ce cas, une caution, dont le montant est indiqué sur le Site Alice, sera demandée à l'Abonné

4.3 Modalités de facturation

4.3.1 Les Services ou Produits sont facturés à compter de la date de leur mise à disposition.

4.3.2 Sauf dispositions contraires dans les Conditions particulières, la facturation est mensuelle, à la date anniversaire de l'activation du Service.

4.3.3 La facture indique :

- le prix et le libellé commercial du Service choisi, dont le paiement est à terme à échoir ;
- le cas échéant, le prix total des minutes consommées non compris dans le forfait dont le paiement est à terme échu ;
- les Services complémentaires payants ;
- le cas échéant, le prix d'abonnement du terminal de connexion.

Les offres au forfait de Alice ne comprennent pas les différentes redevances dues, le cas échéant, au titre de la consultation de Services payants proposés par Alice ou par des tiers.

4.3.4 Une facturation détaillée portant sur l'ensemble des communications téléphoniques passées au cours de la période de facturation pourra être adressée au Client qui en fait la demande, soit par courrier adressé au Service Clients, soit, le cas échéant, par le biais de son Espace « Mon Compte ». Le Client pourra, au choix, demander qu'apparaissent sur la facture détaillée les numéros appelés dans leur intégralité ou que soient occultés les quatre derniers chiffres.

4.3.5 Les enregistrements relatifs à l'utilisation des Services et à la consommation du Client effectués par le système informatique de Alice et servant de base à la facturation font foi jusqu'à preuve contraire.

4.3.6 Si l'Client constate, au cours d'un mois donné, un niveau de trafic téléphonique anormalement élevé par rapport au niveau de trafic habituel du Client et en tout état de cause supérieur de plus de 100 % à la moyenne des factures du Client au cours des deux (2) mois précédents, ou pour les clients ayant un niveau de trafic supérieur à Cent (100) Euros, elle pourra en informer le Client et lui demander de régler une avance sur sa prochaine facture d'un montant égal au trafic téléphonique consommé à la date d'envoi de cette information. Le client devra payer l'avance immédiatement et au plus tard dans les huit (8) jours suivants la date de demande d'avance formulée par Alice.

En l'absence de paiement du Client dans ce délai, Alice se réserve le droit de suspendre le Service ou l'acheminement des appels vers les destinations de trafic à l'origine du niveau anormalement élevé de consommation constaté, et ce jusqu'à complet paiement des sommes dues par le Client. Alice pourra également résilier le Service dans les conditions de l'article 5.3 des Conditions Générales d'Utilisation. Le cas échéant, Alice remboursera les éventuelles avances trop perçues dans les 10 jours suivants le paiement de la dernière facture du Client en cas de résiliation.

4.3.7 En cas de retard de paiement au-delà de la date d'échéance indiquée sur la facture, Alice mettra en demeure le Client par courrier électronique ou postal de payer les sommes dues. Des pénalités de retard, égales au taux d'intérêt légal en vigueur à la date de la facture, seront exigibles à compter du jour suivant la date d'échéance. A défaut pour le Client de régler les sommes dues dans un délai de un (1) jour suivant la date d'échéance et à défaut de contestation sérieuse des sommes facturées que le Client porterait à la connaissance de Alice, cette dernière se réserve le droit de restreindre l'accès au Service. De même, en cas de rejet du paiement présenté par Alice à l'échéance de la facture, Alice se réserve le droit de restreindre l'accès au Service sans délai après en avoir informé le Client. En cas de restriction d'accès au Service, le client devra régler l'intégralité des sommes dues et non contestées pour recouvrer le plein usage du Service.

Si, à l'issue d'un délai de trente jours à compter de l'échéance de la facture, le Client n'a toujours pas exécuté son obligation de payer, Alice se réserve le droit de résilier le Service de plein droit, sans autres formalités.

4.3.8 En cas de contestation portant sur une partie de la facture notifiée par écrit au Service Clients, le Client s'engage à payer toutes les sommes qui ne font pas l'objet de la contestation. A défaut, les dispositions de l'article 4.3.7 s'appliqueront.

En cas d'incident de paiement constaté au cours de l'exécution du Contrat ou d'un autre contrat souscrit auprès de Alice, Alice se réserve le droit de demander au Client un dépôt de garantie d'un montant de deux cent (200) euros. En cas de nouvel incident de paiement, Alice pourra déduire le montant correspondant du dépôt de garantie, qui devra être reconstitué par le Client au plus tard quinze (15) jours après demande écrite de Alice. A défaut de reconstitution par le Client du dépôt de garantie, le Client sera réputé en retard de paiement et Alice se réserve le droit de résilier le Service dans les conditions prévues à l'article 5.3 des Conditions Générales d'Utilisation.

Le remboursement du dépôt de garantie pourra intervenir dès lors que le Client n'aura connu aucun incident de paiement pendant une période de douze (12) mois consécutifs, ou à la résiliation du Contrat. Dans ce dernier cas, la restitution du dépôt de garantie interviendra dans les dix (10) jours à compter du paiement de la facture de clôture, sous déduction, par voie de compensation conformément aux dispositions des articles 1289 et suivants du Code civil, des sommes éventuellement dues à Alice.

5. Durée et résiliation

5.1 La durée du Contrat est fixée dans les Conditions particulières des Services et/ou Produits

5.2 Résiliation du Contrat du fait du Client

5.2.1 Manquement de Alice

En cas de manquement grave d'Alice, le Client doit dans les meilleurs délais en informer Alice qui s'engage à tout mettre en œuvre pour remédier au problème soulevé dans un délai de quatre semaines. Si à l'issue du délai de quatre semaines Alice n'a pas résolu le problème soulevé par le Client, le Client pourra résilier le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception immédiatement et sans frais en invoquant les dispositions du présent article.

5.2.2 Résiliation du Contrat pendant la période initiale

Le Client peut résilier le Contrat, pendant la période initiale d'engagement, en respectant un préavis dix (10) jours, pour motif légitime dûment prouvé tel que notamment, et sans que cette liste soit limitative, une atteinte à l'intégrité physique d'une gravité telle qu'elle rende impossible l'usage du Service. Ce délai de dix (10) jours court à compter de la réception par Alice de la demande de résiliation.

5.2.3 Résiliation du Contrat pour convenance

Le Client peut résilier le Contrat à tout moment lorsque le Contrat est à durée indéterminée ou à l'issue de la période initiale en cas de durée minimale d'engagement sous réserve d'adresser un

courrier recommandé avec avis de réception au Service Clients. La résiliation sera effective dix (10) jours au plus tard à compter de la réception du courrier adressé à Alice.

5.3 Suspension ou résiliation du Contrat du fait de Alice

5.3.1 En cas de retards répétés de paiement, Alice pourra résilier le Contrat de plein droit après mise en demeure de payer adressée au Client par écrit et restée infructueuse dans les conditions de l'article 4.3.7.

5.3.2 Alice se réserve le droit de suspendre immédiatement l'accès au Service en cas d'urgence, de force majeure ou de violation grave des règles d'usage des Services.

5.3.3 Alice pourra également résilier l'accès au Service, après une mise en demeure adressée au Client par écrit et restée infructueuse, en cas de violation par le Client de ses obligations contractuelles notamment en cas d'utilisation anormale ou frauduleuse du Service telle que décrite dans les Conditions particulières du Service, d'utilisation à des fins illicites telles que précisées dans les Conditions particulières du Service, en cas de violation des droits d'un tiers, de perturbation du réseau de Alice par l'équipement du Client si celui-ci n'est pas conforme, ou de fausse déclaration du Client lors de la souscription au Service.

5.4 Force majeure

Chacune des parties pourra résilier les présentes Conditions Générales d'Utilisation dans l'hypothèse d'un cas persistant de force majeure, tel que reconnu par la jurisprudence des tribunaux français.

5.5 Le Service fourni au cours de la période de préavis sera entièrement facturé par Alice ainsi que, le cas échéant, toute somme dont le Client serait redevable à la date de résiliation effective conformément aux Conditions particulières applicables. Sans préjudice de l'article 4.3.8, toutes les sommes dues par le Client à Alice devront être payées à la date mentionnée sur la facture de clôture adressée au Client à la fin du mois au cours duquel la résiliation a pris effet. Par ailleurs, toute somme trop perçue par Telecom Italia sera remboursée au Client dans les dix (10) jours suivant la résiliation de son abonnement.

6. Maintenance et interruption des Services

6.1 Alice informera le Client, dans la mesure du possible, des travaux programmés sur son réseau qui pourraient entraîner des interruptions ou des dégradations de Service. Les évolutions techniques et/ou technologiques pourront se traduire notamment par des modifications d'équipements imposées par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) ou toute autre autorité compétente. Le Client respectera toutes prescriptions fournies par Alice concernant lesdites évolutions.

6.2 Si le Service est perturbé ou interrompu pour une durée supérieure à trois (3) jours consécutifs, Alice versera au Client consécutivement à sa demande écrite un dédommagement égal au montant de sa dernière facture émise à la date de la perturbation ou de l'interruption calculé au prorata temporis. Aucun dédommagement ne sera dû au Client si la perturbation ou l'interruption sont dues à un cas de force majeure dans les conditions habituellement retenues par la jurisprudence de la Cour de Cassation, ou sont imputables à un opérateur tiers.

7. Service Clients

Pour toutes questions d'ordre commercial et/ou technique, le Service Clients peut être contacté :

- par téléphone au 1033 (appel gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine)
- sur le Site Alice à l'URL suivante : <http://support.aliceadsl.fr/contact>
- par courrier postal à l'adresse suivante :
Alice Service Clients BP80602, 13572 Marseille Cedex 02.

8. Droits et obligations du Client

8.1 Le Client est seul responsable des informations qu'il a fournies lors de la conclusion du présent Contrat et s'engage à informer Alice, sans délai, de tout changement concernant ces informations en adressant un courrier au Service Clients ou en indiquant dans l'espace « Mon compte ».

Au cas où le changement de domicile du Client rendrait la fourniture des Services impossible, Alice informera le Client de la résiliation du Contrat dans les conditions décrites aux Conditions particulières des Services. Alice ne peut être responsable des conséquences d'une modification des informations concernant le Client qui ne lui aurait pas été notifiée.

8.2 Le Client s'engage à utiliser des équipements de télécommunication conformes à la réglementation en vigueur, et à utiliser les Services conformément aux dispositions du Contrat.

8.3 Le Client s'engage à conserver secrets ses Identifiants et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Sauf preuve contraire, l'utilisation des Services à partir de la Ligne du Client ou en utilisant les données personnelles d'identification du Client relève de la seule responsabilité du Client.

En cas de perte, de détournement ou d'utilisation non autorisée des Identifiants du Client, le Client en informera, par tout moyen et sans délai, Alice qui lui communiquera de nouveaux Identifiants. Le Client s'engage à confirmer par courrier adressé au Service Clients la perte, le détournement ou l'utilisation non autorisée de ses Identifiants.

9. Responsabilité

Alice s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de permettre l'accès du Client aux Services. La responsabilité de Alice porte sur la seule fourniture des Services dans les conditions décrites aux présentes Conditions Générales d'Utilisation et aux Conditions particulières applicables.

10. Droit de rétractation

10.1 Vente à distance

En application de l'article L. 121-20 du Code de la Consommation, lors de la souscription aux Services à distance ou de la commande à distance d'un Produit, le Client dispose d'un délai de sept (7) jours francs à compter de l'acceptation de l'offre des Services ou de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités, en adressant un courrier recommandé avec avis de réception au Service Clients. Lorsque le délai de sept (7) jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Si le Client exerce son droit de rétractation dans les conditions mentionnées ci-dessus, il peut, le cas échéant, demander le remboursement des sommes déjà payées selon les termes prévus aux Conditions particulières du Service ou du Produit concerné. Le remboursement sera effectué au Client dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la rétractation.

Dans l'hypothèse où le Client utiliserait le Service avant l'expiration du délai précité, il ne pourra plus exercer son droit de rétractation, conformément aux dispositions de l'article L. 121-20-2 du Code de la Consommation.

10.2 Démarchage à domicile

Dans le cas où le Client souscrit aux Services et/ou commande un Produit à la suite d'un démarchage à domicile par un moyen autre que le téléphone ou tout moyen technique assimilable, les articles L. 121-23 à L. 121-26 du Code de la Consommation sont applicables.

« Article L. 121-23 - Les opérations visées à l'article L. 121-21 doivent faire l'objet d'un contrat

dont un exemplaire doit être remis au client au moment de la conclusion de ce contrat et comporter, à peine de nullité les mentions suivantes :

- Noms du fournisseur et du démarcheur ;
- Adresse du fournisseur ;
- Adresse du lieu de conclusion du contrat ;
- Désignation précise de la nature et des caractéristiques des biens offerts ou des services proposés ;
- Conditions d'exécution du contrat, notamment les modalités et le délai de livraison des biens ou d'exécution de la prestation de services ;
- Prix global à payer et modalités de paiement ; en cas de vente à tempérament ou de vente à crédit, les formes exigées par la réglementation sur la vente à crédit, ainsi que le taux nominal de l'intérêt et le taux effectif global de l'intérêt déterminé dans les conditions prévues à l'article L. 313-1 ;
- Faculté de renonciation prévue à l'article L. 121-25, ainsi que les conditions d'exercice de cette faculté et de façon apparente, le texte intégral des articles L. 121-23, L. 121-24, L. 121-25 et L. 121-26. »

« Article L. 121-24 - Le contrat visé à l'article L. 121-23 doit comprendre un formulaire détachable destiné à faciliter l'exercice de la faculté de renonciation dans les conditions prévues à l'article L. 121-25. Un décret en Conseil d'Etat précisera les mentions devant figurer sur ce formulaire.

Ce contrat ne peut comporter aucune clause attributive de compétence.

Tous les exemplaires du contrat doivent être signés et datés de la main même du client ».

« Article L. 121-25 - Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le client aura la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche, ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toute clause du contrat par laquelle le Client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue.

Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L. 121-27 ».

« Article L. 121-26 - Avant l'expiration du délai de réflexion prévu à l'article L. 121-25, nul ne peut exiger ou obtenir du client, directement ou indirectement, à quelque titre ni sous quelque forme que ce soit une contrepartie quelconque, ni aucun engagement, ni effectuer des prestations de services de quelque nature que ce soit. En outre, les engagements ou ordres de paiement ne doivent pas être exécutés avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 121-25 et doivent être retournés au consommateur dans les quinze jours qui suivent sa rétractation. »

La lettre de renonciation ou le formulaire détachable destiné à cet effet devra être adressé au Service Clients par lettre simple.

10.3 Vente en magasin

Le Client est parfaitement informé que, en cas de souscription à un abonnement Alice en magasin ou en galerie marchande, et conformément à la législation en vigueur, il ne dispose pas d'un délai de rétractation.

11. Protection de la vie privée et des données personnelles

Les informations recueillies par Alice lors de la souscription du Client ont un caractère obligatoire et sont indispensables à la fourniture des Services. Alice assure la protection, l'intégrité et la confidentialité des informations nominatives qu'elle traite dans le respect de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et garantit le secret des correspondances privées. Toutefois, les appels des Clients vers le Service Clients sont susceptibles d'être écoutés et/ou enregistrés, à des fins d'amélioration permanente de la qualité de la relation avec les Clients, et en vue d'une formation continue des téléconseillers. Ces enregistrements sont systématiquement détruits à l'issue d'un délai de deux (2) mois. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations le concernant dans son Espace « Mon Compte » ou en écrivant au Service Clients. Le Client autorise Alice à lui communiquer des informations relatives aux Services et/ou relevant de la relation contractuelle avec le Client. L'utilisation des informations recueillies par Alice à des fins commerciales n'est effectuée qu'avec l'acceptation expresse du Client.

12. Modification du Contrat

Alice dispose de la faculté de modifier les présentes Conditions Générales et les Conditions particulières dans les conditions prévues à l'article L. 121-84 du Code de la Consommation.

13. Cessibilité du Contrat

Le Client s'interdit de céder tout ou partie du Contrat sans l'accord exprès préalable et écrit de Alice. Alice se réserve le droit de céder tout ou partie du Contrat sous réserve d'en informer préalablement le Client et sous réserve du respect de ses obligations au titre des présentes.

14. Sous-traitance

Alice pourra avoir recours à tout sous-traitant de son choix dans le cadre de l'exécution des Services.

15. Règlement amiable des différends

Toute contestation relative aux Services ou aux Produits devra être soumise, selon les modalités de l'article 7, au Service Clients, qui fera ses meilleurs efforts pour proposer une solution satisfaisante au Client. Si le Client n'obtient pas une réponse qu'il juge satisfaisante dans un délai de 30 jours, il pourra s'adresser au Service Qualité Consommateur BP 80602, Marseille Cedex 02, qui interviendra exclusivement comme deuxième niveau de traitement. La saisie du Service Client est un préalable obligatoire à la saisie du Service Qualité Consommateur.

En cas de désaccord persistant, le Client pourra faire appel à un dispositif de Médiation qui ne pourra être saisi qu'après avoir épuisé les voies de recours précitées. Les coordonnées et les modalités de saisie de l'instance de Médiation seront communiquées aux Clients par le Service Qualité Consommateur ou sont accessibles sur le site Internet www.aliceadsl.fr. Le Client pourra néanmoins saisir directement l'instance de Médiation si dans un délai de deux mois à compter de sa première demande au Service Client il n'a pas reçu de réponse qu'il juge satisfaisante ou si il refuse les délais de traitement communiqués par le Service Qualité Consommateur dans les cas très particuliers de traitement complexe.

16. Loi applicable

Le présent Contrat est soumis au droit français.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION

« ACCÈS INTERNET »

Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société Telecom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses Clients un service d'accès Internet et les services associés (ci-après, le « Service »). Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice.

En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent.

Les présentes Conditions particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client.

1. Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions particulières, les mots et expressions ci-après auront la signification suivante :

ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) : désigne la technologie permettant, sur une même ligne téléphonique et simultanément, de transmettre des signaux numériques haut débit et d'acheminer des communications téléphoniques.

ADSL Nu : désigne le Service permettant à Alice d'offrir au Client l'accès à l'ADSL sans abonnement téléphonique France Telecom alors qu'il est localisé dans une zone non éligible au dégroupage.

Dégroupage partiel : désigne la mesure consistant à permettre à Alice d'utiliser la boucle locale de France Telecom et d'accéder directement au Client pour lui offrir le service d'accès à Internet Haut Débit.

Dégroupage total : désigne la mesure consistant à permettre à Alice de louer la boucle locale de France Telecom et d'accéder directement au Client pour lui offrir le service d'accès à Internet Haut Débit et le service de téléphonie vocale.

Mandat : désigne le document signé par le Titulaire de la ligne par lequel ce dernier autorise Alice à agir, en son nom et pour son compte, auprès de France Telecom afin qu'Alice mette en œuvre l'ADSL Nu, le dégroupage partiel ou le dégroupage total sur la Ligne.

Opérateur de boucle locale : désigne l'opérateur de réseau auquel la Ligne du Client est raccordée et auprès duquel le Client paye un abonnement pour la mise à disposition de sa Ligne.

RTC (Réseau Téléphonique Commuté) : réseau téléphonique fixe dont le fonctionnement est basé sur la commutation des circuits.

RNIS (Réseau Numérique à Intégration de Services) : réseau numérique permettant de transporter des données à l'aide d'un terminal approprié.

Wi-Fi (Wireless Fidelity) : technologie de réseaux locaux sans fil.

Zone de couverture du dégroupage : désigne les zones géographiques dans lesquelles Alice a dû être installé ses équipements et est en mesure de fournir toutes les options du Service via ses propres services ADSL.

Les autres mots ou expressions utilisés dans les présentes Conditions particulières avec une majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans les Conditions Générales d'Utilisation.

2. Pré-requis généraux

Afin de pouvoir utiliser le Service, le Client doit disposer :

- D'une ligne téléphonique analogique ou numérique isolée, c'est-à-dire ne passant pas par un central téléphonique privé.
- D'un ordinateur équipé :
- D'un processeur cadencé à 300 Mhz minimum pour PC ou Power PC pour Mac.
- De l'un des systèmes d'exploitation suivants :
- Soit Microsoft Windows 98 SE, Millenium, 2000 ou XP.
- Soit Mac OS 8.6 à X minimum en Ethernet et Mac OS X 2.8 en Wi-Fi.

L'utilisation des Services sans respecter les pré-requis ci-dessus se fera sous l'entière responsabilité du Client et sans garantie de Alice.

3. Description des Services

3.1 Description des services d'accès à Internet basés sur les technologies RTC et RNIS

3.1.1 Service « Forfait Totale Liberté »

Le Service « Forfait Totale Liberté » permet au Client de bénéficier d'un accès au réseau Internet. Les communications Internet du Client sont facturées par son Opérateur de boucle locale en fonction de sa consommation aux tarifs fixés par l'Opérateur de boucle locale.

3.1.2 Forfaits Illimités

Alice propose les forfaits illimités suivants (ci-après, les « Forfaits Illimités »), au choix :

- Le forfait « Forfait Illimité Journée » permet au Client de surfer de façon illimitée de cinq heures à dix-sept heures, du lundi au samedi inclus (ci-après, la « Période Illimitée »). Le Client dispose en outre de quinze (15) heures de communications Internet par mois, à utiliser en dehors de la Période Illimitée. Les connexions effectuées en dehors de la Période Illimitée et au-delà de ces quinze (15) heures de communication donneront lieu à une facturation supplémentaire, au prix indiqué sur le Site Alice.
- Le forfait « Forfait Illimité Total » permet au Client disposant d'une ligne RTC de surfer de façon illimitée.
- Le forfait « Illimité Total option RNIS » permet au Client disposant d'une ligne RNIS de surfer de façon illimitée.

L'utilisation des Forfaits Illimités ne peut s'effectuer que depuis le numéro de téléphone fourni par le Client lors de sa souscription au Service. Le Client peut modifier ce numéro à tout moment dans son Espace « Mon Compte ». L'accès au forfait ne peut pas s'effectuer à partir d'un numéro de téléphone masqué.

Il est précisé que dans le cadre des présentes, le terme « illimité » signifie que le Client est facturé de manière forfaitaire, et non en fonction de la durée ou du nombre de ses connexions.

Les Forfaits Illimités ne sont pas conçus pour une utilisation permanente. Des déconnexions pourront intervenir pour des raisons inhérentes au maintien du Service, dans les conditions de l'article 6 5 des Conditions Générales d'Utilisation.

Alice peut interrompre automatiquement la connexion du Client si celle-ci demeure inactive plus de trente (30) minutes consécutives pour des raisons de sécurité.

Le Client abonné à un Forfait Illimité bénéficie également de l'accès « Alice Internet Libre ». Il peut choisir de se connecter au moyen de son Forfait Illimité ou de l'accès « Alice Internet Libre » en changeant le numéro d'appel composé par son modem. Ce numéro est indiqué dans son Espace « Mon Compte ». Tout Client abonné à un Forfait Illimité qui viendrait à se connecter à l'aide d'une ligne RNIS, même à titre occasionnel, se verra appliquer les conditions et le tarif du forfait « Illimité Total option RNIS » lors de son prochain cycle de facturation, pour la durée de son engagement restant à courir ou le Contrat sera résilié dans les conditions de l'article 4 des Conditions Générales d'Utilisation.

3.1.3 Pré-requis RTC et RNIS

Outre les pré-requis définis à l'article 2 des présentes Conditions Particulières, le Client RTC doit disposer d'un modem de 56 Kbps minimum. Le Client au forfait « Illimité Total option RNIS » doit

disposer d'un modem RNIS.

3.1.4 Tarifs

L'abonnement « Forfait Totale Liberté » est gratuit. Le Client paye ses communications Internet en fonction de sa consommation directement auprès de son Opérateur de boucle locale, aux tarifs indiqués par celui-ci. Les prix des Forfaits Illimités et, le cas échéant, de la minute supplémentaire sont disponibles sur le Site Alice, auprès du Service Clients et dans la documentation commerciale.

3.1.5 Durée et résiliation

3.1.5.1 Forfait Totale Liberté

Le Service « Forfait Totale Liberté » est conclu pour une durée indéterminée. Le Client peut résilier le Service à tout moment par courrier électronique adressé au Service Clients.

3.1.5.2 Forfaits Illimités

Le Service Forfait Illimité est conclu pour une durée de un (1) an minimum à compter de la date de sa mise en service. Après cette période initiale sans demande de résiliation reçue par Telecom Italia au moins dix (10) jours avant la date d'échéance, le Service est tacitement reconduit conformément à l'article L 136-1 du Code de la Consommation. Chacune des parties pourra alors résilier les présentes Conditions particulières à tout moment. Dans cette hypothèse, la résiliation sera prise en compte par Alice dans un délai de dix (10) jours à compter de la réception de la demande de résiliation du Client.

Toute demande de résiliation par le Client doit être adressée au Service Clients, par courrier recommandé avec accusé de réception, ou par tout autre moyen indiqué par le Service Clients.

3.2 Description des services d'accès à Internet basés sur la technologie ADSL

3.2.1 Conditions préalables d'accès au Service « Alice Box »

3.2.1.1 L'accès au Service « Alice Box » n'est possible que si le Client dispose d'une Ligne analogique éligible aux offres proposées, et, outre les pré-requis décrits à l'article 2 des présentes Conditions particulières, des équipements suivants :

- un port USB actif et/ou une connexion Ethernet
- d'une mémoire vive d'au moins 128 Mégaoctets
- un modem fourni par Alice
- un poste téléphonique à fréquence vocale.

3.2.1.2 Alice effectuera toutes les démarches nécessaires auprès de France Telecom pour que ce dernier assure le raccordement de la Ligne au réseau de Alice dans les conditions prévues au formulaire de souscription et conformément au Mandat de dégroupage et effectuera un test de faisabilité technique de la Ligne avec la technologie ADSL. Alice ne saurait être tenue pour responsable des délais de raccordement de France Telecom, de toute erreur dans la mise en œuvre du dégroupage par France Telecom ou de tout dysfonctionnement du Service imputable à France Telecom, ainsi que de tout refus opposé par France Telecom au dégroupage partiel de la Ligne.

En cas de non éligibilité de la Ligne du Client au dégroupage, ou si la Ligne du Client n'est pas éligible au débit de connexion demandé, Alice en informe le Client et lui propose une offre de substitution. Le Client s'engage à maintenir un abonnement téléphonique sur la Ligne auprès de France Telecom pendant toute la durée des présentes Conditions Particulières, hormis le cas de l'option de Dégroupage total et de l'ADSL Nu. En cas de modification du numéro de la Ligne, le Service ne sera pas maintenu automatiquement. Il appartient au Client de contacter le Service Clients qui vérifiera si le Service peut être transféré sur le nouveau numéro et les conditions dans lesquelles ce transfert peut être réalisé.

Alice se réserve le droit, y compris si le Client remplit les conditions préalables à la fourniture du Service, de ne pas donner suite ou de décaler l'activation du Service si celle-ci devait être de nature à altérer la qualité du Service de clients déjà raccordés ou à ne pas permettre d'assurer le Service au Client dans des conditions satisfaisantes. Dans ce cas, Alice en informera le Client dans les meilleurs délais et le Client sera en droit de résilier les présentes Conditions particulières spécifiques sans pénalité par lettre recommandée avec avis de réception adressée au Service Clients. La résiliation sera effective dès réception, par Alice, du courrier de résiliation du Client.

Le Service sera délivré au Client dans un délai de huit (8) semaines à compter de la date de souscription.

3.2.2 Le Service

Lorsque la Ligne du Client est située dans la Zone de couverture du dégroupage, le Service « Alice Box » permet au Client un accès au réseau Internet en mode permanent basé sur la technologie ADSL avec mise en œuvre d'un dégroupage partiel. Le Service n'est accessible que depuis une ligne analogique éligible à l'ADSL (information disponible sur le Site Alice ou en appelant le Service Clients) et suppose l'existence et le maintien d'un contrat d'abonnement au service téléphonique de France Telecom sur cette Ligne, hors hypothèse de Dégroupage Total et ADSL Nu effectué par Alice à la demande expresse du Client, tel que défini à l'article 4 des présentes Conditions particulières.

Afin de permettre la fourniture du Service en mode Dégroupage partiel, le Client donne expressément mandat à Alice pour effectuer, en son nom et pour son compte, toutes les démarches nécessaires auprès de France Telecom afin de permettre le dégroupage partiel de la Ligne.

Le Client devra fournir le nom, le prénom et l'adresse du Titulaire de la Ligne, et s'engage à signer tous documents que pourrait lui remettre Alice, nécessaires à la mise en œuvre du dégroupage. Dans le cas où le Client n'est pas le Titulaire de la Ligne, il déclare être expressément mandaté par le Titulaire de la Ligne pour signer ce mandat. En cas de fausse déclaration de sa part, le Client engage sa responsabilité tant à l'égard du Titulaire de la Ligne qu'à l'égard de Alice et garantit Alice contre tous recours. Les droits et obligations du Client dans le cadre du mandat de dégroupage et d'un accès à la boucle locale exigés par France Telecom sont détaillés sur le Site Alice, dans la rubrique « Questions / Réponses ADSL ».

Si la Ligne n'est pas située dans la Zone de couverture du dégroupage, Alice mettra à disposition du Client un Service d'accès, avant mise en œuvre du Dégroupage partiel de la Ligne concernée, dans les conditions décrites dans le Site Alice.

Lorsqu'il ne se situe pas dans une zone de dégroupage, le Client peut choisir l'ADSL Nu. Dans ce cas, Alice se réserve la possibilité de migrer la Ligne du Client sur la technologie dégroupée en cas d'évolution de son réseau ; le Service sera alors fourni sur le réseau Alice.

Le Client reconnaît être informé que la mise en œuvre du Service entraîne la résiliation des services haut débit fournis par un tiers antérieurement au dit Service et qu'il lui appartient de résilier les contrats éventuellement existants.

3.2.3 Description de la composante téléphonie

Le Service Alice Box permet d'émettre et de recevoir des communications téléphoniques vocales au moyen d'un modem Alice Box, raccordé à la ligne ADSL du Client et sur lequel le Client branche son appareil téléphonique.

Les communications effectuées à partir du Service sont acheminées sur le réseau Internet. Ce Service

est distinct de la ligne téléphonique fonctionnant sur le réseau téléphonique commuté.

Au décrochage, une tonalité différente de celle de l'Opérateur de boucle locale indique au Client que le Service est actif. L'absence de cette tonalité différente alors même que le téléphone est relié au modem Alice Box indique que les appels sont acheminés et facturés par l'Opérateur de boucle locale du Client selon ses propres tarifs, et non via le Service. Le Client doit alors contacter le Service Clients dans les meilleurs délais afin de signaler cet incident et permettre le rétablissement du Service.

Le Service comprend :

- la mise à disposition gratuite du modem Alice Box
- l'attribution par Alice d'un numéro de téléphone au Client, distinct du numéro fourni par l'opérateur historique
- l'émission et la réception d'appels téléphoniques
- la mise à disposition d'une messagerie vocale et de services complémentaires tels que décrits sur le site Alice ou dans la documentation commerciale

Le Client est expressément informé que les appels vers les numéros d'urgence ne pourront pas être acheminés au moyen du Service. Ces appels sont automatiquement basculés sur le réseau de l'Opérateur de boucle locale du Client. Pour des raisons de sécurité, en cas de panne du Service, les appels sont automatiquement basculés vers le réseau de l'Opérateur de boucle locale du Client, et facturés par ce dernier selon ses propres tarifs.

3.2.4 Modem

Le Client est seul responsable du paramétrage de ses équipements et logiciels connectés au Service.

• **Modem fourni par Alice :**

Alice met à la disposition du Client un modem ADSL « Alice Box ».

En cas d'achat du Pack Alice Box en magasin, le montant du Pack sera déduit automatiquement de la première facture émise par Alice.

En cas d'abonnement par voie téléphonique, démarchage à domicile ou via Internet, le modem sera livré au client sous un délai de quinze (15) jours à compter de la date de souscription.

Le modem Alice Box permet à la fois de se connecter à l'ADSL et d'accéder à des services (téléphonie sur IP, etc.). Le Client est informé que les Services accessibles au moyen du modem Alice Box sont destinés à évoluer et peuvent différer selon les versions du modem Alice Box. Les conditions d'échange éventuel de modem sont indiquées dans l'Espace « Mon Compte » de l'Abonné, et peuvent entraîner des frais d'échange de modem.

Le cas échéant, Alice envoie à ses frais le modem ADSL Alice Box à l'adresse indiquée par le Client lors de son inscription. Il appartient au Client de vérifier le contenu du colis au moment de la livraison, de formuler, le cas échéant, des réserves au transporteur et de les confirmer au Service Clients par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de trois (3) jours à compter de la livraison. Alice peut facturer tout nouvel envoi si le Client a fourni une adresse inexacte ou s'il n'a pas récupéré le colis dans un délai de quinze (15) jours après la livraison. A ce titre, le Client s'engage à prendre livraison du pack ADSL Alice Box sous un délai de quatorze (14) jours à compter de la date mentionnée sur l'avis de mise à disposition. Le modem Alice Box doit être branché en permanence sur l'électricité et être activé pour que le Service fonctionne. Le Client est informé que si le modem Alice Box est éteint, les appels ne seront pas acheminés via le Service, mais par l'Opérateur de boucle locale du Client, et facturés par ce dernier selon ses propres tarifs.

Seul le téléphone relié au modem Alice Box (soit directement ou via la base d'un téléphone sans fil (DECT)) peut bénéficier du Service. Les appels émis à partir de téléphones non reliés au modem Alice Box seront acheminés et facturés par l'Opérateur de boucle locale du Client selon ses propres tarifs.

Il est impossible de brancher un minitel sur le modem Alice Box.

Alice informe le Client qu'il peut brancher d'autres appareils téléphoniques sur d'autres prises téléphoniques, sous réserve d'installer un filtre ADSL sur chaque prise.

L'installation du modem Alice Box est réalisée par le Client sous sa responsabilité. Alice pourra à tout moment demander au Client d'effectuer la mise à jour de son modem, selon les instructions indiquées par Alice, afin de rester connecté au Service.

Le modem Alice Box mis à la disposition du Client reste la propriété de Alice. Au terme du Contrat, quelle qu'en soit la cause, en cas de changement d'offre pour une autre offre avec modem, ou en cas d'échange du modem dans le cadre de sa garantie, le Client s'engage à restituer le modem Alice Box et tous ses accessoires en état de fonctionnement à Alice dans un délai de trente (30) jours. A défaut de restitution dans le délai indiqué, ou en cas de restitution d'un modem Alice Box hors d'état de fonctionnement (sauf pour les cas de dysfonctionnements couverts par la garantie), des frais forfaitaires de 99 euros seront de plein droit et immédiatement exigibles par Alice auprès du Client. En conséquence, après en avoir informé le Client, Alice est de plein droit autorisée à effectuer le prélèvement de cette somme, sur le compte du Client. Le Client ne devra en aucun cas retourner le modem sans avoir au préalable contacté le Service Clients qui lui indiquera les modalités de retour du modem.

Tout retour du modem Alice Box par le Client, pour quelque raison que ce soit, doit se faire impérativement en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée par le Service Clients. Les risques afférents au modem Alice Box demeurent à la charge du Client jusqu'à sa réception par Alice. Toutefois, si la réinstallation des présentes Conditions particulières est consécutive à l'ingéniérite de la Ligne au Service ADSL, Alice prendra à sa charge les frais d'affranchissement consécutifs au retour du modem et supportera les risques encourus.

Le modem Alice Box est garanti selon les conditions indiquées sur le Site Alice et dans le pack.

3.3 Tarifs

Le prix de l'abonnement au Service ADSL Alice Box est indiqué sur le Site Alice, par le Service Clients ou dans la documentation commerciale Alice.

En cas de coupure de la Ligne par l'Opérateur de boucle locale, Alice se réserve le droit de facturer au Client des frais de remise en service du Service ADSL, tels qu'indiqués sur le Site Alice.

Dans le cadre du Service, les appels locaux étronauaux en France métropolitaine vers les téléphones fixes sont illimités et inclus dans le montant de l'abonnement. Il est précisé que dans le cadre des présentes, le terme « illimité » signifie que les appels locaux et nationaux à destination d'un poste fixe sont inclus dans le forfait, et ne sont pas facturés en fonction de la durée ou du nombre d'appels. Le Service ADSL Alice Box ne permet pas une utilisation permanente du Service, et ce pour des raisons inhérentes au réseau Internet. Des déconnexions pourront intervenir pour assurer le maintien du Service, dans les conditions de l'article 5 des Conditions Générales d'Utilisation.

Les appels émis vers les mobiles, l'international et les numéros spéciaux dans le cadre du Service sont facturés aux prix indiqués sur le Site Alice, ou par le Service Clients ou la documentation commerciale.

Alice se réserve le droit de restreindre le Service à la seule réception des appels dans les cas suivants :

- En cas de retard de paiement, jusqu'au complet règlement des sommes dues par le Client dans les conditions décrites à l'article 4.3.7 des Conditions Générales d'Utilisation,
- En cas de consommations payantes du Client anormalement élevées, auquel cas Alice contactera préalablement le Client par courrier électronique pour l'en avertir,
- En cas d'utilisation anormale ou frauduleuse du Service par le Client, telle que décrite à l'article 8 ci-après.

3.4 Durée et résiliation

La mise en service d'un abonnement ADSL Alice Box est effectuée en différé, après validation du moyen de paiement du Client, et d'ès l'envoi par Alice d'un courrier électronique à l'adresse e-mail principale du Client, ou d'un courrier, l'informant de l'activation du Service et des instructions à suivre pour l'utiliser.

L'abonnement ADSL Alice Box est conclu pour un an à compter de la date de sa mise en service. Après cette période initiale, sauf demande de résiliation reçue par Telecom Italia au moins dix (10) jours avant la date d'échéance, l'abonnement est tacitement reconduit pour une durée indéterminée conformément à l'article L 136-1 du Code de la Consommation. Chacune des parties pourra alors résilier les présentes Conditions particulières à tout moment. La résiliation sera effective dix (10) jours au plus tard à compter de la réception du courrier adressé à Alice. Toute demande de résiliation par le Client doit être adressée au Service Clients, par courrier recommandé avec accusé de réception, ou par tout autre moyen indiqué par le Service Clients. Outre les cas de suspension du Service ou de résiliation prévus dans les Conditions Générales d'Utilisation, Alice pourra résilier les présentes Conditions particulières si le Client n'a pas pris livraison du Pack Alice Box dans les conditions prévues à l'article 3.2.4 des présentes Conditions particulières. En cas de résiliation du Service, Alice se réserve le droit de réattribuer librement le numéro de téléphone mis à la disposition du Client dans le cadre du Service. Il appartient au Client d'informer ses contacts que ce numéro ne lui est plus attribué, et ce, sous sa seule responsabilité.

Pour tout abonnement ou réajustement souscrit à compter du 15 mai 2008, Alice se réserve la possibilité de facturer des frais de fermeture de compte en cas de résiliation de l'abonnement à l'initiative du Client. Ces frais correspondent aux coûts effectivement supportés par Alice au titre de la fermeture de compte (frais administratifs et de fermeture de ligne), et seront facturés selon le montant indiqué dans l'Espace « Mon Compte » du Client, dans les documents commerciaux Alice ou sur le Site Alice.

3.5 Déménagement

En cas de déménagement dans une zone non couverte par l'ADSL Alice, le Client peut résilier son abonnement en adressant au Service Clients les justificatifs de sa nouvelle adresse, et en respectant un préavis de dix (10) jours à compter de la réception de la demande de résiliation par Alice. En cas de déménagement dans une zone couverte par l'ADSL, Alice effectue le transfert de l'abonnement sur la nouvelle Ligne du Client dans un délai d'un mois à compter de la demande du Client, effectuée dans l'Espace « Mon Compte ». Le transfert d'abonnement est facturé par Alice au Client, prix indiqué sur le Site Alice. Si la nouvelle Ligne du Client n'est pas éligible au débit de connexion dont il disposait initialement, Alice attribuera par défaut au Client le débit de connexion inférieur le plus proche auquel sa nouvelle Ligne est éligible. Si l'offre de tarif dont disposait initialement le Client n'est pas disponible dans la zone du déménagement, Alice proposera au Client de souscrire à l'une des offres auxquelles sa Ligne est éligible ou, à défaut, de résilier le Contrat sans pénalité.

4. Le Service « Abonnement téléphonique inclus »

L'« Abonnement téléphonique inclus » est proposée en option au Client en zone dégroupée par l'intermédiaire du Dégroupage Total et en zone non dégroupée par l'intermédiaire de l'ADSL Nu.

4.1 Description

Le Service « Abonnement téléphonique inclus » est réservé aux Clients ayant souscrit à une offre Alice Box.

Le Client doit disposer d'une ligne téléphonique au moment de la mise en service et être impérativement le Titulaire de la Ligne.

Le Service comprend :

- La portabilité du numéro de téléphone du Client qui lui permet de conserver le numéro dont il bénéficiait antérieurement. Dans le cas du Dégroupage total et de l'ADSL Nu, il n'y a pas d'attribution de numéro de téléphone par Alice sauf cas défini à l'article 4.2 ci-dessous.
- L'acheminement par Alice de l'intégralité des appels téléphoniques du Client, vers tous types de numéros, au moyen de la technologie Internet.

Le Client est informé que le Dégroupage total et l'ADSL Nu entraîne de plein droit la résiliation immédiate de tout abonnement téléphonique antérieur ou tout abonnement souscrit auprès d'un tiers pour cette Ligne. Par conséquent, les appels du Client ne pourront en aucun cas être basculés sur le réseau d'un autre opérateur téléphonique. En cas non-fonctionnement du réseau Alice, aucun appel n'est acheminé y compris les numéros d'urgence. Par ailleurs, Alice conseille au Client de vérifier que la résiliation des contrats précités n'entraînera pas de pénalités à sa charge.

4.2 Création d'une ligne téléphonique

Lorsque cela lui est techniquement possible, Alice proposera la création d'une ligne téléphonique aux Clients ne disposant pas de ligne téléphonique au moment de leur souscription au Service. Dans ce cas, le numéro de téléphone sera attribué par Alice.

4.3 Conditions financières

Le Service « Abonnement téléphonique inclus » est fourni à titre gratuit.

Les appels téléphoniques acheminés dans le cadre du Service sont facturés dans les conditions de l'article 3.3 des présentes.

4.4 Déménagement

En cas de déménagement du Client, sa ligne téléphonique Alice sera résiliée de plein droit dans un délai d'un mois après la notification du déménagement par le Client, effectuée dans son Espace « Mon Compte » et après avoir fourni le justificatif de déménagement.

4.5 Informations à caractère personnel - Annuaire

Dans l'hypothèse où Alice déciderait de publier un annuaire, le Client autorise Alice à y faire figurer ses coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone attribué dans le cadre du Service), sauf opposition de sa part dans son Espace « Mon Compte ». Les coordonnées du Client seront transmises à toute personne autorisée par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes à éditer un annuaire universel ou à fournir un service de renseignements universels et qui en fait la demande auprès de Alice. Le Client s'engage à fournir à Alice des informations exactes et complètes, et à procéder à la mise à jour régulière de ces informations dans son Espace « Mon Compte ».

Le Client peut à tout moment et gratuitement demander :

- que ses coordonnées ne soient pas mentionnées dans les annuaires et services de renseignements,

- la suppression de son prénom sauf en cas d'homonymie,
- que son adresse n'apparaisse pas de manière complète,
- la parution de son adresse e-mail,
- la non-transmission de ses coordonnées à des fins de recherche inversée.

5. Changement d'offre

Le Client peut changer d'offre parmi les offres qui lui sont proposées et selon les conditions qui lui sont indiquées dans son Espace « Mon Compte ». Le changement d'offre est subordonné à l'acceptation par le Client de toutes les conditions de la nouvelle offre. A ce titre, il est engagé pour la durée de la nouvelle offre souscrite à compter de la date de facturation suivant son changement d'offre.

Pour les Services d'accès à Internet en mode RTC, le changement d'offre prendra effet le mois suivant si la demande de modification est réalisée 24 heures au moins avant la date de facturation. Pour l'ADSL, le changement d'offre est effectué dans les meilleurs délais.

6. Accès au Service

Le Service est accessible au Client 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à compter de la mise en œuvre par le Client des données d'activation du Service indiquées dans la courriel d'activation adressé par Alice au Client, sous réserve de l'installation conforme du modem et sous réserve que le Client se soit assuré de la configuration de ses équipements dans les conditions prévues aux présentes Conditions particulières. Alice ne saurait être tenue pour responsable de toute défaillance ou altération dans la qualité du Service consécutive à un événement indépendant et extérieur à Alice.

7. Qualité de Service

Alice s'engage à respecter les critères de qualité de service définis dans le cadre de l'AFNOR et consultables à l'adresse suivante : www.aliceadsl.fr/support/doc/qualite-service.pdf. En cas d'indisponibilité du service d'accès à Internet imputable à Alice pendant une durée continue de 24 heures, Alice réparera les dommages causés au Client qui en fait la demande écrite dans la limite des dommages directs chiffrés dont le client apportera la preuve à l'exception des interruptions liées à la maintenance préventive ou à l'évolution du réseau, telles que définies à l'article 6 des Conditions Générales d'Utilisation. Le Client pourra par ailleurs obtenir le remboursement de son abonnement au prorata temporis de la période d'indisponibilité constatée. La demande de remboursement doit être adressée au Service Clients par courrier recommandé avec accusé de réception. Alice effectuera ces remboursements sous forme d'avoirs sur les prochaines factures de l'Abonné.

8. Utilisation du Service par le Client

8.1 Risques inhérents à l'utilisation d'Internet

Le Client est expressément averti que les données qui circulent sur Internet ne bénéficient d'aucune protection et qu'il lui appartient de ce fait de prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurisation des transmissions. Le Client supportera seul les conséquences liées au détournement éventuel des informations qu'il aura transmises sur Internet.

Il appartient au Client de prendre toutes les précautions appropriées de façon à protéger ses données et logiciels contre de telles intrusions et contre toute contamination par des virus.

Le Client est informé qu'il existe des logiciels « firewall » qui permettent de se protéger contre les risques de piratage des données enregistrées dans son ordinateur.

Alice informe le Client que s'il utilise un modem routeur WIFI, fourni ou non par Alice, il doit en sécuriser l'accès (blocage d'adresse MAC, cryptage WEP, tels que recommandés dans la rubrique « Assistance » du Site Alice) s'il ne souhaite pas qu'un tiers utilise sa connexion. A défaut, en cas de connexion par un tiers, la responsabilité du Client pourra être engagée.

8.2 Protection des mineurs

Le Client a le devoir de protéger les personnes dont il a la charge contre tout préjudice que pourrait induire la visite de sites susceptibles de comporter des atteintes à l'ordre public ou présentant un caractère choquant pour les mineurs.

Alice informe le Client qu'il existe des logiciels de contrôle parental ayant vocation à filtrer l'accès à des sites au contenu présentant un caractère choquant pour des mineurs. Alice propose l'un de ces logiciels sur le Site Alice.

8.3 Respect des lois et règlements

Le Client s'interdit de publier ou diffuser, par quelque moyen que ce soit, un contenu contraire à l'ordre public, notamment et non limitativement, des contenus à caractère pédophile, pornographique, incitant au suicide, à la haine raciale ou à la commission de crimes et délits xénophobes, antisémites ou portant atteinte au droit à l'image et au respect de la vie privée. De même, le Client s'interdit de porter atteinte aux droits patrimoniaux d'autrui, notamment et non limitativement, de diffuser des contenus portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle de tiers.

8.4 Courriers non sollicités

L'utilisation par le Client de la messagerie électronique de Alice à des fins frauduleuses ou nuisibles, telle que notamment l'envoi en nombre de messages non sollicités et autre fait de type « spamming » sans raison légitime sont formellement interdits.

8.5 Piratage informatique et intrusion frauduleuse

Le Client s'engage à ne pas utiliser les services à des fins de piratage informatique, d'intrusion dans des systèmes informatisés ou de « hacking », ainsi que tout autre agissement civilement ou pénalement répréhensible et/ou susceptible de causer des dommages à autrui.

8.6 Respect de la Netiquette

La Netiquette est un code de bonne conduite élaborée par la communauté des internautes. Le Client est informé que son non-respect peut provoquer à son encontre des réactions de la part des autres internautes pour lesquelles Alice ne pourra être tenue responsable. Pour en savoir plus sur la Netiquette :

- <http://www.afa-france.com/netiquette>,
- <http://www.afa-france.com/usages>.

8.7 Engagements du Client concernant le service de téléphonie

Le Client s'engage à utiliser le Service avec des appels entrants et sortants à des fins exclusivement personnelles et domestiques et à ne pas en faire une utilisation commerciale ou professionnelle. En particulier, le Client s'engage à faire une utilisation normale du Service et à ne pas utiliser le Service pour effectuer des envois en nombre de messages, à des fins frauduleuses ou nuisibles, de façon automatisée ou non, et à ne pas utiliser le Service en tant que passerelle de réacheminement de communications. Nonobstant les dispositions de l'article 4.3.6 des Conditions Générales d'Utilisation, Alice se réserve le droit de suspendre le Service en cas d'utilisation anormale du Service ou d'utilisation manifestement abusive.

9. Conditions financières

Le Client autorise Alice à lui adresser ses factures sous forme électronique. Le Client recevra tous

les mois un e-mail comportant un lien hypertexte vers son Espace « Mon Compte » dans lequel il a accès à sa facture imprimable et enregistrable.

10. Services associés à l'accès à Internet

10.1 Messagerie électronique (e-mail)

Alice attribue à chaque nouveau Client une boîte aux lettres électronique au moyen de laquelle il peut envoyer, recevoir et stocker des messages.

Le Client peut ouvrir des boîtes aux lettres supplémentaires, dont le nombre n'est pas limité.

La boîte aux lettres créée lors de l'abonnement constitue l'adresse e-mail principale du Client. Alice communique avec le Client sur cette adresse. Le Client s'engage donc à consulter régulièrement les messages adressés par Alice sur cette adresse. Toute communication réalisée par Alice auprès du Client à l'adresse e-mail principale est réputée avoir été reçue et lue par le Client.

Les caractéristiques des boîtes aux lettres sont précisées sur le site Alice. La taille de chaque message envoyé est limitée à 5 Mo. Alice n'est pas responsable des conséquences de la saturation de la boîte aux lettres et notamment de la perte éventuelle de messages. Le contenu des boîtes aux lettres sera supprimé si celles-ci n'ont pas été consultées pendant plus de 90 jours.

Alice se réserve le droit de refuser la transmission ou le stockage de tout message qui pourrait remettre en cause la qualité générale du Service proposé au Client et définie à l'article 5 des présentes Conditions particulières, du fait d'un nombre de destinataires trop important, de la présence de virus ou de fichiers trop lourds.

10.2 Autres services

Alice propose à ses Clients de bénéficier d'autres services gratuits ou payants (Page Perso, Agenda, etc.), qui font l'objet de Conditions particulières séparées devant être acceptées par le Client lors de leur première utilisation.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION

« TÉLÉPHONIE »

Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société Telecom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses Clients un service de téléphonie (ci-après, le « Service »).

Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent.

Les présentes Conditions particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client.

1. Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions particulières, les mots et expressions ci-après auront la signification suivante :

Mandat de Présélection : désigne le document signé par le Titulaire par lequel ce dernier autorise Telecom Italia à effectuer, en son nom et pour son compte, les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présélection sur la Ligne.

Les autres mots ou expressions utilisés dans les présentes Conditions particulières avec une majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans les Conditions Générales d'Utilisation.

2. Description du Service

Le Service permet l'émission, par le Client, d'appels locaux, nationaux et internationaux à partir de la Ligne vers un poste fixe ou mobile sans avoir à composer préalablement le préfixe de Alice. Les communications vers les numéros d'urgence ne sont pas acheminées par Alice dans le cadre du Service. Elles sont acheminées et facturées par France Telecom selon ses propres tarifs.

Si le Client n'est pas le Titulaire de la Ligne désignée dans le formulaire de souscription, le Titulaire de la Ligne concernée devra signer le Mandat de Présélection. Le Client reste redevable du paiement des sommes dues au titre du Service dans les conditions prévues aux Conditions Générales d'Utilisation.

3. Modalités d'accès au Service

Afin de bénéficier du Service, le Client doit être titulaire, ou s'assurer du maintien par le Titulaire de la Ligne, d'un abonnement téléphonique souscrit auprès de France Telecom, et la Ligne doit être située dans une zone où le Service est disponible. Les zones de disponibilité du Service sont décrites sur le Site Alice ou sur les documentations commerciales Alice, ou encore en contactant le Service Client.

Afin de permettre la fourniture du Service, le Titulaire de la Ligne doit donner mandat à Alice pour effectuer, en son nom et pour son compte, toutes les démarches commerciales et techniques nécessaires à la mise en œuvre du Service sur la Ligne désignée. Alice confirmera par courrier au Client la mise à disposition du Service après traitement de la demande par France Telecom. La mise en œuvre de la présélection relève de la seule maîtrise de France Telecom qui peut rejeter toute demande de présélection. Tout rejet sera notifié au Client par Alice. Les seules causes possibles de rejet sont (I) le numéro de la Ligne correspond à un publicophone ou n'est pas attribué, (II) Alice n'est pas interconnectée au réseau de France Telecom sur la zone considérée, (III) le numéro de la Ligne correspond à une ligne temporaire, (IV) la Ligne dépend d'un commutateur qui n'est pas encore ouvert à la présélection, (V) la Ligne est une ligne RNIS. La présélection de Alice sur la Ligne entraîne l'annulation de toute présélection souscrite antérieurement sur cette Ligne auprès d'un autre opérateur. Le Client peut, s'il le souhaite, continuer, appel par appel, à faire acheminer ses communications par un autre opérateur en composant le préfixe de cet opérateur.

En cas de modification du numéro de la Ligne, le Service ne sera pas maintenu automatiquement. Il appartient au Client de contacter le Service Clients pour demander le transfert du Service sur le nouveau numéro.

4. Obligations du Client

Le Client informera immédiatement Alice de toute suspension ou résiliation de l'abonnement souscrit auprès de France Telecom pour la Ligne désignée, par courrier recommandé avec avis de réception adressé au Service Clients. La réception de ce courrier emportera résiliation immédiate des présentes Conditions particulières, quelle que soit la cause de la suspension ou de la résiliation de l'abonnement.

Tout autre changement concernant la Ligne sur laquelle le Service est fourni devra être notifié sans délai au Service Clients par courrier recommandé avec avis de réception, notamment les changements concernant :

- le numéro de la Ligne sur laquelle le Service est fourni,
- le changement d'opérateur de boucle locale,
- les coordonnées bancaires du Client s'il a opté pour le prélèvement automatique.

Dans le cas où ces changements rendraient impossible le maintien du Service, Alice en avisera le Client et les présentes Conditions particulières seront résiliées. Alice ne sera, en aucun cas,

responsable des conséquences d'une modification d'un des éléments ci-dessus qui ne lui aurait pas été notifiée dans les conditions prévues.

5. Obligations d'Alice

Alice s'engage à satisfaire toute demande de souscription dans la limite de la capacité de son réseau, des zones de couverture telles qu'indiquées sur le Site Alice ou dans ses documents commerciaux et des contraintes techniques et de qualité de ses Services.

Outre les cas prévus aux Conditions Générales d'Utilisation, Alice ne sera en aucun cas responsable d'une défaillance du Service en cas de non mise en œuvre ou mise en œuvre défectueuse de la présélection par France Telecom.

6. Réalisation du Service

Le Client pourra, à tout moment, demander à ne plus bénéficier de la présélection en adressant un courrier au Service Clients. Toutefois, afin de bénéficier d'un service d'acheminement de ses communications téléphoniques, le Client devra, avant réalisation du Service auprès de Alice, choisir un opérateur de téléphonie. A défaut, la réalisation du Service à la demande du Client a pour conséquence de faire basculer l'ensemble des communications du Client auprès de France Telecom.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION

« SERVICE TV ALICE »

Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société Télécom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses Clients un service d'accès Internet et les services associés (ci-après, le « Service »). Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation d'Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent.

Les présentes Conditions particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client.

1. Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions particulières spécifiques, les mots et expressions ci-après auront la signification suivante :

Bouquet Alice : Service de diffusion de programmes audiovisuels par technologie ADSL, géré par Alice.

Bouquet(s) Partenaire(s) en Option : Service de diffusion de programmes audiovisuels accessibles par technologie ADSL, géré par des sociétés tierces.

Bouquet Thématique Optionnel : Service payable optionnel de Chaînes de TV présélectionnées par Alice et diffusé par technologie ADSL.

Chaîne : chaîne de télévision proposée au Client dans le cadre du Bouquet Alice.

Chaîne Optionnelle : Chaîne de télévision optionnelle et payante fournie par Alice.

Service TV Alice : Service de fourniture de programmes de télévision et radio destinés au public, conformément à la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986, via un téléviseur ou tout appareil adéquat doté d'une prise PériTel, et distribué par technologie ADSL.

Décodeur : Décodeur numérique permettant la réception de programmes télévisuels via technologie ADSL.

TNT : Abréviation de « Télévision Numérique Terrestre ». Système de diffusion numérique employant les bandes VHF-III / UHF.

2. Service TV Alice

2.1. Description du Service TV Alice

Le Service TV Alice permet la réception sur un téléviseur ou tout appareil adéquat doté d'une prise PériTel d'un ensemble de Chaînes. Dès lors que le Client souscrit au Service TV Alice, le service fourni au Client devient essentiellement le service audiovisuel.

D'une part, Alice propose au Client l'accès à un Bouquet Alice composé de Chaînes sélectionnées par Alice. La réception de ces Chaînes et la navigation parmi elles s'effectueront par le biais d'un Décodeur et d'une télécommande, fournis par Alice. La liste des Chaînes diffusées sur le Bouquet Alice est disponible sur le Site Alice. Par ailleurs, le Client pourra souscrire à des Chaînes Optionnelles et/ou des Bouquets Thématiques Optionnels.

D'autre part, le Service TV Alice permet au Client de souscrire à un abonnement auprès des Bouquet(s) Partenaire(s) en Option pour obtenir l'accès à d'autres Chaînes via ce(s) Bouquet(s) Partenaires en Option(s).

2.2 Contenu du Service TV Alice

Le Client est expressément averti du fait que les programmes télévisuels des Chaînes, leur programmation et leur contenu sont du seul ressort des sociétés éditrices de ces programmes. Par conséquent, Alice n'est en aucun cas responsable du contenu ou de la qualité des Chaînes fournies dans le Bouquet Alice.

Par ailleurs, le Client a le devoir de protéger les personnes dont il a la charge contre tout préjudice que pourrait induire le visionnage des programmes diffusés, certains d'entre eux pouvant présenter un caractère choquant pour les mineurs. A ce titre, Alice invite le Client à se reporter à la signalétique mise en place par les sociétés éditrices des Chaînes.

2.3 Usage du Service TV Alice

Le Client reconnaît et accepte expressément qu'il ne lui est pas permis de diffuser ou d'enregistrer les programmes diffusés sur les Chaînes, notamment sur le réseau Internet. Par ailleurs, le Client s'engage à utiliser le Service TV Alice uniquement dans le cercle familial et à ne pas effectuer de représentation et/ou de reproduction auprès du public.

2.4 Qualité de service

Le Client est parfaitement informé que l'utilisation simultanée du présent Service TV Alice et des autres Services Alice basés sur la technologie ADSL peut entraîner une réduction du débit ADSL.

Le Service TV Alice est accessible au Client 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à compter de la mise en œuvre par le Client des réception du Décodeur, sous réserve de l'installation conforme du Décodeur et sous réserve que le Client respecte les conditions prévues au présent Contrat. Alice ne saurait être tenue pour responsable de toute défaillance ou altération dans la qualité du Service TV Alice consécutive à un événement indépendant et extérieur à Alice, notamment tout dysfonctionnement d'une ou plusieurs Chaînes.

2.5 Modification du Service TV Alice

Alice se réserve la possibilité d'apporter tout changement quant à la disposition ou au contenu du Service TV Alice, notamment :

- L'ajout de chaînes de télévision au sein du Bouquet Alice ou optionnelles et payantes.
- Le changement du positionnement et/ou de la numérotation des chaînes de télévision.

3. Pré-requis

Pour bénéficier du Service TV Alice, le Client doit disposer :

- D'un téléviseur ou tout appareil conçu pour recevoir des programmes télévisuels, doté d'une prise PériTel.
- D'un abonnement ADSL Alice.
- Par ailleurs, pour pouvoir bénéficier du Service TV Alice, la Ligne du Client sera soumise à un test d'éligibilité pour le Service TV Alice. Ce test pourra être effectué sur le Site Alice ou par téléphone auprès du Service Clients et permettra la vérification du fait que la Ligne du Client est située dans une zone regroupée équipée pour le service de télévision par ADSL Alice et qu'elle dispose d'un débit suffisant. L'utilisation des services sans respecter les pré-requis se fera sous l'entière responsabilité du Client et sans garantie de Alice.
- Enfin, pour pouvoir recevoir les chaînes de la TNT via le Décodeur, le Client devra disposer d'une antenne de réception hertzienne, et résider dans une zone couverte par la TNT. Par ailleurs, pour bénéficier des Chaînes Optionnelles et/ou des Bouquets Thématiques Optionnels, le Service TV Alice doit avoir été activé.

4. Décodeur

4.1 Fonctionnalités du Décodeur

Le Décodeur permet la réception :

- Des Chaînes via le Bouquet Alice.
- Des chaînes proposées par le(s) Bouquet(s) Partenaire(s) en Option.
- Des chaînes de la TNT.

4.2 Mise à disposition du Décodeur

Après souscription au Service TV Alice, Alice livre à ses frais le Décodeur à l'adresse indiquée par le Client lors de son inscription dans un délai de (quinze) 15 jours à compter de la souscription au Service TV Alice.

Il appartient au Client de vérifier le contenu du colis au moment de la livraison, de formuler, le cas échéant, des réserves au transporteur et de les confirmer au Service Clients par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de trois (3) jours à compter de la livraison.

Alice peut facturer tout nouvel envoi si le Client a fourni une adresse inexacte ou s'il n'a pas récupéré le colis dans un délai de 15 jours après la livraison.

À ce titre, le Client s'engage à prendre livraison du Décodeur sous un délai de quatorze (14) jours à compter de la date mentionnée sur l'avis de mise à disposition.

L'installation du Décodeur est réalisée par le Client sous sa responsabilité.

Le Décodeur mis à la disposition du Client reste la propriété de Alice. Au terme de l'abonnement aux présentes Conditions particulières, quelle qu'en soit la cause, ou en cas d'échange du Décodeur dans le cadre de sa garantie, le Client s'engage à restituer le Décodeur et tous ses accessoires à Alice dans un délai de trente jours après interruption de l'option Alice TV.

4.3 Dépôt de garantie

La mise à disposition du Décodeur entraîne le versement par le Client à Alice d'un dépôt de garantie de 70 €. Le prélevement de ce dépôt de garantie s'effectuera sur la première facture du Client après réception du Décodeur par le Client. Ce dépôt de garantie sera restitué au Client lors de la cessation des présentes Conditions particulières et/ou des Conditions Générales d'Utilisation, dans les dix (10) jours suivant la restitution du Décodeur et tous ses accessoires par le Client et vérification par Alice que le Décodeur ne présente pas de défectuosité et/ou n'est pas endommagé. Ainsi, Alice se réserve la possibilité de conserver ce dépôt de garantie en cas de non-restitution du Décodeur ou de restitution du Décodeur présentant des défectuosités et/ou des dommages. Cette clause s'applique uniquement aux Services TV Alice souscrits avant le 5 décembre 2007.

4.4 Garantie

Tout retour du Décodeur par le Client, pour quelque raison que ce soit, doit se faire impérativement en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée par le Service Clients. Les risques afférents au Décodeur demeurent à la charge du Client jusqu'à sa réception par Alice.

Le Décodeur est garanti selon les conditions indiquées sur le Site Alice et dans les documents accompagnant le Décodeur.

5. Tarifs

L'accès au Service TV Alice est inclus dans leforfait Alice Box, hormis le dépôt de garantie mentionné à l'article 4.1 des présentes Conditions particulières.

Toutefois, Alice se réserve la possibilité de mettre à disposition des Clients de nouvelles Chaînes moyennant un accès payant.

Les tarifs mensuels des Chaînes Optionnelles et des Bouquets Thématiques Optionnels sont consultables sur le Site Alice ou sur l'interface télévisuelle du Service TV Alice. Les options payantes sont facturées à la date de facturation du Service ADSL. La première échéance sera facturée pro rata temporis de la période entre le jour d'activation de l'option et la date de facturation.

6. Redevance

Le Client s'engage à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des autorités administratives du fait de sa capacité à recevoir des programmes télévisuels. Il est ainsi rappelé au Client que la détention d'un appareil permettant la réception de tels programmes oblige au paiement de la redevance audiovisuelle auprès des autorités fiscales.

7. Durée

Le Client peut souscrire au Service TV Alice à tout moment au cours de son adhésion aux Conditions Générales d'Utilisation auprès de Alice. L'abonnement au Service TV Alice est conclu pour une durée égale à celle de souscription à l'offre Alice Box, conformément aux dispositions des Conditions particulières d'Accès Internet Alice.

La résiliation des Conditions Générales d'Utilisation et/ou des Conditions particulières Accès Internet ADSL entraîne la résiliation des présentes Conditions particulières. En cas de déménagement du Client, la nouvelle Ligne du Client est susceptible de ne pas être éligible pour le présent Service TV Alice. En conséquence, les présentes Conditions particulières seront automatiquement résiliées et le Client devra restituer le Décodeur conformément aux dispositions de l'article 4.3.

Le Client pourra résilier les présentes Conditions particulières, pour convenance personnelle ou suite à un déménagement dans une zone non-éligible au Service TV ADSL, sans conséquence sur les Conditions Générales et les Conditions particulières Accès Internet ADSL, avec un préavis de dix (10) jours. Cette résiliation entraînera la résiliation de toute Chaîne Optionnelle et/ou Bouquet Thématique Optionnel. Outre les cas de suspension du Service TV Alice ou de résiliation prévus dans les Conditions Générales de service, Alice pourra résilier les présentes Conditions particulières si le Client n'a pas pris livraison du Décodeur dans les conditions prévues à l'article 4.2 des présentes Conditions particulières.

8. Accès au(x) Bouquet(s) Partenaire(s) en Option

8.1 Le Client ayant souscrit au Service TV Alice dispose de la faculté de souscrire au(x) Bouquet(s) Partenaire(s) en Option. Cette inscription s'effectue directement auprès de ces Bouquet(s) Partenaire(s) en Option via le parcours d'inscription télévisuel associé au Service TV Alice.

8.2 Compte tenu du processus d'inscription au(x) Bouquet(s) Partenaire(s) en Option par voie télévisuelle, le Client autorise expressément Alice à transmettre ses coordonnées postales au(x) Bouquet(s) Partenaire(s) en Option.

8.3 Le Client est parfaitement informé que la souscription au(x) Bouquet(s) Partenaire(s) en Option relève d'une relation contractuelle uniquement entre le Client et la (les) société(s) partenaire(s). Par conséquent, Alice ne peut en aucun cas être responsable de tout problème résultant de la souscription et de la mise en place du (des) Bouquet(s) Partenaire(s) en Option.

8.4 En cas de cessation des présentes Conditions particulières, le Client dispose de la faculté de résilier son abonnement au Bouquet(s) Partenaire(s) en Option en s'adressant directement auprès de la (les) société(s) partenaire(s) en charge du Bouquet(s) Partenaire(s) en Option.

9. Options payantes au Bouquet Alice TV

Le Client dispose de la faculté de souscrire à des Chaînes Optionnelles et/ou à des Bouquets Thématiques Optionnels, payants, par le biais de son espace « Mon Compte » sur le Site Alice, en contactant le Service Clients ou par le biais de l'interface télévisuelle du Bouquet Alice TV.

L'activation des Chaînes Optionnelles et/ou à des Bouquets Thématiques Optionnels sera instantanée à compter de la souscription par le Client. Le Client pourra résilier sa souscription moyennant un préavis de 7 jours ouvrables avant la date de facturation. À défaut, la désactivation sera prise en compte à la prochaine date de facturation.

10. Protection des mineurs – Recommandations du CSA.

10.1 Le Service TV Alice est soumis à un double cryptage des contenus de catégorie V (contenus interdits aux mineurs), notamment grâce à un code parental qui sera composé sous la stricte responsabilité du Client. À ce titre, le Client doit veiller à ce que le code parental reste strictement confidentiel et ne puisse être porté à la connaissance de mineurs.

10.2 Le Client est à ce titre parfaitement informé que le visionnage de programmes de catégorie V (interdits aux mineurs) est susceptible de choquer le jeune public et de causer des troubles aux mineurs. Par ailleurs, permettant à tout mineur l'accès à des contenus de catégorie V, le Client s'expose aux sanctions pénales visées à l'article 227-22 du Code Pénal.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION

« ABONNEMENT ALICE BOX AVEC ALICE MUSIC »

Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société Telecom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses Clients un service de musique et selon lesquelles le Client utilise ce service, notamment en respectant les restrictions relatives à l'usage des Titres musicaux ainsi mis à sa disposition.

Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent.

Les présentes Conditions particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client.

1. Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions particulières, les mots et expressions ci-après auront la signification suivante :

Catalogue : désigne l'ensemble des Titres musicaux dont la Société a obtenu les droits et autorisations nécessaires des ayants droit en vue de leur mise à disposition auprès du Client. Ce Catalogue évolue régulièrement selon les accords du ou des producteurs.

Licence : désigne les droits dits "DRM" ("Digital Right Management" ou "gestion des droits numériques") protégeant les droits d'auteurs des Titres musicaux qui sont accordés pour une durée de trente (30) jours renouvelable par période de trente (30) jours dans les conditions définies aux présentes, par Alice au Client.

Téléchargement / Télécharger : désigne l'action permettant au Client, de télécharger des Titres musicaux et de les écouter pendant la durée de sa Licence.

Titre musical : désigne toute fixation exclusivement sonore des sons provenant de l'exécution instrumentale et/ou de l'interprétation vocale de toute œuvre musicale avec ou sans parole, quels qu'en soient le procédé d'enregistrement et la destination, sur support original audio.

Ordinateur : désigne un ordinateur de type PC sous Windows XP® ou Vista® compatible avec la DRM Windows Media Player® 10 ou version ultérieure. Le service ne fonctionne pas sous les systèmes d'exploitation Mac OS et Linux.

Terminal portable : désigne un baladeur ou un téléphone mobile compatible WMA® intégrant les DRM de Microsoft® 10.

Les autres mots ou expressions utilisées dans les présentes Conditions particulières avec une majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans les Conditions Générales d'Utilisation.

2. Description des Services

2.1 Description du Service Alice Music

2.1.1 Conditions préalables d'accès au Service

Le client doit être équipé d'un Ordinateur tel que décrit dans l'article Définition.

L'accès au Service Alice Music est proposé exclusivement aux clients Alice Box qui ont souscrit à l'« Abonnement Alice Box avec Alice Music », soit au moment de leur souscription, soit au minimum trois mois après celle-ci.

2.1.2 Description

Ce Service permet au Client, via le Site, de Télécharger les Titres musicaux du Catalogue avec son Ordinateur, puis de les écouter avec son Ordinateur ou un Terminal portable.

Le Client peut télécharger ses titres sur le Service Alice Music et mettre à jour ses licences uniquement depuis son domicile via son réseau Alice.

Il est précisé que le client n'a qu'un seul accès simultané au Service Alice Music.

3. Durée et Résiliation

Tout souscription à l'« Abonnement Alice Box avec Alice Music » requiert un engagement du Client d'un an par dérogation à l'article 3.4 desdites Conditions Particulières. La durée de ces Conditions Particulières est liée et dépend de celle des Conditions Particulières « Accès à Internet ».

Toutefois, pour les Clients se trouvant en zone non dégroupée par Alice et ne disposant pas de ligne France Télécom, la résiliation du Service Alice Music sera effective au terme de

l'engagement initial ou après un délai de dix (10) jours à compter de la réception par Alice du courrier de résiliation.

Toute demande de résiliation par les Clients se trouvant en zone non dégroupée par Alice et ne disposant pas de ligne France Télécom doit être effectuée par le biais de son Espace « Mon Compte ». Pour tout abonnement ou réengagement souscrit à compter du 15 mai 2008, Alice se réserve la possibilité de facturer des frais de fermeture de compte en cas de résiliation de l'abonnement à l'initiative du client. Ces frais correspondent aux coûts effectivement supportés par Alice au titre de la fermeture de compte (frais administratifs et de fermeture de ligne), et seront facturés selon le montant indiqué dans l'Espace « Mon Compte » du Client, dans les documents commerciaux Alice ou sur le Site Alice.

4. Tarifs

Les tarifs de l'« Abonnement Alice Box avec Alice Music » sont différents selon la typologie du Client sur le réseau d'Alice.

5. Licence et renouvellement de la Licence

Le Client est autorisé à Télécharger dans les conditions suivantes :

Le Client télécharge sur un seul Ordinateur, à la fois, les Titres musicaux qui l'intéressent dans la limite du nombre de Titres disponibles dans le Catalogue. Le Client a la possibilité de transférer ces Titres sur trois (3) Terminals portables au maximum. Cet usage est valable pour 30 jours à compter de ce Téléchargement. Chaque Téléchargement sur le Service Alice Music réactive les DRM pour trente nouveaux jours.

La mise à jour des DRM se fait automatiquement si le Client utilise Windows Media Player pour écouter ou télécharger des Titres musicaux et que le Terminal est connecté à Internet.

Chaque synchronisation du Terminal portable avec l'Ordinateur récupère la dernière remise à jour des DRM.

Si les DRM ou la licence ne sont plus valables, le Client doit synchroniser son Terminal portable avec son Ordinateur et/ou se reconnecter sur le Site afin de récupérer de nouveaux DRM. À défaut de renouveler sa Licence à l'issue d'une période de 30 (trente) jours suivant la date de Téléchargement des Titres musicaux, le Client ne pourra plus écouter ses Titres musicaux jusqu'à ce qu'il renouvelle sa Licence.

Le renouvellement des licences n'est plus possible après la résiliation de l'abonnement Alice Box.

6. Propriété intellectuelle :

Alice informe ses clients que les Titres musicaux sont protégés par des droits d'auteurs ou voisins définis par le code de la Propriété Intellectuelle. Le Client s'engage notamment à utiliser le Service dans un cadre privé et familial.

Alice a négocié auprès des différents ayants-droits le droit pour ses clients d'écouter et Télécharger ces Titres musicaux dans certaines conditions et pour certains usages définis dans les présentes.

Tout autre utilisation, reproduction, représentation ou exploitation qui pourrait en être faite par les Clients sont interdites et susceptibles d'être poursuivie pénalement et/ou civilement. Toute copie sur des supports autres que les Terminals portables est interdite ; en particulier, sont interdites les copies sur les supports suivants : CD-R, CD-RW, DVD, DVD-R, Hi-MD mini disc, et autres cartes mémoires.

Toute utilisation du Service Alice Music dans le cadre d'une utilisation commerciale est interdite.

7. Responsabilité

Alice n'est pas responsable du nombre ou du changement de Titres Musicaux figurant au Catalogue d'un ou des producteurs qui en sont seuls responsables.

8. Garantie

Alice ne garantit pas la qualité du Service Alice Music qui est susceptible d'évoluer selon les différentes techniques utilisées et les transmissions de données sur Internet qui ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative en raison du caractère hétérogène des réseaux et des périodes de la journée pendant lesquelles ces réseaux peuvent être saturés.

L'accès au Site est assuré de manière permanente, 24h/24h et 7j/7, sous réserve des périodes de maintenance et d'entretien, des opérations de mise à jour des serveurs et de leurs éventuelles interruptions exceptionnelles, sous réserve de cas de force majeure et enfin, sous réserve de saturation du réseau ou d'interruptions tenant au réseau lui-même ou à la sécurisation des données des Clients.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION « ALICE BOX 4H MOBILES »

Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société Telecom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses Clients un service de communications électroniques, incluant notamment l'accès à Internet, un service de téléphonie, avec des communications vers les téléphones mobiles et un service de téléchargement de musique.

Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent. Les présentes Conditions particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client.

1. Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions particulières, les mots et expressions ci-après auront la signification suivante :

Catalogue : désigne l'ensemble des Titres musicaux dont la Société a obtenu les droits et autorisations nécessaires des ayants droit en vue de leur mise à disposition auprès du Client. Ce Catalogue évolue régulièrement selon les accords du ou des producteurs.

Téléchargement / Télécharger : désigne l'action permettant au Client, de télécharger des Titres musicaux et de les écouter pendant la durée de sa Licence.

Titre musical : désigne toute fixation exclusivement sonore des sons provenant de l'exécution instrumentale et/ou de l'interprétation vocale de toute œuvre musicale avec ou sans parole, quels qu'en soient le procédé d'enregistrement et la destination, sur support original audio.

Ordinateur : désigne un ordinateur de type PC sous Windows XP® ou Vista® compatible avec la DRM Windows Media Player® 10 ou version ultérieure. Le service ne fonctionne pas sous les systèmes d'exploitation Mac OS et Linux.

Terminal portable : désigne un baladeur ou un téléphone mobile compatible WMA® intégrant les DRM de Microsoft® 10.

Les autres mots ou expressions utilisés dans les présentes Conditions particulières avec une majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans les Conditions Générales d'Utilisation.

2. Conditions d'éligibilité

L'offre « Alice Box 4H Mobiles » n'est accessible qu'aux abonnés en zones dégroupées par Alice.

3. Description des Services

Le Service « Alice Box 4H Mobiles » se compose des services suivants :

3.1 Description du Service « Accès Internet »

Le Client disposera d'un service d'accès à Internet basé sur la technologie ADSL.

Le Client pourra bénéficier du Service « Accès Internet » dans les conditions visées dans les Conditions Particulières d'Utilisation « Accès Internet ».

3.2 Description du Service « Téléphonie »

Le Client pourra bénéficier du Service « Téléphonie » dans les conditions visées dans les Conditions Particulières d'Utilisation « Téléphonie ».

3.3 Description du Service « 4H vers les Mobiles »

Le Service « 4H vers les Mobiles » est composé d'un forfait mensuel permettant au Client de téléphoner jusqu'à 4 heures par mois vers les téléphones mobiles des opérateurs Orange, SFR, Bouygues Telecom et opérateurs mobiles virtuels accessibles depuis le réseau Alice en France métropolitaine, hors numéros courts, spéciaux et sms.

Les appels vers les mobiles sont décomptés à la seconde dès la première seconde.

Le Service « Alice Box 4H Mobiles » est incompatible avec le forfait Alice Monde et les forfaits Alice Mobile 1H, 2H, 3H.

3.4 Description du service « Alice Music »

3.4.1 Conditions préalables d'accès au Service

Le client doit être équipé d'un Ordinateur tel que décrit dans l'article Définition.

L'accès au service Alice Music est proposé en option exclusivement aux Clients qui ont souscrit à l'abonnement « Alice Box 4H Mobiles », soit au moment de la souscription, soit au minimum 3 mois après celle-ci.

3.4.2 Description

Ce Service permet au Client, via le Site, de Télécharger les Titres musicaux du Catalogue avec son Ordinateur, puis de les écouter avec son Ordinateur ou un Terminal portable.

Le Client peut télécharger ses titres sur le Service Alice Music et mettre à jour ses licences uniquement depuis son domicile via son réseau Alice. Il est précisé que le client n'a qu'un seul accès simultané au Service Alice Music.

3.4.2 Conditions spécifiques au service Alice Music

Le service Alice Music inclus dans Le Service « Alice Box 4H Mobiles » est soumis aux conditions spécifiques décrites paragraphe 5,6,7 et 8 des conditions particulières d'utilisation « Abonnement Alice Box avec Alice Music ».

4. Durée et Résiliation

Le Service « Alice Box 4H Mobiles » est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de mise en service.

Après cette période initiale sauf demande de résiliation reçue par Telecom Italia au moins dix (10) jours avant la date d'échéance, le Service est tacitement reconduit pour une durée indéterminée conformément à l'article L 136-1 du Code de la Consommation. Chacune des parties pourra alors résilier les présentes Conditions particulières à tout moment. Dans cette hypothèse, la résiliation sera prise en compte par Alice dans un délai de dix (10) jours à compter de la réception de la demande de résiliation du Client.

Toute demande de résiliation par le Client doit être adressée au Service Clients, par courrier recommandé avec accusé de réception, ou par tout autre moyen indiqué par le Service Clients

5. Tarifs

5.1 Tarifs de l'offre « Alice Box 4H Mobiles »

Par dérogation à l'article 3.3 des Conditions Particulières d'Utilisation «Alice Box 4H Mobiles », le prix et l'abonnement au Service «Alice Box 4H Mobiles » est indiqué sur le Site Alice, par le Service Clients ou dans la documentation commerciale Alice.

5.2 Conditions financières des communications téléphoniques vers les mobiles

Le coût des communications au-delà du Forfait 4H vers les Mobiles et des communications non comprises dans le Service Alice Box vers Mobiles 4H est indiqué sur le Site Alice au moment où le Client accepte sa souscription.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

D'UTILISATION D'« ALICE VOIX LIBRE »

Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société Telecom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses Clients un service de téléphonie en voix sur IP et certains services annexes (ci-après, le « Service »).

Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent.

Les présentes Conditions particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client.

1. Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions particulières, les mots et expressions ci-après auront la signification suivante :

ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) : désigne la technologie permettant, sur une même ligne téléphonique et simultanément, de transmettre des signaux numériques haut débit et d'acheminer des communications téléphoniques.

ADSL Nu : désigne le Service permettant à Alice d'offrir au Client l'accès à l'ADSL sans abonnement téléphonique France Telecom alors qu'il est localisé dans une zone non éligible au dégroupage.

Dégroupage partiel : désigne la mesure consistant à permettre à Alice d'utiliser la boucle locale de France Telecom et d'accéder directement au Client pour lui offrir le service de téléphonie en VOIP.

Dégroupage total : désigne la mesure consistant à permettre à Alice de louer la boucle locale de France Telecom et d'accéder directement au Client pour lui offrir le service de téléphonie en VOIP.

Mandat : désigne le document signé par le Titulaire de la ligne par lequel ce dernier autorise Alice à agir, en son nom et pour son compte, auprès de France Telecom afin qu'Alice mette en oeuvre l'ADSL Nu, le dégroupage partiel ou le dégroupage total sur la Ligne.

Opérateur de boucle locale : désigne l'opérateur de réseau auquel la Ligne du Client est raccordée et auprès duquel le Client paye un abonnement pour la mise à disposition de sa Ligne.

RTC (Réseau Téléphonique Communiqué) : réseau téléphonique fixe dont le fonctionnement est basé sur la commutation des circuits.

RNIS (Réseau Numérique à Intégration de Services) : réseau numérique permettant de transporter des données à l'aide d'un terminal approprié.

Zone de couverture du dégroupage : désigne les zones géographiques dans lesquelles Alice a d'ores et déjà installé ses équipements et est en mesure de fournir toutes les options du Service via ses propres services ADSL.

Les autres mots ou expressions utilisés dans les présentes Conditions particulières avec une majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans les Conditions Générales d'Utilisation.

2. Pré-requis généraux

Afin de pouvoir utiliser le Service, le Client doit disposer d'une ligne téléphonique analogique ou numérique isolée, c'est-à-dire ne passant pas par un central téléphonique privé.

L'utilisation du Service sans respecter les pré-requis ci-dessus se fera sous l'entière responsabilité du Client et sans garantie de Alice.

A ce titre, le Client s'engage à maintenir un abonnement téléphonique sur la Ligne auprès de France Telecom pendant toute la durée des présentes Conditions Particulières, hormis le cas de l'option de Dégroupage total et de l'ADSL Nu. En cas de modification du numéro de la Ligne, le Service ne sera pas maintenu automatiquement. Il appartient au Client de contacter le Service Clients qui vérifiera si le Service peut être transféré sur le nouveau numéro et les conditions dans lesquelles ce transfert peut être réalisé.

Le Service n'est accessible que depuis une ligne analogique éligible à l'ADSL (information disponible sur le Site Alice ou en appelant le Service Clients).

3. Description des Services

3.1 Description du Service de Téléphonie VOIP basé sur la technologie ADSL (Alice Voix Libre)

3.1.1 Conditions préalables d'accès au Service

3.1.1.1 L'accès au Service « Alice Voix Libre » n'est possible que si le Client dispose, et outre les pré-requis décrits à l'article 2 des présentes Conditions particulières, des équipements suivants : • un modem fourni par Alice

• un poste téléphonique à fréquence vocale.

3.1.1.2 Alice effectuera toutes les démarches nécessaires auprès de France Telecom pour que ce dernier assure le raccordement de la Ligne au réseau de Alice. Alice ne saurait être tenue pour responsable des délais de raccordement de France Telecom, de toute erreur dans la mise en oeuvre du dégroupage par France Telecom ou de tout dysfonctionnement du Service imputable à France Telecom, ainsi que de tout refus opposé par France Telecom au dégroupage partiel de la Ligne.

En cas de non éligibilité de la Ligne du Client au dégroupage, ou si la Ligne du Client n'est pas éligible au débit de connexion demandé, Alice en informe le Client et lui propose une offre de substitution.

Alice se réserve le droit, y compris si le Client remplit les conditions préalables à la fourniture du Service, de ne pas donner suite ou de décaler l'activation du Service si celle-ci devait être de nature à altérer la qualité du Service de clients déjà raccordés ou à ne pas permettre d'assurer le Service au Client dans des conditions satisfaisantes. Dans ce cas, Alice en informera le Client dans les meilleurs délais et le Client sera en droit de résilier les présentes Conditions particulières spécifiques sans pénalité par lettre recommandée avec avis de réception adressée au Service Clients. La résiliation sera effective dès réception, par Alice, du courrier de résiliation du Client.

Le Service sera délivré au Client dans un délai de huit (8) semaines à compter de la date de souscription.

Afin de permettre la fourniture du Service en mode Dégroupage partiel, le Client donne expressément mandat à Alice pour effectuer, en son nom et pour son compte, toutes les démarches nécessaires auprès de France Telecom afin de permettre le dégroupage partiel de la Ligne.

Le Client devra fournir le nom, le prénom et l'adresse du Titulaire de la Ligne, et s'engage à signer tous documents que pourrait lui remettre Alice, nécessaires à la mise en oeuvre du dégroupage. Dans le cas où le Client n'est pas le Titulaire de la Ligne, il déclare être expressément mandaté par le Titulaire de la Ligne pour signer ce mandat. En cas de fausse déclaration de sa part, le Client engage sa responsabilité tant à l'égard du Titulaire de la Ligne qu'à l'égard de Alice et garantit Alice contre tous recours. Les droits et obligations du Client dans le cadre du mandat de dégroupage et d'un accès à la boucle locale exigés par France Telecom sont détaillés sur le Site Alice, dans la rubrique « Questions / Réponses ADSL ».

Le Client reconnaît être informé que la mise en oeuvre du Service entraîne la résiliation des services haut débit fournis par un tiers antérieurement au dit Service et qu'il lui appartient de résilier les contrats éventuellement existants.

3.1.2 Le Service « Alice Voix Libre »

Le Service Alice Voix Libre permet d'émettre et de recevoir des communications téléphoniques vocales au moyen d'un modem Alice, raccordé à la ligne ADSL du Client et sur lequel le Client branche son appareil téléphonique.

Les communications effectuées à partir du Service sont acheminées sur le réseau ADSL. Ce Service est distinct de la ligne téléphonique fonctionnant sur le réseau téléphonique communuté.

En cas de dégroupage total, au décrochage, une tonalité différente de celle de l'Opérateur de boucle locale indique au Client que le Service est actif. L'absence de cette tonalité différente alors même que le téléphone est relié au modem Alice indique que les appels sont acheminés et facturés par l'Opérateur de boucle locale du Client selon ses propres tarifs, et non via le Service. Le Client doit alors contacter le Service Clients dans les meilleurs délais afin de signaler cet incident et permettre le rétablissement du Service.

Le Service comprend :

- la mise à disposition gratuite du modem Alice Box
- l'attribution par Alice d'un numéro de téléphone au Client
- l'émission et la réception d'appels téléphoniques

- la mise à disposition d'une messagerie vocale et de services complémentaires tels que décrits sur le site Alice ou dans la documentation commerciale

En cas de panne, les appels vers les numéros d'urgence sont automatiquement basculés sur le réseau de l'Opérateur de boucle locale du Client, sauf en cas de Dégroupage Total ou d'ADSL Nu, et facturés par ce dernier selon ses propres tarifs.

La téléphonie illimitée du Service Alice Voix Libre n'est pas conçue pour une utilisation permanente. Des déconnexions pourront intervenir pour des raisons inhérentes au maintien du Service, dans les conditions de l'article 6 5 des Conditions Générales d'Utilisation.

Alice peut interrompre automatiquement la connexion du Client si celle-ci demeure inactive plus de trente (30) minutes consécutives pour des raisons de sécurité.

3.2 Modem

Le Client est seul responsable du paramétrage de ses équipements et logiciels connectés au Service. Alice met à la disposition du Client un modem ADSL Alice.

En cas d'achat du Pack Alice Voix Libre en magasin, le montant du Pack sera déduit automatiquement de la première facture émise par Alice.

En cas d'abonnement par voie téléphonique, démarchage à domicile ou via Internet, le modem sera livré au client sous un délai de quinze (15) jours à compter de la date de souscription.

Le modem Alice permet d'accéder à des services de téléphonie sur IP. Le Client est informé que les Services accessibles au moyen du modem Alice sont destinés à évoluer et peuvent différer selon les versions du modem Alice. Les conditions d'échange éventuel de modem sont indiquées dans l'Espace « Mon Compte » du Client sur le Portail Alice ou en contactant le Service Clients, et peuvent entraîner des frais d'échange de modem.

Le cas échéant, Alice livre à ses frais le modem ADSL Alice à l'adresse indiquée par le Client lors de son inscription. Il appartient au Client de vérifier le contenu du colis au moment de la livraison, de formuler, le cas échéant, des réserves au transporteur et de les confirmer au Service Clients par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de trois (3) jours à compter de la livraison. Alice peut facturer tout nouvel envoi si le Client a fourni une adresse inexacte ou s'il n'a pas récupéré le colis dans un délai de quinze (15) jours après la livraison. A ce titre, le Client s'engage à prendre livraison du pack ADSL Alice Voix Libre sous un délai de quatorze (14) jours à compter de la date mentionnée sur l'avis de mise à disposition.

Le modem Alice doit être branché en permanence sur l'électricité et être activé pour le Service fonctionnelle. Le Client est informé que si le modem Alice est éteint, les appels ne seront pas acheminés via le Service, mais par l'Opérateur de boucle locale du Client, et facturés par ce dernier selon ses propres tarifs. Seul le téléphone relié au modem Alice (soit directement ou via la base d'un téléphone sans fil (DECT)) peut bénéficier du Service. Les appels émis à partir de téléphones non reliés au modem Alice seront acheminés et facturés par l'Opérateur de boucle locale du Client selon ses propres tarifs.

Il est impossible de brancher un minitel sur le modem Alice.

Alice informe le Client qu'il peut brancher d'autres appareils téléphoniques sur d'autres prises téléphoniques, sous réserve d'installer un filtre ADSL sur chaque prise.

L'installation du modem Alice est réalisée par le Client sous sa responsabilité. Alice pourra à tout moment demander au Client d'effectuer la mise à jour de son modem, selon les instructions indiquées par Alice, afin de rester connecté au Service.

Le modem Alice mis à la disposition du Client reste la propriété de Alice. Au terme du Contrat, quelle qu'en soit la cause, en cas de changement d'offre pour une autre offre avec modem, ou en cas d'échange du modem dans le cadre de sa garantie, le Client s'engage à restituer le modem Alice et tous ses accessoires en état de fonctionnement à Alice dans un délai de trente (30) jours. A défaut de restitution dans le délai indiqué, ou en cas de restitution d'un modem Alice hors d'état de fonctionnement (sauf pour les cas de dysfonctionnements couverts par la garantie), des frais forfaitaires de 99 euros seront de plein droit et immédiatement exigible par Alice auprès du Client. En conséquence, après en avoir informé le Client, Alice est de plein droit autorisée à effectuer le prélèvement de cette somme, sur le compte du Client. Le Client ne devra en aucun cas retourner le modem sans avoir au préalable contacté le Service Clients qui lui indiquera les modalités de retour du modem.

Tout retour du modem Alice par le Client, pour quelque raison que ce soit, doit se faire impérativement en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée par le Service Clients.

Les risques afférents au modem Alice Box demeurent à la charge du Client jusqu'à sa réception par Alice. Toutefois, si la réinstallation des présentes Conditions particulières est consécutive à l'ingélibilité de la Ligne au Service ADSL, Alice prendra à sa charge les frais d'affranchissement consécutifs au retour du modem et supportera les risques encourus.

Le modem Alice est garanti selon les conditions indiquées sur le Site Alice et dans le pack.

3.3 Service Internet

Le Service Alice Voix Libre permet au Client de bénéficier du Service « Forfait Totalité Liberté ». Ce Service permet au Client de bénéficier d'un accès au réseau Internet via technologie RTC. Les communications Internet du Client seront facturées par son Opérateur de Boucle Locale en fonction de sa consommation aux tarifs fixés par l'Opérateur de boucle locale.

Alice attribue à chaque nouveau Client une boîte aux lettres électronique au moyen de laquelle il peut envoyer, recevoir et stocker des messages.

Le Client peut ouvrir des boîtes aux lettres supplémentaires, dont le nombre n'est pas limité.

Les caractéristiques des boîtes aux lettres sont précisées sur le site Alice. La taille de chaque message envoyé est limitée à 5 Mo. Alice n'est pas responsable des conséquences de la saturation de la boîte aux lettres et notamment de la perte éventuelle de messages. Le contenu des boîtes aux lettres sera supprimé si celles-ci n'ont pas été consultées pendant plus de 90 jours.

Alice se réserve le droit de refuser la transmission ou le stockage de tout message qui pourrait remettre en cause la qualité générale du Service proposé au Client et définie à l'article 8 des présentes Conditions particulières, du fait d'un nombre de destinataires trop important, de la présence de virus ou de fichiers trop lourds.

Le Client peut mettre fin à tout moment au Service « Forfait Totalité Liberté » par courrier électronique ou par courrier postal adressé au Service Client.

3.4. Le Service « Abonnement téléphonique inclus »

L'« Abonnement téléphonique inclus » est proposé en option au Client en zone dégroupée par l'intermédiaire du Dégroupage Total et en zone non dégroupée par l'intermédiaire de l'ADSL Nu.

Le Service « Abonnement téléphonique inclus » est réservé aux Clients ayant souscrit à une offre Alice Voix Libre.

Le Client doit disposer d'une ligne téléphonique au moment de la mise en service et être impérativement le Titulaire de la Ligne.

Le Service comprend :

- La portabilité du numéro de téléphone du Client qui lui permet de conserver le numéro dont il bénéficiait antérieurement. Dans le cas du Dégroupage total et de l'ADSL Nu, il n'y a pas d'attribution de numéro de téléphone par Alice sauf cas défini à l'article 3.5 ci-dessous.

- L'acheminement par Alice de l'intégralité des appels téléphoniques du Client, vers tous types de numéros, au moyen de la technologie Internet.

Le Client est informé que le Dégroupage total et l'ADSL Nu entraîne de plein droit la réinstallation immédiate de tout abonnement téléphonique antérieur ou tout abonnement souscrit auprès d'un tiers pour cette Ligne. Par conséquent, les appels du Client ne pourront en aucun cas être basculés sur le réseau d'un autre opérateur téléphonique. En cas de non-fonctionnement du réseau Alice, aucun appel n'est acheminé y compris les numéros d'urgence.

Par ailleurs, Alice conseille au Client de vérifier que la réinstallation des contrats précités n'entraînera pas de pénalités à sa charge.

3.5 Création d'une ligne téléphonique

Alice propose la création d'une ligne téléphonique aux Clients ne disposant pas de ligne téléphonique au moment de leur souscription au Service.

3.6 Déménagement

En cas de déménagement dans une zone non couverte par l'ADSL Alice, le Client peut résilier son abonnement en adressant au Service Clients les justificatifs de sa nouvelle adresse, et en respectant un préavis de dix (10) jours à compter de la réception de la demande de résiliation par Alice.

En cas de déménagement dans une zone couverte par l'ADSL, Alice effectue le transfert de l'abonnement sur la nouvelle Ligne du Client dans un délai d'un mois à compter de la demande du Client, effectuée dans son Espace « Mon Compte » sur le Portail Alice ou par demande auprès du Service Clients.

Le transfert d'abonnement est gratuit.

Si la nouvelle Ligne du Client n'est pas éligible au débit de connexion dont il disposait initialement, Alice attribuera par défaut au Client le débit de connexion inférieur le plus proche auquel sa nouvelle Ligne est éligible. Si l'offre de tarif dont disposait initialement le Client n'est pas disponible dans la zone du déménagement, Alice proposera au Client de souscrire à l'une des offres auxquelles sa Ligne est éligible ou, à défaut, de résilier le Contrat sans pénalité.

Concernant le Service « Abonnement téléphonique inclus », en cas de déménagement du Client, sa ligne téléphonique Alice sera réinstallée de plein droit dans un délai d'un mois après la notification du déménagement par le Client, effectuée dans son Espace « Mon Compte » et après avoir fourni le justificatif de déménagement.

3.7 Service TV

Le Client peut souscrire sous réserve des conditions d'éligibilité au Service de TV Alice en acceptant les Conditions Particulières du Service TV Alice.

3.8 Autres services

Alice propose à ses Clients de bénéficier d'autres services gratuits ou payants (Page Perso, Agenda, etc.), quel qu'il soit l'objet de Conditions particulières séparées devant être acceptées par le Client lors de leur première utilisation.

4 Tarifs

Le prix de l'abonnement au Service Alice Voix Libre et les frais sont indiqués sur le Site Alice, par le Service Clients ou dans la documentation commerciale Alice.

L'abonnement « Forfait Totalité Liberté » est gratuit. Le Client paye ses communications Internet en fonction de sa consommation directement auprès de son Opérateur de boucle locale, aux tarifs indiqués par celui-ci.

Le Service « Abonnement téléphonique inclus » est fourni à titre gratuit. Les appels téléphoniques acheminés dans le cadre du Service sont facturés dans les mêmes conditions.

En cas de coupure de la Ligne par l'Opérateur de boucle locale, Alice se réserve le droit de facturer au Client des frais de remise en service du Service ADSL, tels qu'indiqués sur le Site Alice.

Dans le cadre du Service, les appels locaux et nationaux en France métropolitaine, hors numéros spéciaux vers les téléphones fixes sont illimités et inclus dans le montant de l'abonnement. Il est précisé que dans le cadre des présentes, le terme « illimité » signifie que les appels locaux et nationaux à destination d'un poste fixe sont inclus dans le forfait, et ne sont pas facturés en fonction de la durée ou du nombre d'appels.

Le Service Alice Voix Libre ne permet pas une utilisation permanente du Service, et ce pour des raisons inhérentes au réseau Internet. Des déconnexions pourront intervenir pour assurer le maintien du Service, dans les conditions de l'article 5 des Conditions Générales d'Utilisation.

Les appels émis vers les mobiles, l'International et les numéros spéciaux dans le cadre du Service sont facturés aux prix indiqués sur le Site Alice, par le Service Clients ou la documentation commerciale. Alice se réserve le droit de restreindre le Service à la seule réception des appels dans les cas suivants :

- En cas de retard de paiement, jusqu'au complet règlement des sommes dues par le Client dans les conditions décrites à l'article 4.3.7 des Conditions Générales d'Utilisation,
- En cas de consommations payantes du Client anormalement élevées, auquel cas Alice contactera préalablement le Client par courrier électronique pour l'en avertir,
- En cas d'utilisation anormale ou frauduleuse du Service par le Client, telle que décrite à l'article 8 ci-après.

5. Durée et résiliation

La mise en service d'un abonnement Alice Voix Libre est effectuée en différé, après validation du moyen de paiement du Client, et dès l'envoi par Alice d'un courrier à l'adresse du Client, ou d'un courrier, l'informant de l'activation du Service et des instructions à suivre pour l'utiliser.

L'abonnement Alice Voix Libre est conclu pour un an à compter de la date de sa mise en service.

Après cette période initiale, sauf demande de résiliation reçue par Telecom Italia au moins dix (10) jours avant la date d'échéance, l'abonnement est tacitement reconduit pour une durée indéterminée conformément à l'article 1336-1 du Code de la Consommation. Chacune des parties pourra alors résilier les présentes Conditions particulières à tout moment.

La résiliation sera effective dix (10) jours au plus tard à compter de la réception du courrier adressé à Alice.

Toute demande de résiliation par le Client doit être adressée au Service Clients, par courrier recommandé avec accusé de réception, ou par tout autre moyen indiqué par le Service Clients.

Outre les cas de suspension du Service ou de résiliation prévus dans les Conditions Générales d'Utilisation, Alice pourra résilier les présentes Conditions particulières si le Client n'a pas pris livraison du Pack Alice Voix Libre dans les conditions prévues à l'article 3.2.4 des présentes Conditions particulières. En cas de résiliation du Service, Alice se réserve le droit de réattribuer librement le numéro de téléphone mis à la disposition du Client dans le cadre du Service. Il appartient au Client d'informer ses contacts que ce numéro ne lui est plus attribué, et ce, sous sa seule responsabilité. Pour tout abonnement ou réengagement souscrit à compter du 15 mai 2008, Alice se réserve la possibilité de facturer des frais de fermeture de compte en cas de résiliation de l'abonnement à l'initiative du Client. Ces frais correspondent aux coûts effectivement supportés par Alice au titre de la fermeture de compte (frais administratifs, techniques et de fermeture de ligne), et seront facturés selon le montant indiqué dans l'Espace « Mon Compte » du Client, dans les documents commerciaux Alice ou sur le Site Alice.

6. Informations à caractère personnel - Annuaire

Dans l'hypothèse où Alice désirerait de publier un annuaire, le Client autorise Alice à y faire figurer ses coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone attribué dans le cadre du Service), sauf opposition de sa part dans son Espace « Mon Compte » ou en contactant le Service Clients par courrier ou par téléphone.

Les coordonnées du Client seront transmises à toute personne autorisée par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes à éditer un annuaire universel ou à fournir un service de renseignements universels et qui en fait la demande auprès de Alice. Le Client s'engage à fournir à Alice des informations exactes et complètes, et à procéder à la mise à jour régulière de ces

informations dans son Espace « Mon Compte » ou en contactant le Service Clients par courrier ou par téléphone.

Le Client peut à tout moment et gratuitement demander :

- que ses coordonnées ne soient pas mentionnées dans les annuaires et services de renseignements,
- la suppression de son prénom sauf en cas d'homonymie,
- que son adresse n'apparaisse pas de manière complète,
- la parution de son adresse e-mail,
- la non-transmission de ses coordonnées à des fins de recherche inversée,
- ainsi que l'ensemble des dispositions visées aux articles R 10 à R 10-8 du Code des Postes et Communications Electroniques.

7. Accès au Service

Le Service est accessible au Client 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à compter de la mise en œuvre par le Client des données d'activation du Service indiquées dans le courrier d'activation adressé par Alice au Client, sous réserve de l'installation conforme du modem et sous réserve que le Client se soit assuré de la configuration de ses équipements dans les conditions prévues aux présentes Conditions particulières. Alice ne saurait être tenue pour responsable de toute défaillance ou altération dans la qualité du Service consécutive à un événement indépendant et extérieur à Alice.

8. Qualité de Service

Alice s'engage à respecter les critères de qualité de service définis dans le cadre de l'AFNOR et consultables à l'adresse suivante : [HYPERLINK « http://www.aliceads.fr/support/doc/qualite-service.pdf »](http://www.aliceads.fr/support/doc/qualite-service.pdf) ou <http://www.aliceads.fr/support/doc/qualite-service.pdf>.

En cas d'indisponibilité du service d'accès Alice Voix Libre imputable à Alice pendant une durée continue de 24 heures, Alice réparera les dommages causés au Client qui en fait la demande écrite dans la limite des dommages directs chiffrés dont le client apportera la preuve à l'exception des interruptions liées à la maintenance préventive ou à l'évolution du réseau, telles que définies à l'article 6 des Conditions Générales d'Utilisation. Le Client pourra par ailleurs obtenir le remboursement de son abonnement au prorata temporis de la période d'indisponibilité constatée. La demande de remboursement doit être adressée au Service Clients par courrier recommandé avec accusé de réception. Alice effectuera ces remboursements sous forme d'avoirs sur les prochaines factures de l'Abonné.

9. Utilisation du Service par le Client

9.1 Risques inhérents à l'utilisation d'Internet

Le Client est expressément averti que les données qui circulent sur Internet ne bénéficient d'aucune protection et qu'il lui appartient de ce fait de prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurisation des transmissions. Le Client supportera seul les conséquences liées au détournement éventuel des informations qu'il aura transmises sur Internet.

Il appartient au Client de prendre toutes les précautions appropriées de façon à protéger ses données et logiciels contre de telles intrusions et contre toute contamination par des virus.

Le Client est informé qu'il existe des logiciels « firewall » qui permettent de se protéger contre les risques de piratage des données enregistrées dans son ordinateur.

Alice informe le Client que s'il utilise un modem routeur WIFI, fourni ou non par Alice, il doit en sécuriser l'accès (blocage d'adresse MAC, cryptage WEP, tels que recommandés dans la rubrique « Assistance » du Site Alice) s'il ne souhaite pas qu'un tiers utilise sa connexion. A défaut, en cas de connexion par un tiers, la responsabilité du Client pourra être engagée.

9.2 Protection des mineurs

Le Client a le devoir de protéger les personnes dont il a la charge contre tout préjudice que pourrait induire la visite de sites susceptibles de comporter des atteintes à l'ordre public ou présentant un caractère choquant pour les mineurs.

Alice informe le Client qu'il existe des logiciels de contrôle parental ayant vocation à filtrer l'accès à des sites au contenu présentant un caractère choquant pour des mineurs. Alice propose l'un de ces logiciels sur le Site Alice.

9.3 Respect des lois et règlements

Le Client s'interdit de publier ou diffuser, par quelque moyen que ce soit, un contenu contraire à l'ordre public, notamment et non limitativement, des contenus à caractère pédophile, pornographique, incitant au suicide, à la haine raciale ou à la commission de crimes et délits xénophobes, antisémites ou portant atteinte au droit à l'image et au respect de la vie privée.

De même, le Client s'interdit de porter atteinte aux droits patrimoniaux d'autrui, notamment et non limitativement, de diffuser des contenus portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle de tiers.

9.4 Courriers non sollicités

L'utilisation par le Client de la messagerie électronique de Alice à des fins frauduleuses ou nuisibles, telle que notamment l'envoi en nombre de messages non sollicités et autre fait de type « spamming » sans raison légitime sont formellement interdits.

9.5 Piratage informatique et intrusion frauduleuse

Le Client s'engage à ne pas utiliser les services à des fins de piratage informatique, d'intrusion dans des systèmes informatisés ou de « hacking », ainsi que tout autre agissement civillement ou pénalement répréhensible et/ou susceptible de causer des dommages à autrui.

9.6 Respect de la Netiquette

La Netiquette est un code de bonne conduite élaborée par la communauté des internautes. Le Client est informé que son non-respect peut provoquer à son encontre des réactions de la part des autres internautes pour lesquelles Alice ne pourra être tenue responsable. Pour en savoir plus sur la Netiquette :

- <http://www.afa-france.com/netiquette>,
- <http://www.afa-france.com/usages>.

9.7 Engagements du Client concernant le service de téléphonie

Le Client s'engage à utiliser le Service avec des appels entrants et sortants à des fins exclusivement personnelles et domestiques et à ne pas en faire une utilisation commerciale ou professionnelle. En particulier, le Client s'engage à faire une utilisation normale du Service et à ne pas utiliser le Service pour effectuer des envois en nombre de messages, à des fins frauduleuses ou nuisibles, de façon automatisée ou non, et à ne pas utiliser le Service en tant que passerelle de réacheminement de communications.

Nonobstant les dispositions de l'article 4.3.6 des Conditions Générales d'Utilisation, Alice se réserve le droit de suspendre le Service en cas d'utilisation anormale du Service ou d'utilisation manifestement abusive.

10. Conditions financières

Alice adressera au Client ses factures par voie postale.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION « SERVICE TV PREMIUM »

Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société Telecom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses Clients un ensemble de services audiovisuels complémentaires au Service TV Alice, et selon lesquels le Client utilise ce Service, notamment en respectant les restrictions relatives à l'usage des contenus audiovisuels ainsi mis à sa disposition.

Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice.

En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent.

Les présentes Conditions particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client.

1. Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions particulières, les mots et expressions ci-après auront la signification suivante :

Décodeur HD – Magnétoscope numérique : Décodeur numérique permettant la réception de programmes télévisuels via la technologie ADSL, notamment en haute définition, et leur enregistrement éventuel.

2. Conditions d'accès au Service

La souscription au Service TV Premium est conditionnée par un réengagement à l'offre Alice Box dont bénéficie le Client, et ce pour une durée et dans les conditions indiquées à l'article 6 des présentes Conditions Particulières.

Le Service TV Premium n'est accessible qu'aux personnes situées en zone dépourvue.

Le Client doit en outre disposer d'un modem Alice Box compatible Service TV Premium pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des services du Service TV Premium. Le cas échéant, Alice fournira au Client un modem Alice Box compatible Service TV Premium.

Par ailleurs, pour pouvoir bénéficier des contenus en haute définition, le Client doit :

- disposer d'un récepteur permettant la réception de contenus en haute définition, type téléviseur HD Ready ou Full HD ;
- être dans une zone éligible en matière de réception de contenus haute définition

3. Descriptif du Service

Le Service TV Premium permet notamment d'accéder aux services suivants :

- fonction d'enregistrement numérique et de contrôle du direct pour le Service TV Alice ;
- accès, sous réserve d'éligibilité HD, aux contenus HD diffusés via le Service TV Alice et/ou son offre VOD.

Les services du Service TV Premium accessibles via le Décodeur HD – Magnétoscope Numérique sont susceptibles de modifications de la part d'Alice.

4. Enregistrement des contenus audiovisuels

Le Service permet d'enregistrer les Chaînes du Bouquet Alice et/ou des Bouquets Thématiques en Option et/ou des Bouquets Partenaires en Option, par l'intermédiaire du Décodeur HD – Magnétoscope Numérique mis à la disposition du Client par Alice.

Le décodeur HD – Magnétoscope Numérique ne permet pas en revanche d'enregistrer les films accessibles en vidéo à la demande via le Service TV Alice.

5. Télévision Haute Définition

Par l'intermédiaire du Décodeur HD – Magnétoscope Numérique, le Client pourra avoir accès à des Chaînes en haute définition (HD).

La liste des Chaînes accessibles en HD est disponible sur le Site Alice.

Par ailleurs, le cas échéant, le Client pourra souscrire à des Chaînes Optionnelles en HD et/ou à des Bouquets Thématiques Optionnels en HD.

6. Durée et Résiliation

Par dérogation aux articles relatifs à la durée d'engagement aux offres Alice Box, notamment les articles 3.4 des Conditions Particulières d'utilisation « Accès Internet » et 3 des Conditions Particulières d'utilisation « Abonnement Alice Box avec Alice Music », toute souscription au Service TV Premium est soumise à un réengagement de douze mois à l'offre Alice Box dont bénéficie le Client au moment de la souscription au Service TV Premium, et ce à compter de la date de souscription au Service TV Premium. En cas de souscription au Service TV Premium au moment de la souscription à un abonnement Alice Box, la durée d'engagement globale est de douze mois.

A l'issue de cette période, sauf demande de résiliation reçue par Telecom Italia au moins dix (10) jours avant la date d'échéance, l'abonnement Alice Box et le Service TV Premium sont tacitement reconduits pour une durée indéterminée conformément à l'article L 136-1 du Code de la Consommation. Chacune des parties pourra alors résilier les présentes Conditions particulières à tout moment pour le Service TV Premium.

La résiliation sera effective dix (10) jours au plus tard à compter de la réception du courrier adressé à Alice. Toute demande de résiliation par le Client doit être adressée au Service Clients, par courrier recommandé avec accusé de réception, ou par tout autre moyen indiqué par le Service Clients. Outre les cas de suspension du Service ou de résiliation prévus dans les Conditions Générales d'Utilisation, Alice pourra résilier les présentes Conditions Particulières si le Client n'a pas pris livraison du Décodeur HD – Magnétoscope Numérique dans les conditions prévues à l'article 3.2.4 des Conditions Particulières d'Utilisation « Accès Internet ».

A compter de la résiliation, le Client devra restituer à Alice le Décodeur HD – Magnétoscope Numérique dans les conditions indiquées par le Service Clients et sous un délai de 30 jours. En cas de non restitution du Décodeur PVR à l'issue de cet engagement, des frais seront facturés au Client. Ces frais sont indiqués sur le Site Alice, par le Service Clients ou dans la documentation commerciale Alice.

En cas de démantèlement du Client dans une zone ne permettant pas l'utilisation du Service TV Alice et/ou du Service TV Premium, les présentes Conditions Particulières seront résiliées.

7. Tarifs

Le Service TV Premium est payant et ses tarifs sont indiqués sur le Site Alice.

Le paiement du Service TV Premium est inclus chaque mois dans la facture Alice et sera prélevé en même temps que l'abonnement principal.

8. Propriété intellectuelle :

Alice informe ses Clients que les contenus des Chaînes accessibles via le Bouquet Alice, les Bouquets Partenaires en Option et les Bouquets Thématiques Optionnels sont protégés par des droits

d'auteurs ou voisins définis par le code de la Propriété Intellectuelle. Le Client s'engage notamment à utiliser le Service dans un cadre privé et familial, et dans le respect des lois et règlements en matière de protection de la propriété intellectuelle.

Toute utilisation du Service dans le cadre d'une utilisation commerciale est interdite.

9. Mise à disposition et garantie du modem compatible Service TV Premium du décodeur HD – Magnétoscope Numérique

Le modem compatible Service TV Premium est mis à disposition du Client et garanti selon les modalités décrites à l'article 3.2.4 des Conditions Particulières d'Utilisation « Accès Internet » sous un délai moyen de 14 jours ouvrés à compter de la réception des documents de souscription de la part du Client, et sous réserve de stock disponible.

Le Décodeur HD – Magnétoscope Numérique est mis à disposition du Client selon les modalités décrites à l'article 4.2 des Conditions Particulières d'Utilisation « Service TV Alice » sous un délai moyen de 14 jours ouvrés à compter de la réception des documents de souscription de la part du Client, et sous réserve de stock disponible.

Le Décodeur HD – Magnétoscope Numérique est garanti selon les modalités décrites à l'article 4.4 des Conditions Particulières d'Utilisation « Service TV Alice ».

10. Délai de rétractation

Le Client dispose d'un droit de rétractation sur le Service TV Premium conformément aux dispositions des articles 1.121-20 et suivants du Code de la Consommation et à l'article 10.1 des Conditions Générales d'Utilisation.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION D'ALICE MONDE »

Les présentes conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions Particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la Société Telecom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses clients un forfait permettant de passer des appels téléphoniques dans les conditions telles que définies ci-dessous. L'abonnement à Alice Monde est réservé aux Clients Alice ADSL VoIP Les Présentes Conditions Particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions Particulières, ces dernières prévalent.

1. Description d'Alice Monde

1.1 Alice Monde est composée d'un forfait mensuel permettant au Client de téléphoner :

1.1.1 1 heure par mois vers :

- les téléphones mobiles des opérateurs Orange, SFR, Bouygues Telecom et des opérateurs mobiles virtuels accessibles depuis le réseau Telecom Italia en France, en Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion, hors numéros courts, spéciaux et SMS.
- les numéros fixes et mobiles, hors numéros courts, spéciaux et SMS, des 201 destinations internationales suivantes : Agores, Afrique du Sud, Alaska, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Anjou, Antigua, Antigua & Barbuda, Antilles Hollandaises, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bénin, Bermudes, Bhoutan, Biélorussie, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Caïman (Iles, RU), Cameroun (Kampoué), Cameroun, Canada, Canaries (Espagne), Centrafrique (République), Chatham (Iles, Nouvelle Zélande), Chili, Chine (République populaire de), Christmas (Iles, Australie), Chypre, Cocos Keeling (Iles, Australie), Colombie, Congo, Corée du Sud, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Dominique, Égypte, Émirats Arabes Unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis (Ile), Féroé (Iles), Finlande, Gabon, Gambie, Guyane, Ghana, Gibraltar, Grèce, Guinée, Guinée, Guam (Iles), Honduras, Guernesey (RU), Guinée, Guinée Équatoriale, Guyane Française, Haïti, Hawaï, Hong-Kong, Guatemala, Guernsey, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Irlande, Israël, Îles, Jamaïque, Japon, Jersey (RU), Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kosovo, Koweït, Laos, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao (Portugal), Macédoine, Madagascar, Madère (Portugal), Majorque (Espagne), Malaisie, Maldives, Malawi, Mali, Malte, Mariannes (Iles, Saïpan), Maroc, Martinique, Maurice (Ile), Mayotte, Mexique, Micronésie (États-Fédérés), Midway (Iles), Moldavie (République de), Monaco (Principauté de), Mongolie, Monténégro, Montserrat, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Niger, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Panama, Paques (Ile, DE), Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Polynésie Française (France), Porto Rico (Port, République de Guyane, République Dominicaine, République Tchèque, Réunion (Ile de la), Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Rwanda, Saint Pierre et Miquelon, Saint-Kitts & Nevis, Saint-Vincent & Grenadine, Salvador, Samoa Américaines (Iles, USA), San Marin, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovince, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Syrie, Tadjikistan, Taïwan, Tanzanie, Tchad, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité et Tobago, Tristan Da Cunha, Tunisie, Turkménistan, Turks & Caïcos (Iles, RU), Turquie, Ukraine, Uruguay, Vatica, Venezuela, Vierges (Iles, USA), Vierges Britanniques (Iles, RU), Vietnam, Waïke (Iles), Yémen, Zambie, Zanzibar, Zimbabwe.

1.1.2 En illimité vers les numéros fixes, hors numéros courts et spéciaux, et SMS des pays suivants : Argentine, Australie, Chili, Chine, Israël, Jordanie, Nouvelle-Zélande et Pologne.

1.2 Alice Monde + Destination Préférée est composée du forfait décrit à l'article 1.1 + d'un forfait de 4 heures permettant de téléphoner vers les numéros fixes, hors numéros spéciaux et SMS de l'une des 3 destinations suivantes choisie par le Client : Côte d'Ivoire, Sénégal, le Maurice. Le choix d'une destination préférée exclu les appels vers les numéros fixes de cette destination du forfait décrit à l'article 1.1.

2. Conditions financières

Le prix de l'abonnement aux Forfaits Alice Monde ainsi que le coût des communications au-delà des Forfaits Alice Monde et des communications non comprises dans Alice Monde sont indiqués sur le Site Alice au moment où le Client accepte de souscrire à Alice Monde. Ce prix s'entend par mois et par ligne téléphonique Alice. L'abonnement à Alice Monde est payable à terme à échoir. L'abonnement à Alice Monde et les communications hors Forfaits sont inclus chaque mois dans la facture Alice et prélevés en même temps que l'abonnement aux Services.

3. Durée

Les présentes Conditions Particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client. Les présentes Conditions Particulières sont conclues pour une durée indéterminée. Chacune des parties pourra résilier les présentes Conditions particulières à tout moment. L'abonnement à Alice Monde est sans engagement. La résiliation du Service Alice Box pour quelque raison que ce soit entraîne automatiquement la résiliation de l'Option Alice Monde. La demande de résiliation à l'option Alice Monde sera effective dix (10) jours au plus tard à compter de la réception du courrier de résiliation adressé à Alice.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION « D'ALICE MONDE 3H ZONE 2 ET ZONE 3 »

Les présentes conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions Particulières ») décrivent

les termes et conditions dans lesquelles la Société Telecom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses clients un forfait permettant de passer des appels téléphoniques dans les conditions telles que définies ci-dessous.

L'abonnement à Alice Monde 3H Zone 2 et Zone 3 est réservé aux Clients Alice ADSL VoIP. Les Présentes Conditions Particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions Particulières, ces dernières prévalent.

1. Description de l'Option

Alice Monde 3H Zone 2 et Zone 3 est une gamme de forfait mensuel permettant au Client de téléphoner vers les numéros fixes et mobiles, hors numéros courts et spéciaux et SMS, de certaines destinations internationales. Le Client s'engage à utiliser le Service selon les dispositions de l'article 8.7 des Conditions Particulières d'Utilisation « Accès Internet » :

Les Forfaits Alice Monde 3H Zone 2 et Alice Monde 3H Zone 3 permettent d'appeler jusqu'à 3 heures par mois vers :

- les numéros fixes, hors numéros courts, spéciaux et sms, des destinations internationales listées ci-dessous, selon la zone choisie par le Client. Les appels vers les fixes de ces destinations sont décomptés à la seconde dès la première seconde.

- les téléphones mobiles, hors numéros courts, spéciaux et sms, des opérateurs mobiles des destinations internationales listées ci-dessous, selon la zone choisie par le Client. Les appels vers les mobiles de ces destinations sont décomptés par 2 secondes toutes les secondes dès la première seconde.

- Alice Monde 3H Zone 2 : 60 destinations : Afrique du Sud, Albanie, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bénin, Bermudes, Bolivie, Brésil, Cameroun, Chili, Chine, Costa Rica, Équateur, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée Française, Inde, Irak, Iran, Israël, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kosovo, Koweït, Liban, Libanie, Macao (Portugal), Malawi, Malte, Mariannes (Iles, Saïpan), Mexique, Mozambique, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Pologne, République Dominicaine, Salvador, Serbie, Seychelles, Tadjikistan, Trinité et Tobago, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Vierges (Iles, USA), Vietnam, Zambie, Zimbabwe.

- Alice Monde 3H Zone 3 : 88 destinations : 60 destinations Alice Monde Zone 2 + Algérie, Angola, Aruba, Bangladesh, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Congo, Égypte, Honduras, Macédoine, Maldives, Maroc, Moldavie (République de), Mongolie, Monténégro, Nicaragua, Niger, Nigeria, Ouganda, Philippines, Sénégal, Soudan, Sri Lanka, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Yémen.

2. Conditions financières

Les prix de l'abonnement à Alice Monde 3H Zone 2 et Alice Monde 3H Zone 3, ainsi que les communications au-delà des forfaits, sont indiqués sur le Site Alice au moment où le Client accepte de souscrire à Alice Monde. Ces prix s'entendent par mois et par ligne téléphonique Alice.

Les appels vers les mobiles sont décomptés le double des appels vers les fixes, par exemple 1 seconde d'appel vers un mobile = 2 secondes d'appel vers un fixe.

L'abonnement à Alice Monde 3H Zone 2 et Alice Monde 3H Zone 3 est payable à terme à échoir. L'abonnement à Alice Monde 3H Zone 2 et Alice Monde 3H Zone 3, et les communications hors forfaits (facturées selon les tarifs indiqués sur le site Alice) sont inclus chaque mois dans la facture Alice et prélevés en même temps que l'abonnement aux Services.

3. Durée

Les présentes Conditions Particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client. Les présentes Conditions Particulières sont conclues pour une durée indéterminée. Chacune des parties pourra résilier les présentes Conditions particulières à tout moment.

L'abonnement à Alice Monde 3H Zone 2 et à Alice Monde 3H Zone 3 est sans engagement. La résiliation du Service Alice Box pour quelque raison que ce soit entraîne automatiquement la résiliation de l'Option Alice Monde 3H Zone 2 et à Alice Monde 3H Zone 3.

La demande de résiliation à l'option Alice Monde sera effective dix (10) jours au plus tard à compter de la réception du courrier de résiliation adressé à Alice.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DU « FORFAIT ALICE MAGHREB 2H » ET DU « FORFAIT ALICE MAGHREB 4H »

Les présentes conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions Particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la Société Telecom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses clients un forfait permettant de passer des appels téléphoniques dans les conditions telles que définies ci-dessous.

L'abonnement au Forfait Alice Maghreb 2h ou au Forfait Alice Maghreb 4h est réservé aux Clients Alice ADSL VoIP.

Les Présentes Conditions Particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions Particulières, ces dernières prévalent.

1. Description du Forfait Alice Maghreb 2h et du Forfait Alice Maghreb 4h.

1.1 Forfait Alice Maghreb 2h est composé d'un forfait mensuel permettant au Client de téléphoner :

Jusqu'à 2 heures par mois vers :

- les numéros fixes, hors numéros courts, spéciaux et sms, des 3 destinations internationales suivantes : Algérie, Maroc et Tunisie. Les appels vers les fixes de ces 3 destinations sont décomptés à la seconde dès la première seconde.
- les téléphones mobiles, hors numéros courts, spéciaux et sms, des opérateurs mobiles des 3 destinations internationales suivantes : Algérie, Maroc et Tunisie. Les appels vers les mobiles de ces 3 destinations sont décomptés par 2 secondes toutes les secondes dès la première seconde.

1.2 Forfait Alice Maghreb 4h est composé d'un forfait mensuel permettant au Client de téléphoner :

Jusqu'à 4 heures par mois vers :

- les numéros fixes, hors numéros courts, spéciaux et sms, des 3 destinations internationales suivantes : Algérie, Maroc et Tunisie. Les appels vers les fixes de ces 3 destinations sont décomptés à la seconde dès la première seconde.
- les téléphones mobiles, hors numéros courts, spéciaux et sms, des opérateurs mobiles des 3 destinations internationales suivantes : Algérie, Maroc et Tunisie. Les appels vers les mobiles de ces 3 destinations sont décomptés par 2 secondes toutes les secondes dès la première seconde.

Les Forfaits Alice Maghreb 2h et 4h ne sont pas compatibles avec les options « Alice Monde » et « Alice Monde, destination préférée ».

2. Conditions financières

Le prix de l'abonnement aux Forfaits Alice Maghreb 2h et 4h ainsi que le coût des communications au-delà des Forfaits Alice Maghreb 2h et 4h et des communications non comprises dans les Forfaits Alice Maghreb 2h et 4h sont indiqués sur le Site Alice. Ce prix s'entend par mois et par ligne téléphonique Alice.

L'Abonnement au Forfait Alice Maghreb 2h ou au Forfait Alice Maghreb 4h est payable à terme à échoir. L'abonnement au Forfait Alice Maghreb 2h ou au Forfait Alice Maghreb 4h et les communications hors Forfaits (facturées selon les tarifs indiqués sur le Site Alice) sont inclus chaque mois dans la facture Alice et prélevés en même temps que l'abonnement aux Services.

Les appels vers les mobiles sont décomptés le double des appels vers les fixes, par exemple 1 seconde d'appel vers un mobile = 2 secondes d'appel vers un fixe.

3. Durée

Les présentes Conditions Particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client. Les présentes Conditions Particulières sont conclues pour une durée indéterminée. Chacune des parties pourra résilier les présentes Conditions particulières à tout moment.

L'abonnement au Forfait Alice Maghreb 2h ou au Forfait Alice Maghreb 4h est sans engagement.

La résiliation du Service Alice Box pour quelque raison que ce soit entraîne automatiquement la résiliation du Forfait Alice Maghreb 2h ou 4h.

La demande de résiliation à l'option Alice Maghreb 4h sera effective dix (10) jours au plus tard à compter de la réception du courrier de résiliation adressé à Alice.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DU « FORFAIT ALICE VERS MOBILES 1H OU 2H OU 3H OU 4H »

Les présentes conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions Particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la Société Telecom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses clients un forfait permettant de passer des appels téléphoniques dans les conditions telles que définies ci-dessous.

L'abonnement au Forfait Alice vers Mobiles 1h, au Forfait Alice vers Mobiles 2h, Forfait Alice vers Mobiles 3h ou au Forfait Alice vers Mobiles 4h est réservé aux Clients Alice ADSL VoIP.

Les présentes Conditions Particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions Particulières, ces dernières prévalent.

1. Description des Forfaits Alice vers Mobiles

Chacun des Forfaits Alice vers Mobiles est composé d'un forfait mensuel permettant au Client de téléphoner jusqu'au nombre d'heures par mois du forfait correspondant vers les téléphones mobiles des opérateurs Orange, SFR, Bouygues Telecom et opérateurs mobiles virtuels accessibles depuis le réseau Telecom Italia en France métropolitaine, hors numéros courts, spéciaux et sms. Les appels vers les mobiles sont décomptés à la seconde dès la première seconde.

2. Conditions financières

Le prix de l'abonnement aux Forfaits Alice vers Mobiles 1h, 2h, 3h et 4h ainsi que le coût des communications au-delà des Forfaits Alice vers Mobiles 1h, 2h, 3h et 4h et des communications non comprises dans les Forfaits Alice vers Mobiles 1h, 2h, 3h et 4h sont indiqués sur le Site Alice au moment où le Client accepte de souscrire au Forfait Alice vers Mobiles de son choix. Ce prix s'entend par mois et par ligne téléphonique Alice.

L'Abonnement au Forfait Alice vers Mobiles 1h, au Forfait Alice vers Mobiles 2h, au Forfait Alice vers Mobiles 3h ou au Forfait Alice vers Mobiles 4h est payable à terme à échoir. L'abonnement au Forfait Alice vers Mobiles 1h, au Forfait Alice vers Mobiles 2h, au Forfait Alice vers Mobiles 3h ou au Forfait Alice vers Mobiles 4h et les communications hors Forfaits sont inclus chaque mois dans la facture Alice et prélevés en même temps que l'abonnement aux Services.

3. Durée

Les présentes Conditions Particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client. Les présentes Conditions Particulières sont conclues pour une durée indéterminée. Chacune des parties pourra résilier les présentes Conditions particulières à tout moment.

L'abonnement au Forfait Alice vers Mobiles 1h, au Forfait Alice vers Mobiles 2h, au Forfait Alice vers Mobiles 3h ou au Forfait Alice vers Mobiles 4h est sans engagement.

La résiliation du Service Alice Box pour quelque raison que ce soit entraîne automatiquement la résiliation du Forfait Alice vers Mobiles 1h, 2h, 3h ou 4h.

La demande de résiliation à l'option Alice Forfait vers Mobiles sera effective dix (10) jours au plus tard à compter de la réception du courrier de résiliation adressé à Alice.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DE L'OPTION « NORTON INTERNET SECURITY® » FOURNIE PAR ALICE

Les présentes Conditions particulières seront résiliées de plein droit en cas de résiliation des Conditions Générales d'Utilisation de Alice, pour quelque cause que ce soit. Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société TELECOM ITALIA (ci-après, « Alice ») fournit à ses Clients une option de protection pour leur PC, en collaboration avec l'éditeur de logiciels Symantec (ci-après, « l'Option »).

Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent.

1. Description de l'Option

L'abonnement à l'Option est réservé aux Clients d'une offre « Forfait Illimité » ou ADSL Alice utilisant un ordinateur PC. Le Client est informé que l'Option ne fonctionne pas sur les ordinateurs Mac. L'Option est fournie par Symantec, sous sa propre responsabilité, Alice n'étant que l'intermédiaire entre l'éditeur du logiciel et le Client. Le Client peut souscrire autant d'abonnements à l'Option (ci-après, de « Licences ») qu'il le souhaite.

L'Option est un ensemble de logiciels comportant plusieurs fonctionnalités :

Norton AntiVirus® :

- Suppression automatique des virus, vers et chevaux de Troie ;
- Protection contre de nombreux virus présents dans les pièces jointes aux courriers électroniques ;

- Lutte contre certains logiciels espions et les menaces à venir.

Norton Personal Firewall® :

- Dissimulation du PC aux pirates ;
- Blocage automatique des intrusions ;
- Protection des données confidentielles.

Norton Privacy Control® :

Blocage du transfert d'informations confidentielles à l'insu du Client par l'intermédiaire de courriers électroniques, messages instantanés, pièces jointes Microsoft Office® ou formulaires web.

Norton AntiSpam® :

- Filtrage des messages et électroniques indésirables dans tout programme de messagerie compatible POP3 ;
- Filtrage instantané et automatique des courriers indésirables avec Microsoft Outlook®, Microsoft Outlook Express® et Eudora®;
- **Norton Parental Control** : Permet la configuration de droits d'accès à Internet différents pour chaque membre de la famille, notamment en bloquant l'accès des enfants à certains sites web ou groupes de discussion indésirables.

2. Conditions financières

Le prix de l'abonnement à l'Option est indiqué sur le Site Alice et au moment où le Client accepte de souscrire à l'Option. Ce prix est compris par mois et par Licence.

L'abonnement à l'Option est payable à terme à échoir, à l'exception du premier mois, qui est payable à terme échu, au prorata temporis. L'abonnement à l'Option figure sur la facture Alice et il est prélevé chaque mois par Alice en même temps que l'abonnement d'accès à Internet.

3. Engagements du Client

L'abonnement à l'Option est subordonné à l'acceptation par le Client du Contrat de Licence du Logiciel de Symantec (annexe), dont le Client s'engage à respecter les conditions.

4. Responsabilité de Alice

Alice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels échecs ou dysfonctionnements de l'Option. Alice fournit au Client une assistance pour tout problème relatif à l'inscription, au téléchargement, à l'activation ou à la facturation de l'Option, à l'adresse suivante : <http://support.aliceadsl.fr/assistance>

Pour tout autre problème, notamment relatif à l'utilisation ou au fonctionnement de l'Option, le Client devra s'adresser à Symantec, à l'adresse suivante : http://www.symantec.com/region/fr/techsupport/support_options.html

5. Durée

Les présentes Conditions particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client. Dès l'inscription du Client à l'Option, Alice lui envoie sous 24 heures un e-mail de confirmation d'abonnement, dans lequel est indiqué le code personnel lui permettant d'activer le logiciel et les instructions à suivre pour le télécharger et l'installer.

Les présentes Conditions particulières sont conclues pour une durée indéterminée.

Chacune des parties pourra résilier les présentes Conditions particulières à tout moment.

Le Client peut résilier l'Option en remplissant le formulaire de désactivation disponible dans la rubrique Assistance du Site Alice (<http://support.aliceadsl.fr/assistance>). La résiliation prendra effet dix (10) jours après la réception par Alice de la demande de résiliation.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DE L'OPTION « ALICE BACKUP » FOURNIE PAR ALICE

Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société TELECOM ITALIA (ci-après, « Alice »), en collaboration avec la société Agematix, fournit à ses Clients un service de sauvegarde en ligne de données (ci-après, « le Service »).

Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent. Les présentes Conditions particulières seront résiliées de plein droit en cas de résiliation des Conditions Générales d'Utilisation de Alice, pour quelque cause que ce soit.

1. Description du Service

Le Service permet au Client de sauvegarder en ligne des données stockées sur son ordinateur, et ce de manière illimitée, et ce dans les conditions décrites dans les « Conditions Générales du Service Agematix ».

L'abonnement au Service est réservé aux Clients d'une offre ADSL Alice utilisant un ordinateur PC.

Le Service est fourni par Agematix, sous sa propre responsabilité, Alice n'étant que l'intermédiaire entre le fournisseur du Service et le Client.

2. Conditions financières

Le prix de l'abonnement au Service est indiqué sur le Site Alice et au moment où le Client accepte de souscrire au Service. Ce prix est compris par mois.

L'abonnement au Service est payable à terme à échoir, à l'exception du premier mois, qui est payable à terme échu, au prorata temporis. L'abonnement au Service figure sur la facture Alice et il est prélevé chaque mois par Alice en même temps que l'abonnement d'accès à Internet.

3. Engagements du Client

L'abonnement à l'Option est subordonné à l'acceptation par le Client des « Conditions Générales du Service Agematix » (annexe), dont le Client s'engage à respecter les conditions.

4. Responsabilité de Alice

Alice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels dysfonctionnements du Service.

5. Durée

Les présentes Conditions Particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client. Dès l'inscription du Client au Service, et la validation des conditions particulières, l'abonné reçoit un email de confirmation avec le lien de téléchargement du logiciel et son code d'activation. Ces informations sont également disponibles dans son espace « Mon Compte ». Après avoir téléchargé et activé le logiciel Alice Back-up, le client peut alors lancer la sauvegarde de ses données.

Les présentes Conditions Particulières sont conclues pour une durée indéterminée.

Chacune des parties pourra résilier les présentes Conditions Particulières à tout moment.

Le Client peut résilier l'Option en remplissant le formulaire de désactivation disponible dans son Espace « Mon Compte ». La résiliation prendra effet dans les conditions définies dans les Conditions Générales du Service Agematis.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DE L'OPTION « SUPER MAIL »

Les présentes Conditions particulières seront résiliées de plein droit en cas de résiliation des Conditions Générales d'Utilisation de Alice, pour quelque cause que ce soit. Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société Telecom Italia (ci-après, « Alice ») fournit à ses Clients une Option de messagerie électronique améliorée (ci-après, « l'Option »).

Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent.

1. Description de l'Option

L'abonnement à l'Option est réservé aux Clients Alice, à l'exclusion des Clients « Forfait Total Liberté ».

Chaque Client peut s'il le souhaite souscrire autant de fois à l'Option qu'il dispose d'adresses e-mail Alice. Les adresses e-mail bénéficiant de l'Option ne sont soumises à aucune exigence d'utilisation minimale et ne seront donc pas désactivées en cas d'absence d'utilisation pendant plus de 90 jours.

L'Option est une messagerie électronique améliorée, intégrant les fonctionnalités suivantes :

- une capacité de stockage de 1 gigaoctets ;
- l'attribution d'un numéro de fax dans le cadre du service Alice Fax, sans frais supplémentaires (à l'exclusion, le cas échéant, des frais liés à l'envoi de fax par le Client à partir de ce service) et sans contrainte d'utilisation minimale ;
- un antivirus ;
- un antispm.

Alice propose trois niveaux d'antispm dans le cadre de l'Option :

- niveau bas : les messages considérés comme des messages de spam sont reçus dans la boîte de réception du Client et sont signalés par un en-tête spécifique ;
- niveau moyen : il s'agit du niveau sélectionné par défaut si le Client ne précise pas de niveau d'antispm. Les messages considérés comme des messages de spam sont reçus dans la boîte aux lettres du Client, dans un dossier « Spam » spécifique. Ils sont conservés pendant trente (30) jours dans ce dossier, et à l'issue de cette période ils sont supprimés automatiquement ;
- niveau haut : les messages considérés comme des messages de spam ne sont pas réceptionnés par le Client. Ainsi, ils n'apparaissent ni dans la boîte aux lettres, ni dans la corbeille, ni dans le dossier « Spam ».

2. Conditions financières

Le prix de l'abonnement à l'Option est indiqué sur le Site Alice et au moment où le Client accepte de souscrire à l'Option. Ce prix est compris par mois et par adresse e-mail.

L'abonnement à l'Option est payable terme à échoir, à l'exception du premier mois, qui est payable à terme échu, au prorata temporis. L'abonnement à l'Option est incorporé chaque mois à la facture d'accès à Internet du Client et prélevé par Alice en même temps que l'abonnement d'accès à Internet.

3. Engagements du Client

Le Client est informé que l'antivirus et l'antispm proposés dans le cadre de l'Option ne protègent que les messages reçus par le Client sur la boîte aux lettres bénéficiant de l'option « Super Mail ». Cette protection s'effectue au niveau des serveurs de Alice et ne concerne en aucun cas les données stockées dans l'ordinateur du Client ou les données téléchargées par ce dernier.

Le Client reconnaît et accepte que s'il choisit l'option d'antispm « niveau haut », il ne recevra jamais les messages assimilés à des messages de spam. Alice ne saurait en aucun cas être responsable en cas de perte et/ou de non-réception de messages de ce fait.

Le Client s'engage à prendre connaissance des Conditions particulières d'Utilisation du service Alice Fax et à les respecter lors de l'utilisation de son numéro de fax.

4. Durée

Les présentes Conditions particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client. Les présentes Conditions particulières sont conclues pour une durée indéterminée. Chacune des parties pourra résilier les présentes Conditions particulières à tout moment en remplissant le formulaire de désactivation disponible dans la rubrique Assistance du Site Alice, à l'adresse suivante : <http://support.aliceads.fr/assistance>.

La résiliation prendra effet dix (10) jours après la réception par Alice de la demande de résiliation.

Les présentes Conditions particulières seront résiliées de plein droit en cas de résiliation des Conditions Générales d'Utilisation de Alice, pour quelque cause que ce soit.

5. Effets de la résiliation

En cas de résiliation des présentes Conditions particulières, le Client conserve son adresse e-mail, dont la capacité de stockage est ramenée à cent (100) mégaoctets, et perd les fonctionnalités spécifiques à l'Option. Si, lorsque la résiliation devient effective, le contenu de la boîte aux lettres est supérieur à cent (100) mégaoctets, le Client ne pourra plus envoyer et/ou recevoir de messages à partir de cette boîte aux lettres. Alice en informe alors le Client par courrier électronique, et ce dernier dispose de 90 jours pour réduire le contenu de sa boîte aux lettres à cent (100) mégaoctets afin de pouvoir à nouveau envoyer et/ou recevoir des messages.

Le Client conserve également son numéro de fax, qui devient alors soumis aux exigences d'utilisation minimale prévues dans le cadre du service Alice Fax.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DE L'OPTION « ALICE JEUX VIDÉO »

Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société TELECOM ITALIA (ci-après, « Alice »), en collaboration avec la société Metaboli, fournit à ses Clients un abonnement mensuel donnant un accès illimité à un bouquet de jeux vidéo (ci-après, « le Service »).

Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent. Les présentes Conditions particulières seront résiliées de plein droit en cas de résiliation des Conditions Générales d'Utilisation de Alice, pour quelque cause que ce soit.

1 - Description du service

Le Service permet au Client d'accéder à un catalogue de jeux vidéo proposé par la société Metaboli et disponible en téléchargement. Le Service sera accessible suivant deux formules d'abonnement. Le Service donne au Client, pendant toute la durée de l'abonnement, la possibilité de télécharger et de jouer librement à un certain nombre de jeux vidéo.

L'abonnement au Service est réservé aux Clients d'une offre ADSL Alice utilisant un ordinateur PC. Les Clients d'une offre ADSL Alice abonnés au Service seront automatiquement reconnus sur le Service par reconnaissance de leur adresse IP.

Par ailleurs, le Client est informé que son ordinateur devra répondre aux configurations minimales requises pour chaque jeu et fournies par l'éditeur du jeu.

Le Client est informé que le Service ne fonctionne pas sur les ordinateurs Mac.

Le Service est fourni par Metaboli, sous sa propre responsabilité, Alice n'étant que l'intermédiaire entre le fournisseur du Service et le Client.

Les conditions relatives au Service sont décrites en Annexe « Conditions Générales du Service Metaboli ».

2. Conditions financières

Le prix de l'abonnement au Service est indiqué sur le Site Alice et au moment où le Client accepte de souscrire au Service. Ce prix est compris par mois.

L'abonnement au Service est payable à terme à échoir, à l'exception du premier mois, qui est payable à terme échu, au prorata temporis. L'abonnement au Service figure sur la facture Alice et il est prélevé chaque mois par Alice en même temps que l'abonnement d'accès à Internet.

3 - Engagements du client

L'abonnement au Service est subordonné à l'acceptation par le Client des « Conditions Générales du Service Metaboli » (annexe), dont le Client s'engage à respecter les conditions.

4. Responsabilité de Alice

Alice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels dysfonctionnements du Service.

5. Durée

Les présentes Conditions Particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client dès l'inscription du Client au Service via l'Espace Abonnés « Mon Compte » accessible sur le portail www.aliceads.fr.

Les présentes Conditions Particulières sont conclues pour une durée indéterminée.

Chacune des parties pourra résilier les présentes Conditions Particulières à tout moment.

Le Client peut résilier le Service en remplissant le formulaire de désactivation disponible dans son Espace « Mon Compte ». La résiliation prendra effet dans les conditions définies dans les « Conditions Générales du Service Metaboli ».

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION

« PAGES PERSONNELLES ET BLOGS »

Préambule :

Les présentes Conditions particulières (ci-après les « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles Telecom Italia (ci-après, « ALICE ») fournit à ses Clients un service de création et d'hébergement de pages personnelles et de blogs sur Internet (ci-après, le « Service »).

Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent.

1 - Inscription et création du compte

Le Service de pages personnelles n'est disponible que dans la limite d'un compte par identifiant ALICE. Le Service de blogs est disponible dans la limite d'un compte par adresse de courrier électronique possédée par le Client.

Lorsque le formulaire d'inscription est dûment rempli, un message électronique (e-mail) de confirmation est envoyé à au Client à son adresse e-mail principale.

Lorsque toutes les formalités nécessaires à son inscription seront exécutées, le Client sera titulaire d'un compte, accessible par son identifiant et son mot de passe, ainsi que par un identifiant de son choix désignant son site. Le Client dispose alors d'un espace disque pour la création de son site.

Le mot de passe est strictement confidentiel et personnel. Toute utilisation du Service au moyen du mot de passe du Client est réputée avoir été effectuée par le Client. En outre, ALICE se réserve la possibilité de suspendre ou mettre fin au compte du Client en cas d'utilisation frauduleuse ou anormale de son mot de passe, notamment pour des accès FTP.

Le Client peut seul utiliser le Service par le biais de son compte. Le présent contrat est conclu intuitu personae. Le Client ne peut céder tout ou partie des droits et obligations découlant des présentes Conditions. Le Client s'interdit de sous-louer ou de mettre à disposition d'un tiers, de quelque manière que ce soit le Service.

ALICE se réserve le droit de communiquer avec le Client sur son adresse principale ALICE, pour toute information relative à l'information de l'évolution des présentes Conditions ou tout contact avec le service de modération de ALICE.

2 - Description du service

Dans le cadre de la création d'une page personnelle, le Client peut stocker les fichiers nécessaires à la création de son site dans la limite de 100 Mo, pour des fichiers inférieurs à 4 Mo chacun et dans la limite de 3000 fichiers. Le Client s'engage à organiser un contenu éditorial cohérent avec une page d'accueil d'où l'on peut accéder directement ou indirectement aux autres pages. Toute mise à jour des fichiers liés à une page personnelle ne pourra s'effectuer qu'à partir d'une connexion ALICE, associée au compte d'hébergement de l'Abonné.

Dans le cadre de la création d'un blog, le Client peut stocker les fichiers nécessaires à la création de son blog (le terme « site » est utilisé à la fois pour blogs et pages perso) dans la limite de 20 Mo. Le Client s'engage à rédiger au minimum une version de son site éditorial en langue française.

Des versions rédigées en d'autres langues peuvent être accessibles sur son site à condition que la version française soit la première qui puisse être vue en accédant aux dits sites.

Tous les fichiers contenus ou stockés sur l'espace disque réservé au Client doivent être accessibles directement ou indirectement depuis la page d'accueil de son site. ALICE se réserve le droit sans indemnité et sans préavis de détruire tout site comportant un/des fichier(s) ou donnee(s) caché(s) qui ne seraient pas accessibles directement ou indirectement par la page d'accueil.

Dans un but d'organisation et de bon fonctionnement du Service, le Client accepte et s'engage à respecter les différentes contraintes techniques qui pourraient lui être imposées par ALICE pour la création de son site. Notamment, mais non exclusivement ALICE peut limiter la taille de l'espace disque mise à la disposition du Client, la taille ou le nombre des fichiers transférables sur le site ou imposer des contraintes sur les adresses URL.

La plupart des contraintes techniques imposées par ALICE au Client sont répertoriées sur la page d'accueil du Service ALICE Pages Perso/Blogs ou dans la rubrique « aide » accessible depuis la page d'accueil du Service. ALICE se réserve le droit de supprimer sans préavis et sans indemnité tout site qui ne correspondrait pas aux caractéristiques techniques imposées par ALICE, ou dont les éléments ou caractéristiques nuiraient au bon fonctionnement du service d'hébergement, ou de bloquer l'accès à tout site qui consommerait trop de ressources techniques, pour quelque raison que ce soit.

3 - Obligations du client

Le Client s'engage, préalablement à la création de son site, à effectuer les déclarations et obtenir les autorisations nécessaires dans les conditions prévues par la loi.

Le Client s'engage à ce que le contenu de son site et/ou son blog soit en conformité avec les lois et règlements en vigueur et, ne porte pas atteinte aux droits des tiers, et notamment :

- ne porte pas atteinte ou ne soit pas contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ou ne puisse pas heurter la sensibilité des mineurs
- ne porte pas atteinte de quelque manière que ce soit aux droits à la réputation, à la vie privée de tiers et à l'image.
- ne contienne pas de propos ou d'images dénigrantes, diffamatoires ou portant atteinte à l'image ou à la réputation d'une marque ou d'une quelconque personne physique ou morale, de quelque que manière que ce soit.
- ne présente pas de caractère pornographique ou pédophile.
- ne propose pas la vente, le don ou l'échange de biens valés ou issus d'un détournement, d'une escroquerie, d'un abus de confiance ou de toute autre infraction pénale.
- ne propose pas de contenu à caractère onéreux et/ou commercial.
- ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de quelque personne que ce soit.
- n'incite pas à la haine, à la violence, au suicide, au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie, ne fasse pas l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité,
- n'incite pas à la discrimination d'une personne ou d'un groupe de personne en raison de son appartenance à une ethnie ou à une religion,
- ne porte pas atteinte à la sécurité ou à l'intégrité d'un Etat ou d'un territoire, quel qu'il soit
- n'incite pas à commettre un crime, un délit ou un acte de terrorisme.

- ne permette pas à des tiers de se procurer des logiciels piratés ou des numéros de série de logiciels ou tout logiciel ou programme pouvant nuire ou porter atteinte, de quelque manière que ce soit, aux droits ou aux biens des tiers.

En outre, le Client garantit que toutes les informations, données, fichiers, films, photographies, logiciels, ou bases de données lui appartiennent ou sont libres de droit.

Dans les autres hypothèses, pour l'utilisation, la reproduction, la représentation ou la communication au public d'une œuvre de l'esprit appartenant à un tiers et protégée par la loi (et notamment mais non exhaustivement logiciels, bases de données, œuvres de l'esprit, marques, dénominations sociales, brevet d'invention, dessins et modèles), le Client s'engage à obtenir une autorisation préalable ou une licence d'utilisation des titulaires de ces droits, dans les conditions posées par la loi.

Le Client s'engage à ne pas inclure sur son site des adresses ou des liens hypertextes renvoyant vers des sites extérieurs qui soient contraires aux lois et règlements en vigueur, qui portent atteinte aux droits des tiers ou qui soient contraires aux présentes Conditions.

Le Client s'engage à ne pas inclure sur son site, sous quelque forme que ce soit, une annonce faisant la publicité ou la promotion, de quelque manière que ce soit, d'un site Internet ou d'une société exerçant une activité concurrente à celle de l'une des entités du groupe ALICE.

Le Client ne peut vendre ou mettre à disposition de tiers, à titre onéreux ou gratuit, les services proposés par ALICE.

Relativement au service de blogs ALICE, le Client s'engage à ne pas perturber le bon fonctionnement du Service. A ce titre, le Client s'engage notamment à :

- 1) Ne pas poster plus de 50 articles sur son blog par heure.
- 2) Ne pas créer des contenus dont l'objectif principal est de manipuler les résultats de moteurs de recherche.

Le Client autorise ALICE à faire la promotion de son site, de quelque manière que ce soit et par tout média. ALICE ne peut être considéré comme responsable des dommages liés à cette promotion.

4 - Droits et obligation de ALICE

ALICE ne peut être considéré comme responsable du contenu des sites ou pages personnelles ou des blogs du Client. Le Client accepte et reconnaît qu'il est seul responsable des informations, textes, images, données, fichiers, programmes contenus dans son site ou sa page personnelle. Le Client accepte de faire son affaire personnelle et de décharger ALICE de toute responsabilité, perte, réclamation, litige, dommage ou dépense, y compris les frais de justice et de défense, revendus par un tiers ou par un autre Client du fait de son site ou sa page personnelle.

Le Service est conçu pour un usage privé et non commercial.

ALICE ne peut être considéré comme responsable du contenu des sites extérieurs, du fonctionnement de l'accès à ces sites. ALICE n'approuve pas et n'est pas responsable du contenu, des idées, des opinions des produits ou services vendus sur ces sites extérieurs. Le Client reconnaît être seul responsable des liens hypertextes et adresses Internet qu'il inclut sur son site ou sa page personnelle et garantit ALICE, ses filiales, dirigeants, agents et employés contre tout litige ou toute réclamation relative à ces liens.

ALICE ne garantit pas contre et ne peut être considéré comme responsable de la perte ou de l'altération des fichiers ou données que le Client transfère sur son site. Le Client accepte de transférer ces données et fichiers sous sa seule responsabilité et en connaissance de cause. Il incombe au Client d'effectuer toute mesure de sauvegarde qu'il lui semblera nécessaire.

ALICE se réserve le droit d'inclure un bandeau ou une fenêtre surgissante publicitaire sur le site ou le blog du Client, quel que soit l'annonceur. En aucun cas, le Client ne pourra exiger un prix ou une indemnisation de la part de ALICE ou de l'annonceur. ALICE se réserve le droit de supprimer, modifier, déplacer ce bandeau publicitaire sans autorisation préalable du Client.

ALICE ne garantit pas une fréquentation minimum du site du Client. ALICE ne garantit pas non plus la réalisation d'un quelconque chiffre d'affaires ou bénéfice par le Client.

ALICE ne peut notamment être considéré comme responsable :

- du mauvais fonctionnement, discontinuité, ou mauvaise qualité des services proposés sur le site du Client,
- de la non conclusion ou de tout litige dans la conclusion ou l'exécution d'un contrat proposé sur le site du Client,
- des vices cachés, de la conformité, de la légalité ou de la dangerosité des biens et services proposés sur le site du Client,

- des mensonges, exagérations, dols, violences, réticences dolosives commise par le Client.

ALICE ne peut être considéré comme responsable des préjudices subis par le Client ou par un tiers relatifs à la suppression d'un site ou des données et fichiers y figurant. Le Client accepte de faire son affaire personnelle et de décharger ALICE de toute responsabilité, perte, réclamation, litige, dommage ou dépense, y compris les frais de justice et de défense, revendus par un tiers du fait de la fermeture d'un site ou d'une manière générale, de la violation par le Client de l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions.

5 - Durée - résiliation

Les présentes Conditions particulières sont conclues pour une durée indéterminée. Chacune des deux parties peut y mettre fin à tout moment sans préavis, sans motif et sans indemnité.

La résiliation du présent Service n'emporte pas de plein droit la résiliation de l'abonnement à l'accès ALICE.

En cas de violation par le Client de l'une quelconque des présentes Conditions d'Utilisation ou si le Client a un comportement incompatible avec les termes des présentes, ALICE se réserve le droit, sans préavis et sans indemnité, de fermer le compte du Client, supprimer son site et toutes les informations, fichiers, données ou programmes qu'il contient, sans préjudice des actions et recours de droit commun ou appels en garantie qui pourraient être ouverts à ALICE. Afin de faire droit à toute demande ou injonction émanant d'autorités judiciaires ou administratives ou de tiers alléguant la violation de leurs droits par le Client, ALICE se réserve le droit, sans préavis et sans indemnité, de fermer le compte du Client, supprimer son site et toutes les informations, fichiers, données ou programmes qu'il contient. Il est précisé qu'en cas de résiliation des présentes Conditions d'Utilisation en raison d'un comportement fautif du Client, ce dernier ne pourra plus bénéficier du Service.

Les présentes Conditions particulières d'utilisation (ci-après le « Conditions particulières ») décrivent les termes et conditions dans lesquelles la société Télécom Italia (ci-après « Alice ») fournit à ses Clients un service de contrôle parental (ci-après, le « Service »).

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION

« CONTRÔLE PARENTAL »

Les présentes Conditions particulières relèvent des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. En cas de contradiction entre les Conditions Générales d'Utilisation et les présentes Conditions particulières, ces dernières prévalent. Les présentes Conditions particulières prennent effet à compter de leur acceptation par le Client.

1. Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions particulières, les mots et expressions ci-après auront la signification suivante :

Contrôle Parental : Dispositif informatique permettant le contrôle et la restriction d'accès à des sites Internet selon l'option choisie par le Client.

Licence : Contrat de licence d'utilisation du Logiciel conclu entre le Client et la société Openet, éditeur du Logiciel et de la solution de Contrôle Parental.

Liste Blanche : Liste de sites Internet contrôlés préalablement et dont l'accès est autorisé au public visé par le paramétrage du Service.

Liste Noire : Liste de sites Internet contrôlés préalablement et dont l'accès est interdit au public visé par le paramétrage du Service.

Logiciel : Logiciel informatique mis à la disposition du Client et permettant l'exécution du Service après installation sur le Terminal du Client.

Terminal : Equipement informatique détenu par le Client, conforme aux pré-requis et sur lequel sera installé le Logiciel.

2. Pré-requis

Pour bénéficier du Service, le Client doit disposer : d'un accès à Internet Alice d'un Terminal conforme aux spécifications mentionnées dans le contrat de Licence du Logiciel, et devant respecter au moins les critères suivants : Processeur Pentium 2 à 300 MHz, 64 Mo de RAM, 10 Mo de libres sur le disque dur, système d'exploitation Windows 95 ou supérieur. Le Logiciel ne fonctionne que lors de connexions sur le réseau Alice.

3. Description du Service

Le Service permet la restriction par le Client de l'accès à des sites Internet au contenu jugé indésirable, du téléchargement des fichiers et de l'utilisation de certaines applications sensibles (messageries instantanées, chat, newsgroup, « peer-to-peer »). Ce filtrage s'effectuera sur le Terminal du Client.

Le Service est fourni en collaboration avec l'éditeur de logiciels Openet.

Le Service ne sera effectivement disponible qu'à compter de l'installation du Logiciel sur le Terminal et d'acceptation par le Client du contrat de Licence entre le Client et Openet.

Le Client est parfaitement informé que le Service, comme tout autre dispositif de contrôle parental ne procure pas une garantie absolue de non-accès à certains sites Internet et/ou contenus potentiellement dangereux. Sans préjudice de l'article 8.2 des Conditions particulières d'utilisation « Accès Internet », il est rappelé que le Client reste responsable de toute personne à sa charge et qu'il doit assurer la surveillance adéquate sur les personnes qu'il entend soumettre au Contrôle Parental. A cet égard, il est rappelé que le Service est une protection complémentaire pour les mineurs contre les contenus potentiellement dangereux. Le Client doit utiliser le Logiciel conformément aux dispositions des présentes Conditions particulières et au contrat de Licence qui le lie à la société Openet, ainsi qu'à toutes instructions données par la société Openet. Le Client est seul responsable de son utilisation du Logiciel et du Service.

Le Client est parfaitement informé que le Service de Contrôle Parental n'est pas développé par Alice. Par conséquent, Alice ne peut être tenue pour responsable notamment :

- des requêtes effectuées sur les Listes Blanche et Noire, ainsi que des critères de sélection de filtrage
- en cas de mauvais fonctionnement du Logiciel
- d'un quelconque dommage trouvant son origine antérieurement à l'activation par le Client, ou postérieurement à la désactivation du Logiciel, pour quelque motif que ce soit
- d'un quelconque dommage ou dysfonctionnement résultant du paramétrage du Logiciel par le Client.
- des Listes Noire et Blanche personnelles qui sont réalisées sous la seule et entière responsabilité du Client.

Pour tout problème relatif au fonctionnement du Logiciel, le Client devra s'adresser à la société Openet.

4. Fonctionnement du Service

Le Client aura la possibilité de paramétrer le Logiciel selon 3 options de pré-paramétrage de filtrage :

Enfant : Environnement sécurisé avec accès possible uniquement aux sites mentionnés sur la Liste Blanche avec un moteur de recherche adapté aux enfants.

Adolescent : Accès à la totalité des sites Internet à l'exception des sites mentionnés sur la Liste Noire et des pages filtrées par le moteur d'analyse sémantique en temps réel.

Adulte : Accès sans restriction à l'ensemble des sites Internet.

Le Client aura la possibilité de personnaliser les options de filtrage, notamment en créant ses propres Listes Noire et Blanche. L'ensemble des fonctionnalités du Service est décrit plus précisément dans le mode d'emploi du Logiciel et le contrat de Licence.

En cas de constat par le Client d'évolution du contenu ou de la ligne éditoriale d'un site auquel il a accès en vertu du mode de filtrage choisi, le Client devra en informer dans les plus brefs délais Alice et/ou Optenet afin de procéder à la mise à jour des Listes.

5. Logiciel

5.1 Mise à disposition

Le Logiciel est mis à disposition du Client par lien de téléchargement sur le site Alice dans son espace « Mon Compte » ou dans le mail de confirmation.

5.2 Installation

Le Logiciel doit être installé et paramétré par le Client sur son Terminal en respectant les modalités mentionnées dans la documentation du Logiciel et/ou le contrat de Licence. Le Client s'engage par ailleurs à s'assurer de la compatibilité des applications présentes sur le Terminal et à désinstaller tout logiciel aux fonctionnalités équivalentes préalablement installé sur le Terminal. Le Client dispose de la faculté d'installer le Logiciel sur 3 Terminaux sur le même abonnement Alice.

5.3 Remise à jour

Le Logiciel sera remis à jour automatiquement lors des accès du Terminal à Internet. Toutefois, le Client est parfaitement informé que la mise à jour du Logiciel peut être compromise du fait d'antivirus ou de firewall installés sur le Terminal. Le Client devra effectuer toute opération de paramétrage nécessaire de son Terminal afin de permettre la remise à jour du Logiciel.

Le Client est parfaitement informé de l'importance essentielle de ces opérations de remise à jour aux fins d'efficacité du Service.

5.4 Engagement du Client

Le Client s'interdit de réaliser toute opération non expressément indiquée dans le contrat de Licence, notamment tout acte de reproduction ou de représentation du Logiciel, et/ou toute communication des Listes Noire et Blanche. Sans préjudice de l'article L. 122-6-1 du Code de la Propriété Intellectuelle, le Client s'interdit d'effectuer sur le Logiciel toute opération de décompilation, d'ingénierie inverse ou toute opération similaire.

6. Assistance

Le Client aura la possibilité de solliciter une assistance technique sur le Service par téléphone au 1033 (appel gratuit depuis un fixe ; accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24) ou en ligne par formulaire à l'adresse <http://support.aliceadsl.fr/contact>

7. Durée - résiliation

7.1 Durée

Le Client peut souscrire au Service à tout moment au cours de son adhésion aux Conditions Générales de Alice. L'adhésion au Service est à durée indéterminée.

Chacune des Parties pourra résilier les présentes Conditions particulières à tout moment. Toutefois, Alice sera tenue de respecter un délai de préavis de un mois. La résiliation des Conditions Générales d'Utilisation entraîne la résiliation des présentes Conditions particulières.

7.2 Effets de la résiliation

Le Client est parfaitement informé que pendant 20 jours après la résiliation, sa navigation ne sera plus possible qu'en mode Adolescent ou Adulte.

Au-delà de ce délai, le Logiciel sera automatiquement désactivé et la navigation Web du Client sera bloquée. Le Client s'engage à le désinstaller du Terminal et à effacer et/ou détruire le Logiciel et la documentation y afférent.

8. Tarifs

La souscription au Service est à titre gracieux et n'entraîne aucun coût supplémentaire par rapport à l'offre d'accès à Internet souscrite par le Client.

CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX

« SERVICES PLUS D'ALICE »

Les présentes Conditions particulières (ci-après, les « Conditions particulières ») définissent les droits et obligations de la société Télécom Italia (ci-après, « ALICE ») et du Client dans le cadre de l'usage des Services Plus Alice, relevant des Conditions Générales d'Utilisation de Alice.

Les présentes Conditions particulières prennent effet à compter de leur acceptation, lorsque le Client clique sur la case « J'accepte ».

En cas de contradiction entre les présentes Conditions particulières et les Conditions Générales d'Utilisation de Alice, les présentes Conditions particulières prévalent.

1. Définitions

Interface : Interface en ligne permettant au Client d'agir en temps réel sur son compte, notamment en consultant ses consommations, en modifiant ses paramètres, en constatant les transactions effectuées ou en désactivant son accès aux Services Plus Alice.

Services Plus Alice : Service de Alice proposant l'accès à un ensemble de Services marchands, dont le paiement s'effectue par imputation sur la facture d'abonnement au forfait Alice.

Marchand : Editeur de contenu en ligne mettant à disposition des internautes des services payants en ligne et ayant conclu un contrat de partenariat avec Alice en vue de la distribution des Services au sein de Services Plus Alice.

Service : Tout service en ligne vendu par un Marchand et référencé au sein des Services Plus Alice.

2. Description des Services Plus Alice

Les Services Plus Alice consistent à permettre au Client d'acheter en ligne des Services auprès des Marchands répertoriés par Alice au sein de la boutique Services Plus Alice. Les achats de Services du Client seront directement imputés sur la facture d'abonnement au forfait Alice et prélevés sur le compte du Client par Alice.

La boutique Services Plus Alice est un accessoire du service d'accès à Internet Alice.

3. Inscription et Usage de Services Plus Alice

La boutique Services Plus Alice est uniquement accessible aux Clients bénéficiant d'un forfait accès et communications compris ou d'un forfait ADSL, à l'exclusion des Clients à l'offre Totale Liberté.

L'inscription aux Services Plus Alice peuvent s'effectuer par trois moyens distincts :

- Lors de la souscription aux Conditions Générales d'Utilisation Alice.
- A tout moment au cours de l'abonnement du Client à un forfait Alice.
- Depuis l'accès à Internet Alice auquel a souscrit le Client.

Si le Client n'est pas préalablement abonné aux Services Plus Alice, il devra, lors de son premier accès aux Services Plus Internet, valider les présentes Conditions particulières. L'accès aux Services Plus Internet se fera alors automatiquement à chaque connexion du Client.

- Depuis un autre accès à Internet.

Lors de son inscription aux Services Plus Alice, le Client complète les informations nécessaires et doit accepter les présentes Conditions particulières. Le Client aura comme identifiant son identifiant principal fourni avec son Forfait Alice ainsi que le mot de passe à y afférent. Pour acheter un Service par l'intermédiaire de Services Plus Alice, le Client passe commande auprès du Marchand en sélectionnant un ou plusieurs Service(s) et en validant les conditions de vente du Marchand le cas échéant.

Si l'identification est acceptée et respecte les conditions financières énoncées à l'article 6 des présentes Conditions particulières, le Service sera alors livré au Client. La commande est alors considérée comme irrévocable. Le Marchand livrera le Service acheté au Client et le montant de la transaction sera reporté sur sa facture d'abonnement au forfait Alice de ce dernier.

4. Vente à distance

En application de l'article L. 121-20 du Code de la Consommation, le Client dispose d'un droit de rétractation en cas d'achat en ligne sur Internet. Ce droit peut être exercé dans un délai de sept (7) jours francs à compter de l'acceptation de la transaction, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Alice, Service Clients, BP215, 33071 Bordeaux cedex. Il est précisé que le droit de rétractation ne peut pas être exercé si le Client a déjà utilisé le Service.

5. Durée

La durée des présentes Conditions particulières est à durée indéterminée, dans la limite de la durée des Conditions Générales d'Utilisation de Alice. Le Client peut résilier les présentes Conditions particulières à tout moment, en remplissant le formulaire accessible via l'URL <http://support.aliceadsl.fr/contact/default.asp>.

Alice se réserve le droit de suspendre et/ou résilier immédiatement et de plein droit les présentes Conditions particulières, sans formalités judiciaires, en cas de violation des présentes Conditions particulières. Les sommes dues au titre des Services Plus Alice sont dûes lors immédiatement exigibles.

Alice peut notamment résilier les présentes Conditions particulières en cas d'abus de la faculté de répudiation ou de contestation abusive des transactions par l'Abonné.

6. Conditions financières

Les achats effectués par le Client par le biais des Services Plus Alice sont regroupés sur la facture du mois écoulé. Le montant total cumulé d'achat de services auprès de l'ensemble des Marchands par Client est limité à 60 euros TTC par mois. Par ailleurs, aucun Service dont le prix unitaire est supérieur à 30 euros ne peut être acheté par le Client en utilisant les Services Plus Alice. Les conditions de facturation des sommes dues au titre de l'usage des Services Plus Alice sont identiques à celles indiquées dans les Conditions Générales d'Utilisation de Alice.

Le Client pourra, au moyen de l'Interface, visualiser la consommation pour la période en cours, le détail de chaque transaction effectuée et consulter le détail de ses consommations pour les six derniers mois.

Pour tout problème lié aux transactions Services Plus, le Client pourra effectuer une demande de remboursement via l'Interface.

A compter de leur date d'exigibilité, une pénalité calculée sur la base du taux d'intérêt légal sera exigible pour tout retard d'un prélèvement, et pour tout retard de paiement à l'échéance. En cas d'incident de paiement, Alice en avertit le Client par courrier électronique.

7. Information de l'Abonné Alice

Pour toute question ou réclamation relative à l'utilisation des Services Plus Alice, le Client peut contacter l'assistance clientèle à l'adresse suivante contact.servicplus@aliceadsl.fr. Pour toute question ou réclamation relative à la livraison ou au contenu des services, le Client doit contacter le Marchand.

8. Responsabilité

Chaque Marchand est responsable des services, contenus, informations ou renseignements qu'il vendent ou mettent à disposition des Clients par l'intermédiaire des Services Plus Alice, ce que le Client accepte expressément aux termes des présentes Conditions particulières. Alice n'agissant qu'en qualité de distributeur de ces services, sa responsabilité ne pourra pas être engagée relativement à la fourniture ou au contenu des services, à quelque titre que ce soit. Alice s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer le fonctionnement des Services Plus Alice à ses Clients. Néanmoins, Alice n'offre aucune garantie de continuité des Services Plus Alice, notamment en cas de survenance d'un cas de force majeure, telle que reconnue par la jurisprudence des tribunaux français.

ANNEXE - CONTRAT DE LICENCE DE LOGICIEL SYMANTEC

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL SYMANTEC CORPORATION ET/OU SES FILIALES (« SYMANTEC ») (ACCEPTÉ) EN VUE CONCLURE LE LOGICIEL SOUS LICENCE, A VOUS, LA PERSONNE PHYSIQUE, SOCIÉTÉ OU PERSONNE MORALE QUI UTILISERA LE LOGICIEL (« VOUS »), À LA SEULE CONDITION QUE VOUS ACCEPTEZ L'ENSEMBLE DES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE.

LE PRÉSENT DOCUMENT EST UN CONTRAT JURIDIQUEMENT OBLIGATOIRE CONCLU ENTRE VOUS ET SYMANTEC, EN OUVRANT L'EMBALLAGE SCÉLÉ, EN CLIQUANT SUR LE BOUTON « J'ACCEPTÉ » OU « OUI » OU EN INDIQUANT AUTREMENT VOTRE ACCORD ÉLECTRONIQUEMENT, OU EN PROCÉDANT AU CHARGEMENT DU LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS, CLIQUEZ SUR LE BOUTON DE REFSUS OU INDIQUEZ AUTREMENT VOTRE REFSUS, ET CÉSEZ TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL.

Avis. Le présent logiciel vous est proposé sur abonnement par votre fournisseur de services, pour une utilisation conforme aux conditions ci-dessous. Symantec fournira toutes les mises à jour nécessaires du logiciel pendant la durée de cet abonnement uniquement. À la fin de l'abonnement en cours, le présent logiciel ne pourra plus être utilisé et ne fonctionnera plus tant que vous n'aurez pas souscrit un nouvel abonnement ou renouvelé celui en cours. Vous pouvez renouveler votre abonnement si votre fournisseur de services vous le propose.

1. Licence

Le logiciel et la documentation qui accompagnent la présente licence (collectivement, le « Logiciel ») sont la propriété de Symantec ou de ses concédants de licence et sont protégés par la législation relative au droit d'auteur. Bien que Symantec reste propriétaire du Logiciel, vous disposerez de certains

droits d'utilisation une fois que vous aurez accepté la présente licence. La présente licence régit toute version, révision ou amélioration du Logiciel que Symantec peut vous fournir. Sauf modification consécutive à un certificat de licence, un coupon de licence ou une clé de licence Symantec (chacun de ces éléments constituant un « Avenant ») qui accompagne, précède ou suit la présente licence, vos droits et obligations relatifs à l'utilisation du présent Logiciel sont les suivants :

Vous pouvez :

- A.** utiliser une copie du Logiciel sur un seul ordinateur. Si un Avenant accompagne, précède ou suit la présente licence, vous pouvez effectuer le nombre de copies du Logiciel qui vous a été concédé sous licence par Symantec conformément aux termes de l'Avenant. Votre Avenant constitue une preuve de votre droit d'effectuer ces copies ;
- B.** faire une copie du Logiciel pour archives, ou copier le Logiciel sur le disque dur de votre ordinateur et conserver l'original pour archives ;
- C.** utiliser le Logiciel en réseau, à condition que vous déteniez une copie sous licence du Logiciel pour chaque ordinateur qui peut accéder à ce dernier via ce réseau ;
- D.** sous réserve d'en informer Symantec par écrit, transférer le Logiciel de façon permanente à une autre personne ou entité, à condition que vous ne conserviez aucune copie du Logiciel et que ladite personne ou entité accepte les conditions de la présente licence, et
- E.** utiliser le Logiciel conformément aux utilisations autorisées supplémentaires indiquées ci-dessous.

Vous ne pouvez pas :

- A.** copier la documentation imprimée qui accompagne le Logiciel ;
- B.** sous-traiter la licence, prendre ou donner en location toute partie du Logiciel, pratiquer de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler, modifier, traduire ou tenter de découvrir le code source du Logiciel, ou créer des dérivés du Logiciel ;
- C.** utiliser le Logiciel dans le cadre d'un accord d'infogérance ou de temps partagé ou dans le cadre d'accords avec un fournisseur d'accès ou de services ;
- D.** utiliser une version antérieure ou une copie du Logiciel après avoir reçu et installé un jeu de disquettes de remplacement ou une version de mise à niveau. Après la mise à niveau du Logiciel, toutes les copies de la version antérieure doivent être détruites ;
- E.** utiliser une version du Logiciel plus récente que celle fournie avec le présent Contrat, à moins que vous n'ayez souscrit une assurance mise à jour ou que vous n'ayez autrement acquis, séparément, le droit d'utiliser ladite version ;
- F.** utiliser, si vous avez reçu le logiciel sur un support contenant plusieurs produits Symantec, tout logiciel Symantec sur le support pour lequel vous n'avez pas reçu de permission dans un Avenant ;
- G.** utiliser le Logiciel d'une quelconque manière qui ne soit pas autorisée par la présente licence, ni

H. utiliser le Logiciel d'une quelconque manière qui soit contraire aux restrictions supplémentaires indiquées ci-dessous.

2. Mises à Jour de Contenu

Certains Logiciels utilisent un contenu qui est mis à jour de temps à autre (y compris, sans que cela soit limitatif, les logiciels suivants : les logiciels antivirus utilisent des définitions de virus mises à jour ; les logiciels de filtrage de contenu utilisent des listes d'URL mises à jour ; certains logiciels pare-feu utilisent des règles pare-feu mises à jour, et les produits d'évaluation des vulnérabilités utilisent des données sur la vulnérabilité mises à jour, ces mises à jour sont collectivement dénommées « Mises à jour de Contenu »). Vous avez le droit d'obtenir des Mises à jour de Contenu pour toute période pour laquelle vous avez souscrit une maintenance, exception faite des Mises à jour de Contenu que Symantec choisit de proposer moyennant un abonnement payant séparé, ou pour toute période pour laquelle vous avez autrement acquis, séparément, le droit d'obtenir des Mises à jour de Contenu. Symantec se réserve le droit de désigner, à tout moment et sans avis en donner préalablement, certaines Mises à jour de Contenu comme nécessitant la souscription d'un abonnement séparé ; étant entendu, toutefois, que si vous souscrivez une maintenance aux termes des présentes qui comprend certaines Mises à jour de Contenu à la date de souscription, vous n'aurez pas à payer de supplément pour continuer à recevoir ces Mises à jour de Contenu jusqu'à la fin de cette maintenance, ce même si Symantec indique que ces Mises à jour de Contenu doivent être achetées séparément. La présente Licence ne permet pas autrement au titulaire de la licence d'obtenir et d'utiliser des Mises à jour de contenu.

3. Installation du Produit et activation nécessaire

Le présent Logiciel contient des dispositifs techniques conçus pour en empêcher l'utilisation non autorisée (sans licence) ou illégale. Vous convenez que Symantec peut utiliser ces dispositifs afin de se protéger contre le piratage des logiciels. Le présent Logiciel peut contenir un mécanisme de protection qui limite la possibilité d'installer et de désinstaller le Logiciel sur un ordinateur au-delà d'un certain nombre de fois pour un certain nombre d'ordinateurs. La présente Licence et le Logiciel contenant le mécanisme de protection nécessitent une activation, comme cela est indiqué dans la Documentation. Le Logiciel ne fonctionnera que pendant une durée limitée avant que vous ne procédiez à son activation. Lors de l'activation, vous fournirez votre clé produit unique qui accompagne le Logiciel et l'ordinateur sous la forme d'un code alphanumérique sur Internet afin de vérifier l'authenticité du Logiciel. Si vous ne procédez pas à l'activation dans les délais indiqués dans la documentation ou conformément aux instructions du Logiciel, ce dernier cessera de fonctionner jusqu'à ce que l'activation soit effectuée, opération qui permettra de rétablir les fonctions du Logiciel. Si vous ne parvenez pas à activer le Logiciel sur Internet, ou par toute autre méthode indiquée au cours de la procédure d'activation, vous pouvez contacter le Support Clientèle de Symantec à l'aide des informations fournies par Symantec pendant l'activation, ou selon les instructions qui figurent dans la documentation.

4. Garantie limitée

Symantec garantit que le support sur lequel le Logiciel est distribué sera exempt de défauts pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de livraison du Logiciel. Votre seul recours, en cas de rupture de la présente garantie, sera, au choix de Symantec, le remplacement par Symantec de tout support défectueux renvoyé à Symantec pendant la période de garantie, ou le remboursement par Symantec de la somme que vous avez payée pour le Logiciel. Symantec ne garantit pas que le Logiciel répondra à vos besoins, ni qu'il fonctionnera sans interruption ou sans erreur.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ET DE RESPECT DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE. LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES. VOUS POUVEZ DISPOSER D'AUTRES DROITS, QUI VARIENT D'UN ETAT OU D'UN PAYS A L'AUTRE.

5. Exclusion de responsabilité

CERTAINS ETATS ET PAYS, Y COMPRIS LES PAYS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE, N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES. IL EST DONC POSSIBLE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION CI-DESSOUS NE VOUS SOIT PAS APPLICABLE.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE ET INDEPENDAMMENT DE SAVOIR SI TOUT RECOURS STIPULE DANS LES PRESENTES ATTEINT OU NON SON OBJECTIF ESSENTIEL, SYMANTEC ET SES CONCEDEANTS DE LICENCE NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES D'EVENTUELS DOMMAGES SPECIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES OU SIMILAIRES, Y COMPRIS TOUT MANQUE A GAGNER OU TOUTE PERTE DE DONNEES DECOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE D'UTILISER LE LOGICIEL, MEME SI SYMANTEC A ETE INFORME DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES.

LA RESPONSABILITE DE SYMANTEC ET DE SES CONCEDEANTS DE LICENCE N'EXCEDERA EN AUCUN CAS LE PRIX PAYE POUR L'ACHAT DU LOGICIEL. Les exclusions de responsabilité et limitations stipulées ci-dessus seront applicables, que vous acceptiez ou non le Logiciel.

6. Droits restreints du gouvernement des Etats-Unis

MENTION RELATIVE AUX DROITS RESTREINTS. Tous les produits et toutes les documentations Symantec sont de nature commerciale. Le logiciel et la documentation qui l'accompagne sont des « Articles Commerciaux » conformément à la définition qui est donnée de ce terme à l'article 48 C.F.R. section 2.101, composés d'un « Logiciel Commercial » et d'une « Documentation de Logiciel Commercial », conformément à la définition qui est donnée de ces termes aux articles 48 C.F.R. section 252.227-7014(a)(5) et 48 C.F.R. section 252.227-7014(a)(1), et à l'utilisation qui en est faite aux articles 48 C.F.R. section 12.212 et 48 C.F.R. section 227.7202. Conformément aux articles 48 C.F.R. section 12.212, 48 C.F.R. section 252.227-7015, 48 C.F.R. section 227.7202 à 227.7202-4, 48 C.F.R. section 52.227-14, et aux autres sections applicables du Code des Réglementations Fédérales (Code of Federal Regulations), le logiciel Symantec et la documentation qui l'accompagne sont concédés sous licence aux utilisateurs du gouvernement des Etats-Unis dans la limite des droits concédés à tous les autres utilisateurs, conformément aux conditions contenues dans le présent contrat de licence. Le fabricant est Symantec Corporation, 20330 Stevens Creek Blvd., Cupertino, CA 95014.

7. Réglementation relative aux exportations

Certains produits Symantec sont soumis aux contrôles à l'exportation du Département du Commerce américain (DOC), conformément à la réglementation sur les exportations (Export Administration Regulations, EAR) voir <http://www.bxa.doc.gov>. Toute violation de la législation américaine est strictement interdite. Vous acceptez de vous conformer à la réglementation EAR et à toutes les lois et réglementations internationales, nationales, régionales (y compris au niveau des Etats) et locales applicables, y compris toutes restrictions applicables concernant l'importation et l'utilisation. Les produits Symantec sont actuellement interdits à l'exportation et à la réexportation vers Cuba, la Corée du Nord, l'Iran, l'Irak, la Libye, la Syrie et le Soudan, et vers tout pays faisant l'objet de sanctions commerciales applicables. Vous acceptez de ne pas exporter ou réexporter, directement ou indirectement, tout produit vers tout pays visé dans l'EAR ou vers toute personne ou entité figurant sur les listes des personnes et entités interdites du DOC, sur la « liste rouge » (Debarred List) du Département d'Etat américain, ou sur les listes des ressortissants, des trafiquants de drogue ou des terroristes spécialement désignés (Specially Designated Nationals, Narcotics Traffickers or Terrorists) du Département du Trésor américain. De plus, vous acceptez de ne pas exporter ou réexporter des produits Symantec vers toute entité militaire qui n'est pas approuvée dans l'EAR, ou vers toute autre entité à des fins militaires, et acceptez l'interdiction de vendre tout produit Symantec en vue d'une utilisation avec des armes chimiques, biologiques ou nucléaires, ou avec des missiles susceptibles de porter de telles armes.

8. Clauses générales

Si vous résidez en Amérique du Nord ou en Amérique latine, le présent Contrat est régi par le droit de l'Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique. Dans les autres cas, il est régi par le droit anglais. Le présent Contrat, accompagné de tout Avenant éventuel, constitue l'intégralité du contrat conclu entre vous et Symantec au sujet du Logiciel, et : (i) remplace toutes communications, propositions et déclarations antérieures ou actuelles, orales ou écrites, relatives à son objet, et (ii) prévaut sur toutes conditions contraires ou supplémentaires de tout devis, commande, accusé de réception ou communication similaire entre les parties. En cas de manquement de votre part à l'une quelconque des conditions du présent Contrat, celui-ci sera résilié et vous devrez cesser d'utiliser le Logiciel et en détruire toutes les copies. Les exclusions de responsabilité et les limitations de garantie resteront applicables au-delà de la résiliation. Le Logiciel et sa documentation sont livrés départ usine Californie, Etats-Unis, ou Dublin, Irlande, respectivement (INCOTERMS CCI 2000). Le présent Contrat ne peut être modifié que par la voie d'un Avenant accompagnant la présente licence ou d'un document écrit signé par vous et Symantec. Si vous avez des questions au sujet du présent Contrat, ou si vous souhaitez contacter Symantec pour quelque raison que ce soit, veuillez écrire à : (i) Symantec Customer Service, 555 International Way, Springfield, OR 97477, Etats-Unis, à (ii) Symantec Consumer Support, PO Box 5689, Dublin 15, Irlande, ou à (iii) Symantec Customer Service, 1 Julius Ave, North Ryde, NSW 2113, Australie.

ANNEXE - CONTRAT DE LICENCE OPENNET

Contrat de licence pour les produits et services de contrôle parental

(ci-après « le Service ») proposé par OPENNET SA ayant siège social à San Sebastian, Espagne, Paseo Mikelletxe 58, 1 planta, et enregistrée sous le Numéro d'Identification Fiscale A-20959500 (ci-après « l'Editeur »).

1. LE SERVICE CONTRACTUEL PARENTAL ALICE INCLUS AVEC LE CONTRAT DE FOURNITURE DE L'ACCÈS INTERNET EST DESTINÉ À UN USAGE PRIVÉ À L'EXCLUSION DE TOUT USAGE PROFESSIONNEL. IL EST CONSTITUÉ D'UN LOGICIEL ET DE SERVICES ASSOCIÉS.

2. Le Client déclare avoir pris connaissance du présent Contrat de Licence et s'engage à en respecter les termes et conditions. Le Client convient en outre que ce contrat constitue la déclaration absolue et exclusive de l'accord existant entre les Parties (le Client et l'Editeur) et qu'il est annexé aux Conditions particulières du Service liant Alice (ci-après « le Fournisseur d'Accès ») au Client. L'installation et l'utilisation du Produit sont assujetties à l'acceptation du présent Contrat de Licence.

3. Le Service vise à permettre d'éviter l'accès aux sites web dont le contenu est lié au terrorisme, à la pornographie, aux drogues (fabrication, achat), aux sectes, à la violence, à la fabrication d'explosifs, au racisme ou à toute autre catégorie ajoutée éventuellement par l'Editeur qui fait que l'Internet devienne un outil plus sûr pour l'utilisateur dans le travail, l'éducation et les loisirs.

Le Service fonctionne au moyen de trois éléments intégrés :

- Le moteur d'analyse multi-langues capable de détecter automatiquement le contenu des pages Internet.

- Des listes de protection complémentaire composées d'adresses ou pages ne peuvent pas être sémantiquement détectées.

- Un service clientèle en ligne pour corriger des éventuelles erreurs de filtrage.

4. Le Client déclare connaître et accepter les caractéristiques du Service telles que décrites à l'article 2 du présent Contrat de Licence, et l'Éditeur ne peut-être tenu responsable d'une quelconque incompatibilité avec des composants matériels ou logiciels non standards présents dans les systèmes informatiques. Les différentes versions du Service disponibles sont compatibles avec les systèmes et les configurations les plus courantes. Ces configurations nécessaires sont décrites dans les documents commerciaux ou d'aide à l'installation ainsi que sur le site Internet du Fournisseur d'Accès (www.aliceadsl.fr). Le Client reconnaît les connaître.

5. Si le Client dispose d'une copie d'évaluation du Service l'Éditeur lui accorde, dans les conditions du présent Contrat de Licence, une licence et un droit non-exclusifs, non transférables, pour fins d'évaluation interne uniquement. Ces droits sont accordés pour une période limitée, indiquée soit sur le site web à partir duquel le Client s'est enregistré pour le Service, soit par tout autre moyen. Cette période d'évaluation commence à partir de la date à laquelle la Client a téléchargé le Service ou vous vous êtes inscrit aux services du Produit (selon le cas).

En cas de cessation de la licence accordée au Client pour quelque cause que ce soit, y compris à la fin de la période d'évaluation, le Service sera désactivé et le Client ne pourra plus y avoir accès et l'utiliser. Si le mécanisme de désactivation ne fonctionne pas, le Client accepte de cesser d'accéder et d'utiliser le Service. Le Client s'engage à effacer et à éliminer toutes les copies installées de la mémoire temporaire (RAM) ainsi que de la mémoire permanente (disque dur, CD-ROM, DVD ROM ou autre dispositif de stockage) de tous supports informatiques lui appartenant directement ou indirectement.

6. Utilisation du Service : le Client s'engage à utiliser le Service conformément à toute réglementation en vigueur qui pourrait être appliquée ainsi que toute politique ou lignes directes de tout fournisseur d'accès.

7. L'achat et la souscription au Produit donnent droit à :

- La fourniture du logiciel et l'enregistrement au service.
- Les nouvelles mises à jour du logiciel disponibles pendant la durée du contrat.
- La mise à jour quotidienne des listes et des paramètres (automatisées).
- Le service de déblocage en ligne.

8. Support technique : l'information concernant le Produit, son installation ou son utilisation peut être obtenue sur le site dans la rubrique Assistance à l'adresse : <http://support.aliceadsl.fr/contact/>

9. L'Éditeur s'engage à traiter les données à caractère personnel des Clients auxquelles il a accès conformément à la réglementation en vigueur.

10. Le Client reconnaît la pleine titularité de l'Éditeur sur le Service.

À ce titre, le Client reconnaît que l'Éditeur est titulaire des droits de la propriété intellectuelle des diverses versions du Service.

Le Client ne détient sur le Service que le droit d'utilisation non exclusif et incessible, dont la seule finalité est de satisfaire ses besoins propres.

Ceci exclut formellement tous droits, y compris la vente, la location ou toute autre forme d'exploitation économique du logiciel fourni, à l'exception du droit mentionné au paragraphe précédent. Le Client s'engage à ne pas reproduire, transformer, traduire le code objet du Service en code source, décompiler ou réaliser des versions ultérieures ou des logiciels dérivés de ce progiciel, sauf dans les conditions et limites strictement définies par la réglementation en vigueur.

11. L'Éditeur défendra et indemniser la Client face à toute réclamation selon laquelle la solution fournie et utilisée dans le cadre de ce Contrat viendrait enfreindre un droit d'auteur, un brevet ou un secret commercial, à la condition que :

- a) Le Client a notifié l'Éditeur par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la réclamation;
- b) L'Éditeur détienne le contrôle exclusif de la défense et de toutes les négociations de conciliation y afférentes, et
- c) le Client facilite à l'Éditeur l'assistance, l'information et les facultés nécessaires pour mener à bon terme les actions décrites.

12. L'Éditeur garantit que le Service est conforme aux spécifications techniques de la version utilisée au moment où le Service est mis à disposition du Client, à condition qu'il soit correctement installé et que son utilisation soit conforme aux fins pour lesquelles il a été conçu.

Le délai de garantie est de trente jours à compter de la date de l'installation, au cours desquels, l'Éditeur (ou toute personne désignée par lui) s'engage à corriger, à ses frais, toute défectuosité communiquée par le Client de bonne foi. Le terme de défectuosité fait référence au fonctionnement erroné du Service, ceci excluant la non adaptation du Service aux besoins spécifiques du Client. En cas de nouvelle version proposée par l'Éditeur, le Client bénéficiera d'un nouveau délai de 30 jours de garantie pour toutes les défectuosités liées aux modifications apportées dans la nouvelle version. En tout état de cause, le Client bénéficiera de la garantie légale applicable.

Cette garantie s'applique exclusivement au Service ne protégeant en aucun cas les bases de données du Client, les routines du système d'exploitation du matériel informatique, les logiciels rajoutés par le Client ou par indication de celui-ci, les travaux d'exploitation ou d'exécution des logiciels achetés, les sauvegardes effectuées ni tout autre aspect non énuméré par les spécifications fonctionnelles de la solution ou logiciel.

Cette garantie sera annulée en cas de modification ou mauvaise utilisation du Service.

13. Le Service est doté d'un mécanisme de mise à jour destiné à l'actualisation automatique de ses listes. Pendant la durée du contrat, toutes les versions ultérieures intégrant un nouveau moteur d'analyse seront distribuées de façon gratuite. L'Éditeur garantit ainsi que tous les Clients abonnés au Service soient toujours en possession de la technologie la plus récente.

14. L'Éditeur s'engage uniquement vis-à-vis des dommages causés au Client par toute action dolosive ou négligence grave et tout manquement imputable à l'Éditeur ou au Service.

En ce qui concerne les dommages causés par une éventuelle faute grave, par action ou omission, liée aux obligations du contrat et imputables à l'Éditeur ou au Service, l'Éditeur s'engage, dans la limite du montant de l'abonnement payé par le Client pour l'utilisation du Service

En aucun cas l'Éditeur ne saurait être tenu responsable du fonctionnement du produit lorsquel celui-ci est désactivé par le Client.

ANNEXE - CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE AGEMATIS

NOUS VOUS INVITONS À LIRE ATTENTIVEMENT LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE AVANT TOUTE UTILISATION ET À VOUS ASSURER QUE CE SERVICE

CORRESPOND À VOS BESOINS.

Les présentes conditions d'utilisation du Service, associées aux documents tarifaires publiés sur le Site Internet à l'adresse suivante <http://abonnement.aliceadsl.fr/cgu/recrutement/cgu.pdf?no=blocked:http://abonnement.aliceadsl.fr/cgu/recrutement/cgu.pdf?http://abonnement.aliceadsl.fr/cgu/recrutement/cgu.pdf> constituent l'intégralité du contrat entre AGEMATIS et Vous.

Le présent Service est réservé à un usage à titre strictement privé, personnel et non professionnel. En cliquant sur le bouton <valider>, vous déclarez :

- être majeur(e) et juridiquement capable de contracter les engagements visés aux présentes ;
- avoir effectivement lu et accepté les présentes conditions et être pleinement informé(e) que vous êtes tenu(e) d'en respecter les termes.

1. Définitions

Dans le cadre de ce contrat, on entend par :

AGEMATIS : Société Anonyme immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro B 441 053 816 dont le siège social est sis 7 rue Raymond Manaud - 33524 Bruges Cedex – France.

Vous : toute personne accédant au Service objet du présent contrat.

Contrat : les présentes conditions d'utilisation du Service, ses annexes (notamment la grille tarifaire) disponible sur le site Internet <http://www.aliceadsl.fr>.

Dysfonctionnement : arrêt de fonctionnement total ou partiel de l'un des services STEEKUP et/ou défaillance d'une de ses fonctionnalités.

Protocole IP : « Internet Protocol » : protocole commun spécifié par l'Internet Society (ISOC) permettant l'acheminement des données circulant sur le réseau Internet.

2. Objet du contrat et description du service

2.1 Le service objet des présentes conditions d'utilisation (ci-après désigné « le Service ») Vous permet de sauvegarder les données stockées sur le seul disque dur interne de votre terminal informatique (sont par exemple exclus les données stockées sur des supports de stockage externes et/ou réseaux locaux ou étendus) quelle qu'en soit la nature (texte, photos, vidéos, fichiers musicaux) selon un ordre et des modalités (fréquences, quantités...) optimisés par le logiciel STEEKUP (ci-après désigné le « Logiciel »).

Le Service requiert peu d'intervention de votre part, les données étant par défaut sélectionnées et sauvegardées de manière automatique, aux dates et heures déterminées par le Logiciel.

Vous conservez néanmoins la possibilité de sélectionner en mode manuel les données que vous souhaitez sauvegarder.

Vous pouvez, de même, identifier les données que Vous souhaitez exclure de toute sauvegarde. Ces données ne seront à aucun moment transférées vers les Serveurs d'AGEMATIS et AGEMATIS ne pourra en conséquence en aucun cas être responsable de l'absence de sauvegarde de ces données.

Pour connaître l'ensemble des modalités d'utilisation du service, Vous êtes invité à vous reporter au manuel en ligne accessible à l'adresse <http://help.alicebackup.steek.com/>

2.2 L'ensemble des données sauvegardées est stocké sur des serveurs distants sécurisés gérés par AGEMATIS par le biais de votre connexion haut débit au moyen du réseau Internet.

2.3 VOUS RECONNAISSEZ AVOIR ÊTRE INFORMÉ QUE LE SERVICE N'EST PAS UN SERVICE D'ARCHIVAGE MAIS DE SAUVEGARDE DE DONNÉES DE VOTRE POSTE DE TRAVAIL.

LES DONNÉES STOCKÉES AU MOYEN DU SERVICE SERONT RESTITUÉES À VOTRE DEMANDE JUSQU'À 30 JOURS SUIVANT LEUR EFFACEMENT DE VOTRE TERMINAL INFORMATIQUE.

AU-DELÀ DE CETTE PÉRIODE DE 30 JOURS, CES DONNÉES SONT AUTOMATIQUEMENT SUPPRIMÉES DES SERVEURS D'AGEMATIS ET NE POURRONT PLUS VOUS ÊTRE RESTITUÉES.

L'OBJET DU SERVICE EST EN EFFET DE VOUS PERMETTRE DE RAPATRIER DES DONNÉES EFFACÉES PAR ERREUR DE VOTRE POSTE DE TRAVAIL ET NON DE CONSERVER / D'ARCHIVER DES DONNÉES VOLONTAIREMENT SUPPRIMÉES DE VOTRE TERMINAL INFORMATIQUE PENDANT UNE DURÉE INDETERMINÉE.

En cas de désinscription à votre initiative ou à l'initiative d'AGEMATIS dans les conditions visées à l'article RESILIATION, ces données seront détruites 60 jours suivant la date effective de résiliation.

2.4 Les équipements (ordinateur, logiciels, moyens de télécommunications, etc.) permettant l'accès au Service sont à votre charge de même que les frais de télécommunications induits par leur utilisation.

2.5 Bien que le volume de stockage accordé à chaque utilisateur ne soit pas limité, vous déclarez être informé qu'au-delà de 20 Go de données stockées et afin de fournir, dans la mesure du possible, un service avec des performances optimales à tous les utilisateurs, les niveaux de priorité et de performance qui vous seront consentis pourront être diminués.

3. Durée

3.1 Le présent contrat est conclu à compter de votre souscription au Service, sous la condition suspensive de validation de la bonne installation du Logiciel sur votre terminal informatique dans les conditions visées à l'article INSTALLATION ET RECETTE DU SERVICE du présent contrat, pour une durée d'un mois tacitement reconductible par période de durée identique, sauf dénonciation dans les conditions visées à l'article RESILIATION.

3.2 Conformément aux dispositions de l'article L.121-20 du Code de la Consommation, Vous disposez néanmoins d'un délai de 7 (sept) jours francs à compter de Votre souscription au Service pour exercer Votre droit de rétractation, sans pénalité et sans motif. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article L.121-20-2, 1° du Code de la Consommation, ce droit de rétractation ne pourra plus être exercé dès lors que Vous aurez utilisé le Service.

Les données éventuellement stockées sur les serveurs d'AGEMATIS seront alors immédiatement détruites.

4. Installation et recette du service

4.1 Pour une utilisation optimale du Service, nous vous conseillons d'installer le logiciel à partir du compte administrateur de votre terminal informatique.

4.2 Une fois votre abonnement au Service réalisé, un premier envoi de données vers les serveurs AGEMATIS sera automatiquement effectué à des fins de vérification du bon fonctionnement du Service. Si ce test a été réalisé avec succès, Vous recevrez, par retour d'e-mail, une confirmation de réception des données. Cette confirmation vaut recette de bonne installation du service. Les engagements souscrits par AGEMATIS aux termes du présent contrat sont expressément subordonnés à la réception de cette confirmation.

5. Licence

5.1 AGEMATIS est seule propriétaire du ou des logiciels nécessaires au fonctionnement du Service et de toute amélioration qui pourra y être apporté durant l'exécution du présent contrat.

5.2 AGEMATIS Vous concède une simple licence d'utilisation, incessible, non exclusive et temporaire,

du ou des logiciels nécessaires à l'utilisation du Service et de leur éventuelle amélioration, aux conditions tarifaires mentionnées lors de votre souscription au Service.

5.3 Cette licence est strictement limitée à l'utilisation du logiciel sur un nombre maximum de 1 poste situé à la même adresse IP, au travers des interfaces et protocoles fournis et/ou autorisés par AGEMATIS.

5.4 Cette licence est concédée à seule fin de permettre le fonctionnement du Service, toute autre utilisation sans l'accord préalable et écrit d'AGEMATIS étant prohibée.

5.5 Vous n'êtes pas autorisé à reproduire, représenter, décompiler, désassembler, modifier, adapter, louer, céder, vendre le contenu du logiciel. AGEMATIS se réserve l'exclusivité de la réalisation de toute opération sur les programmes informatiques permettant le bon fonctionnement du Service afin de les rendre, si nécessaire, interopérables avec tout autre programme informatique.

5.6 Toute résiliation du présent Contrat entraîne automatiquement résiliation de la licence d'utilisation du logiciel fournis par AGEMATIS nécessaire à la réalisation de l'objet du présent contrat. En conséquence, Vous vous engagez, à la date de résiliation effective du présent contrat, à effacer définitivement de votre terminal informatique toute documentation qui vous aura été fournie ainsi que tous les éléments logiciels ayant servi à la fourniture du Service.

5.7 Le logiciel permettant le fonctionnement du Service intègre des modules open source dont la liste figure à l'adresse suivante <http://help.alicebackup.steek.com/open-source-components/>

6. Vos obligations

6.1 Vous garantissez avoir, préalablement à la souscription au Service, vérifié son adéquation à Vos besoins et avoir reçu tous les conseils et informations nécessaires à la conclusion du présent contrat en connaissance de cause. Les choix effectués lors de la commande, et éventuellement par la suite, relèvent de Votre entière responsabilité.

6.2 Vous déclarez être équipé du matériel informatique et de télécommunication nécessaire à l'utilisation du Service tout au long de la fourniture du Service, à savoir :

- un ordinateur équipé du système d'exploitation Microsoft Windows XP SP2+ ou VISTA ;
- une connexion Internet Haut débit ;
- une adresse e-mail valide.

6.3. Afin d'assurer la confidentialité des données sauvegardées, Vous devez choisir un mot de passe lors de Votre souscription au Service. Ce mot de passe est strictement personnel. Vous vous engagez à le conserver et à ne le communiquer sous aucun prétexte à quelque personne que ce soit à l'exception du personnel assurant l'assistance technique et pouvant en avoir besoin pour vous dépanner. Vous êtes seul responsable des conséquences résultant de la communication de votre mot de passe Personnel à tout tiers au présent contrat, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par AGEMATIS pour le préjudice subi de ce fait.

6.4. La souscription au Service implique la communication d'un certain nombre d'informations personnelles telle que votre adresse e-mail à AGEMATIS. Vous vous engagez à communiquer des informations exactes et à les tenir à jour en cas de changement, notamment en ce qui concerne votre adresse e-mail. AGEMATIS s'engage à respecter la protection de ces données dans les conditions visées au paragraphe DONNÉES PERSONNELLES ci-après.

Vous vous interdisez de manipuler/modifier l'unique identifiant de manière à dissimuler l'origine du contenu transmis via le Service, de Vous créer une fausse identité ou d'usurper celle d'un tiers.

6.5. Vous vous engagez à utiliser le Service dans des conditions normales et raisonnables. Dans le cas où votre usage revêt un caractère manifestement abusif et/ou de nature à nuire à son utilisation par tous tiers, par exemple en monopolisant la bande passante, AGEMATIS sera en droit de ne pas renouveler le présent contrat, sous réserve de vous en informer préalablement par e-mail. Le présent contrat prendra alors fin dans les conditions visées à l'article RESILIATION des présentes.

Le fait pour AGEMATIS de ne pas résilier le compte de tout utilisateur abusant du service ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation à se prévaloir des stipulations du présent paragraphe.

6.6. Vous vous interdisez de tenter de sauvegarder au moyen du Service des données ne figurant pas matériellement sur votre poste informatique (disque et support de stockages externes, données stockées en réseau interne et/ou externe).

6.7. Pour permettre le bon fonctionnement du Service, Vous vous interdisez de contourner les dispositifs techniques de limitation ou d'organisation des sauvegardes notamment en modifiant les extensions et/ou les en-têtes de Vos fichiers.

6.8. Vous vous engagez à ne pas bloquer les mises à jour des logiciels permettant le fonctionnement du Service. AGEMATIS ne pourra être tenue pour responsable de toute défaillance du Service résultant de l'absence d'intégration des mises à jour.

7. Responsabilité

7.1 VOUS RECONNAÎSSEZ ET ACCEPTEZ QUE LE RÉSEAU INTERNET OU TOUT AUTRE RÉSEAU UTILISÉ AUX FINS DE TRANSMISSION DES DONNÉES SAUVEGARDÉES PUISSE ÊTRE SATURÉ ET/OU QUE LES DONNÉES ÉCHANGÉES AU MOYEN DU RÉSEAU PUISSENT, MALGRÉ LA PRÉSENCE DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ, ÊTRE DÉTournées, ET/OU QUE LES DISPOSITIFS DE CRYPTAGE UTILISÉS PUISSENT, MALGRÉ TOUTES LES PRÉCAUTIONS PRISES, ÊTRE CONTournées ET CONSÉQUEMMENT, DÉGAGER AGEMATIS DE TOUTE RESPONSABILITÉ À CET EGARD.

7.2 LE SERVICE N'AYANT POUR OBJET QUE DE STOCKER DES DONNÉES REÇUES AU MOYEN DU RÉSEAU INTERNET ET DE RESTITUER CES DONNÉES SUR LEDIT RÉSEAU AGEMATIS NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DES CONSÉQUENCES D'UNE DÉFAILLANCE DU RÉSEAU INTERNET SUR LEQUEL AGEMATIS N'EXERCE AUCUNE MAÎTRISE.

7.3 VOUS ÊTES INFORMÉ ET ACCEPTEZ QUE TOUT OU PARTIE DU SERVICE PUISSE, POUR DES RAISONS DE RÉPARATION, ÉVOLUTION OU MAINTENANCE, ÊTRE MOMENTANÉMENT INTERROMPU ET RENVOYÉZ À TOUTE ACTION À L'ENCONTRE D'AGEMATIS DU FAIT DE L'IMPOSSIBILITÉ TEMPORAIRE D'ACCÉDER AU SERVICE DU FAIT DE CETTE INTERRUPTION SOUS RÉSERVE QUE CELLE-CI N'EXCÈDE PAS QUATRE HEURES. AGEMATIS S'ENGAGE À RÉTABLIR LE SERVICE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS EN FONCTION DES CONTRAINTES TECHNIQUES RENCONTRÉES.

7.4 AGEMATIS NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE DÉFAUTS ET/OU D'INTERRUPTION DU SERVICES STEEKUP DANS LES CAS DE FORCE MAJEURE TELS QUE DÉFINIS CI-APRÈS.

7.5 LA RESPONSABILITÉ D'AGEMATIS NE SAURAIT ÊTRE ENGAGÉE DU FAIT DES INTERFÉRENCES DE TIERS DANS LES SYSTÈMES DE COMMUNICATION ET DE TRANSMISSION OU DES DYSFONCTIONNEMENT OU ARRÊT DU SERVICE DUS À DES NÉGLIGENCES, À DES FAUTES OU À UN ACTE QUELCONQUE DE VOTRE PART OU D'UN TIERS AU PRÉSENT CONTRAT.

7.6 LES OPÉRATIONS DE SAUVEGARDE SONT, PAR DÉFAUT, RÉALISÉES DE MANIÈRE AUTOMATIQUES ET INTUITIVES, PENDANT UNE DURÉE DÉTERMINÉE DE MANIÈRE OPTIMALE EN FONCTION DES USAGES COURANTS ET DES CONTRAINTES TECHNIQUES LIÉS NORMALEMENT À LA QUANTITÉ DE DONNÉES À TRANSFÉRER ET À LA DISPONIBILITÉ DE LA BANDE PASSANTE, SUR LAQUELLE AGEMATIS N'EXERCE AUCUNE MAÎTRISE.

NEANMOINS, VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE SÉLECTIONNER, AU MOYEN DE L'OUTIL DE SÉLECTION

MANUEL DU LOGICIEL, LES DONNÉES QUE VOUS SOUHAITEZ SPÉCIFIQUEMENT SAUVEGARDER, POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR CETTE OPTION VOUS ÊTES INVITÉ À VOUS REPORTER À LA PAGE AIDE FIGURANT À L'ADRESSE SUIVANTE : [HYPERLINK http://help.alicebackup.steek.com/](http://hyperlink http://help.alicebackup.steek.com/) <http://help.alicebackup.steek.com/>

AGEMATIS NE VOUS GARANTIT EN AUCUN CAS LA SAUVEGARDE EFFECTIVE ET COMPLÈTE DE DONNÉES SPÉCIFIQUES, DÈS LORS QUE CELLES-CI N'AURONT PAS ÉTÉ IDENTIFIÉES AU MOYEN DE L'OUTIL DE SÉLECTION MANUEL DU LOGICIEL.

7.7 LE LOGICIEL IDENTIFIE LES PÉRIODES LES PLUS FAVORABLES POUR PROCÉDER AUX SAUVEGARDES. AGEMATIS NE PEUT À AUCUN MOMENT GARANTIR QUE LES DONNÉES FIGURANT SUR VOTRE TERMINAL INFORMATIQUE, Y COMPRIS LES DONNÉES QUE VOUS AURIEZ SÉLECTIONNÉES COMME PRIORITAIRES, SERONT SAUVEGARDÉES DANS UN DÉLAI PRÉCIS.

VOUS POURREZ À TOUT MOMENT VÉRIFIER À PARTIR DE VOTRE COMPTE PERSONNELS, LES DONNÉES EFFECTIVEMENT SAUVEGARDÉES SUR LES SERVEURS D'AGEMATIS ET LA DATE DE LA DERNIÈRE SAUVEGARDE OPÉRÉE.

AGEMATIS NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DE L'IMPOSSIBILITÉ DE RESTITUER DES DONNÉES QUI N'AURONT PAS ÉTÉ EFFECTIVEMENT STOCKÉES SUR SES SERVEURS.

7.8 LE SERVICE N'A PAS POUR OBJET D'ASSURER LA SAUVEGARDE ET LA RESTITUTION DE DONNÉES À FORTE VALEUR AJOUTÉE.

VOUS VOUS INTERDISEZ EN CONSÉQUENCE DE RECOURIR AU SERVICE EN VUE D'ASSURER LA SAUVEGARDE DE DONNÉES :

- À CARACTÈRE PROFESSIONNEL : À CET EGARD AGEMATIS NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES, TELS QUE, SANS QUE CETTE LISTE SOIT LIMITATIVE, PERTES DE REVENUS, PRÉJUDICE D'IMAGE, PRÉJUDICE COMMERCIAL ;
- RÉVÉTANT UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 12 MOIS DE FACTURATION.

7.9 AGEMATIS NE POURRA ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DU DÉFAUT DE COMPATIBILITÉ ENTRE VOTRE ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LE LOGICIEL OU TOUT AUTRE ÉLÉMENT TECHNIQUE NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE L'OBJET DU PRÉSENT CONTRAT, DES LORS QUE POSTÉRIEUREMENT À LA RÉALISATION DU TEST VISÉ À L'ARTICLE INSTALLATION ET RECETTE DU SERVICE CI-DESSUS, VOUS AURIEZ MODIFIÉ VOTRE ÉQUIPEMENT SANS EN INFORMER AGEMATIS OU SES REPRÉSENTANTS.

8. Garantie

Vous êtes seul responsable des données stockées sur les serveurs et de l'utilisation que vous faites du Service.

Vous garantissez AGEMATIS contre tout recours intenté à son encontre ou à l'encontre de ses dirigeants, administrateurs, salariés, affiliés et clients résultant :

- de toute violation de Votre part de toute disposition légale et/ou contractuelle ;
- de tout préjudice, dommage matériel et/ou immatériel que Vous pourriez occasionner par l'utilisation du Service.

Dans le cas où Votre garantie serait due, Vous vous engagez à indemniser AGEMATIS de tous frais, charges, indemnités et dépenses que celle-ci aurait à supporter de ce fait, en ce compris les honoraires de ses avocats et conseils.

9. Protection des données personnelles

9.1 Pour le bon fonctionnement du Service, AGEMATIS est tenue de recueillir certaines données personnelles vous concernant telles que nom, adresse e-mail, sexe, date de naissance.

Ces informations nominatives sont destinées être utilisées pour les seules nécessités de la gestion du présent contrat. AGEMATIS s'engage à ne pas les communiquer à quelque tiers que ce soit, à l'exception de ses cocontractants, pour les stricts besoins de la fourniture du Service, ainsi que sur requête des autorités judiciaires.

Vous pouvez accéder à tout moment aux informations nominatives Vous concernant et les faire rectifier ou supprimer l'absence finale cas échéant, en contactant AGEMATIS à l'adresse visée en tête des présentes.

9.2 Le Logiciel scannera régulièrement votre ordinateur afin de détecter les fichiers nouveaux, supprimés ou supprimés, et procéder à toute mise à jour des données stockées sur les serveurs d'AGEMATIS ainsi qu'à toute restauration de ces données sur Votre poste informatique.

Pour ce faire, le Logiciel catalogue le nombre et la taille totale des fichiers stockés dans votre ordinateur, inspecte les en-têtes et autres informations techniques relatives aux données de ces fichiers afin de les identifier et de prendre en compte leurs éventuelles modifications ainsi que pour s'assurer que chaque type de fichier est correctement associé à son extension.

AGEMATIS s'engage à ne jamais prendre connaissance, sous aucune raison, du contenu de vos fichiers, autre que son type (par exemple : photo numérique, document texte etc...), sa taille et les dates de ses création, modification et suppression.

Tous les fichiers sont transmis crypté au serveur AGEMATIS. Ils sont par ailleurs, le cas échéant, retourné cryptés, jusqu'à leur complète restauration sur votre terminal informatique.

9.3 En aucun cas, AGEMATIS ne louera, vendra ou donnera à titre gratuit toute information personnelle collectée, ni ne communiquera ou échangera de données personnelles, telles que listes de clients avec quelque tiers que ce soit, sauf pour les besoins de la fourniture du Service.

En revanche, Vous autorisez expressément AGEMATIS à utiliser les données non personnelles collectées dans le but de réaliser, notamment, des analyses statistiques anonymes d'utilisation du Service (tel que, sans que cette liste soit limitative, délais entre deux sauvegardes, quantité de données sauvegardées, type de fichiers – son, image, traitement de texte... – des données).

En utilisant le Service, vous acceptez formellement qu'AGEMATIS collecte et utilise les données telles que décrit dans le présent article.

10. Service client

Vous trouverez les coordonnées du Service Clients sur <http://support.aliceadsl.fr/>

11. Maintenance et évolution

AGEMATIS se réserve le droit de modifier le contenu et/ou l'architecture du logiciel permettant le fonctionnement du Service afin d'adapter à l'évolution du marché ou des réglementations à venir et de tenir compte d'éventuelles contraintes techniques ultérieures.

AGEMATIS procédera par ailleurs à la mise à jour du Service chaque fois qu'elle l'estimera nécessaire pour en améliorer les fonctionnalités.

Dans le cas où en raison de telles modifications, Vous considériez que le Service n'est plus adapté à vos besoins, Vous pourrez résilier le présent contrat dans les conditions visées à l'article RESILIATION ci-après. Vous ne pourrez en revanche prétendre à aucune indemnisation de ce fait.

12. Résiliation

Chaque partie a en droit de résilier le présent contrat à l'échéance de chaque période contractuelle d'un mois sous réserve d'un préavis de 10 jours.

En cas de violation des termes du présent contrat, de tout détournement des fonctionnalités du Service à des fins autres que la sauvegarde et la restitution de vos Données, l'utilisation abusive du Service, AGE MATIS sera en droit de procéder à la résiliation immédiate et de plein droit du présent contrat par simple e-mail sans que Vous puissiez solliciter une quelconque indemnité à ce titre.

En cas de résiliation, pour quelque cause que ce soit, AGE MATIS conservera Vos données stockées sur ses serveurs pendant une période de 60 jours à compter de la date effective de la résiliation. Au-delà de cette période, AGE MATIS procédera à la destruction de vos données sans être tenue de vous en informer préalablement et sans que vous puissiez solliciter une quelconque indemnité à ce titre.

13. Force majeure

AGE MATIS ne pourra pas être tenue pour responsable de l'inexécution partielle ou totale de ses obligations ou de tout retard dans l'exécution de celles-ci, si cette inexécution ou ce retard ont été provoqués par la survenance d'événements imprévisibles, irrésistibles et extérieurs. Seront notamment considérés comme éléments imprévisibles, irrésistibles et extérieurs, une décision gouvernementale, une guerre, une guerre civile, un sabotage, une inondation, une perturbation dans les sources d'approvisionnement (tels que, par exemple et sans que cette liste soit limitative, les minutes de télécommunication, l'électricité et l'essence), une épidémie, une grève, un lock-out, un arrêt ou un incident de machines, ou un plusieurs virus informatiques, une attaque d'un ou plusieurs pirates, un incendie, une explosion ou tout autre événement indépendant du contrôle d'AGE MATIS. AGE MATIS Vous informera de tout retard résultant d'un cas de force majeure et prendra toutes les mesures pour y remédier.

14. Transmission des obligations du présent contrat

AGE MATIS pourra librement sous-traiter tout ou partie de la fourniture du Service à tout tiers de son choix. AGE MATIS pourra par ailleurs librement céder le bénéfice du présent contrat à toute personne de son choix.

15. Clause finale

Dans l'éventualité où l'une quelconque des dispositions du présent contrat serait déclarée nulle ou sans effet, de quelque façon et pour quelque motif que ce soit, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres dispositions du présent contrat.

16. Loi applicable

Le présent contrat est réputé conclu en France.

Il est, d'un commun accord entre les parties, soumis à la loi française, sauf dispositions légales d'ordre public contraires.

17. Date et modification des conditions générales d'utilisation

AGE MATIS se réserve le droit de modifier les présentes conditions d'utilisation à tout moment. AGE MATIS vous informera dans ce cas de toute modification et des nouvelles conditions d'utilisation applicables par e-mail au moins 30 jours avant leur entrée en vigueur. AGE MATIS ne pourra être tenue pour responsable en cas d'adresse e-mail inconnue ou de non réception de cet e-mail. Le seul fait de continuer à utiliser le Service au-delà de 30 jours suivant la transmission de ces nouvelles conditions d'utilisation entraînera leur acceptation. A défaut d'acceptation de ces conditions générales Vous pourrez procéder à la résiliation de votre souscription dans les conditions visées à l'article RESILIATION, sans pouvoir solliciter une quelconque indemnisation à ce titre. Les présentes conditions d'utilisation du Service entrent en vigueur à compter du 5 Décembre 2007.

ANNEXE - CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

METABOLI

En résumé :

Metaboli propose en partenariat avec ALICE un service d'abonnement sur Internet permettant de librement télécharger tout ou partie d'un catalogue de jeux vidéo pour PC, sans avoir à les installer depuis un support CD-Rom ou DVD-Rom.

Pour en bénéficier, l'abonné doit disposer du matériel PC nécessaire au fonctionnement du service et au fonctionnement des jeux vidéo qu'il souhaite télécharger. Il doit également disposer préalablement d'un accès haut débit à Internet.

L'utilisation du service implique l'installation d'un "Player Metaboli", délivré sous licence, permettant le téléchargement rapide des jeux, l'évaluation indicative des performances du matériel de l'abonné et la gestion des données téléchargées sur son disque dur.

Metaboli travaille avec de nombreux partenaires (Distributeurs, Fournisseurs d'accès Internet, Éditeurs de jeux, Fournisseurs de technologie...) et répond à l'ensemble des obligations légales qui s'imposent aux sites marchands sur Internet. Metaboli fait ses meilleurs efforts pour fournir à ses abonnés un service rapide et réactif. Un service d'assistance gratuit est à la disposition des abonnés à l'adresse : support.alice@metaboli.fr.

L'abonné bénéficie du service pendant toute la durée de son abonnement et reste libre de le dénoncer à tout moment.

En contrepartie du service dont il bénéficie, l'abonné s'engage à respecter les règles en usage sur l'Internet ainsi que les présentes conditions générales d'abonnement.

Merci de bien vouloir lire attentivement l'ensemble des conditions générales d'abonnement avant d'utiliser le service. Ce texte servira de référence en cas de litige entre Metaboli et l'abonné, leur acceptation par ce dernier étant un préalable indispensable à toute utilisation du service.

Nous avons fait en sorte d'être le plus clair et précis possible: en cas de question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse susmentionnée.

Si en tout état de cause, même après renseignement, l'un des clauses ne vous paraît pas acceptable, nous vous demandons tout simplement de ne pas souscrire au service.

1. Préambule

Le présent document constitue les conditions générales d'abonnement (ci-après les « Conditions Générales d'Abonnement ») du service proposé par Metaboli en partenariat avec ALICE (ci-après « le Service ») à tout internaute inscrit ou ayant valablement souscrit un abonnement (ci-après « l'Abonné ») à partir de l'adresse Internet <http://jeuxvideo.aliceads.fr> (ci-après « le Site »).

2. Qui est Metaboli ?

Metaboli est une société immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 439 915 415. L'ensemble des mentions légales est disponible sur le Site.

3. Objet du Service, Territoire visé

Le Service est accessible, contre rémunération, à toute personne résidant en France métropolitaine, dans les DOM-TOM ou les principautés d'Andorre ou de Monaco. Il permet de librement télécharger tout ou partie d'un catalogue de jeux vidéo pour PC sans avoir à les installer depuis un support CD-Rom ou DVD-Rom.

Le Service permet également aux Abonnés de s'informer, de consulter des articles et chroniques liés à l'univers du jeu vidéo, de participer à des jeux concours, de communiquer en ligne ou de faire partie d'une communauté de joueurs.

4. Pré-requis : Equipement informatique nécessaire à l'accès au Service

Le Service est accessible au moyen d'un ordinateur PC, équipé de Microsoft® Windows® 2000, Windows® XP ou Windows VISTA comprenant 256 mégaoctets (Mo) ou plus. De plus, l'ordinateur de l'Abonné doit répondre aux configurations minimales requises, propres à chaque jeu et fournies par l'éditeur du jeu concerné afin de pouvoir le faire fonctionner. Pour aider l'Abonné, Metaboli fournit à titre indicatif des informations quant à la compatibilité de certains composants de son ordinateur avec chacun des jeux vidéo proposés dans l'abonnement.

L'ordinateur doit être préalablement raccordé à l'Internet au travers d'un accès dit "haut débit" fourni par ALICE.

L'utilisation du Service suppose le téléchargement préalable du logiciel EXTENDER® (ci-après le « Player Metaboli ») qui permet le rapatriement et la gestion des données nécessaires au jeu sur l'ordinateur de l'Abonné. Ce logiciel est la propriété exclusive de la société EXENT Technologie et est protégé par les lois relatives aux droits d'auteurs applicables en France, les conventions et les traités internationaux relatifs aux droits d'auteurs et toute autre loi applicable. Il est accordé à l'Abonné par les présentes une licence et des droits limités et non exclusifs pour utiliser une (1) copie du logiciel sur un ordinateur domestique ou portable. En vertu du présent contrat de licence, ce dernier n'est pas autorisé à : copier, modifier, extraire le code source, décompiler, créer des produits dérivés du logiciel, ni supprimer aucune identification du nom du ou des propriétaires du logiciel, en tout ou partie. Il est autorisé à utiliser le logiciel pour son usage personnel mais n'a pas le droit : - de vendre, transférer, louer ou donner le logiciel à des tiers. Le logiciel est fourni sous licence et n'est en aucun cas vendu.

Dans le cadre de l'optimisation du Service, Metaboli pourra être amené à mettre à jour le Player Metaboli et à proposer à l'Abonné l'installation desdites mises à jour. Metaboli ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable, en cas de refus par l'Abonné d'installer ces mises à jour, de tout dysfonctionnement du Service qui résulterait dudit refus.

5. Modalités des offres

5.1 Packs :

Metaboli met à la disposition des Abonnés deux Formules d'Abonnement (ci-après les « Packs »).

L'abonnement est conçu pour une période initiale de un (1) mois (744 heures) puis se renouvelle tacitement par périodes successives de même durée. Dans tous les cas, l'abonnement prend effet à la date inscrite sur la confirmation de paiement reçue par l'Abonné.

L'abonné peut librement et à tout moment dénoncer son abonnement de telle sorte que ledit abonnement soit résilié à l'expiration de la période en cours, sans qu'aucun renouvellement n'intervienne.

La dénonciation se fait en ligne en quelques clics via l'Espace Abonnés « Mon compte » sur le portail www.aliceads.fr et doit être transmise au moins 7 jours avant la fin du mois en cours. Ce délai technique est nécessaire pour que la résiliation prenne effet avant qu'une nouvelle mensualité ne soit facturée par ALICE. Si l'Abonné demande la résiliation à un Pack moins de 7 jours avant la fin du mois en cours, la résiliation ne sera prise en compte qu'après la facturation d'une nouvelle mensualité. Son Pack restera alors actif un mois de plus jusqu'à la prise en compte de sa résiliation définitive.

Metaboli s'engage à ajouter régulièrement de nouveaux jeux vidéo dans ses Packs. Aux seules fins d'information, la rubrique « Prochainement » permet aux Abonnés d'avoir une idée des jeux qui viendront dans le futur s'ajouter au Pack.

Bien que la volonté de Metaboli soit de ne retirer aucun jeu vidéo des Packs, Metaboli reste dépendante des licences concédées par les éditeurs de jeux et peut être amené dans un certain nombre de cas (perte de droit par l'éditeur, licence retirée à Metaboli,...) à supprimer certains jeux vidéo. L'ajout de nouveaux jeux compense dans ce cas les éventuelles suppressions d'anciens jeux.

L'Abonné est informé que peuvent intervenir, pendant la durée de l'abonnement, des mises à jour automatiques des jeux vidéo téléchargés sur son ordinateur PC. Ces mises à jour permettent à l'Abonné de bénéficier, sans démarche de sa part, de la version la plus aboutie des jeux téléchargés, conformément aux versions et patches fournis par les éditeurs. Dans tous les cas, l'utilisation de ces mises à jour est strictement interdite au Service.

5.2 Offre d'essai :

Metaboli se réserve la possibilité de proposer ponctuellement une offre d'essai permettant de découvrir l'un des Packs à la fois préférentiel et de tester le Service. Les différentes modalités de l'offre d'essai (durée, prix, Pack proposé...) sont alors précisées sur le Site lors de chaque opération. Chaque internaute ne pourra souscrire qu'une seule fois à chaque offre d'essai.

Dès l'expiration de l'offre d'essai, l'Abonné disposera automatiquement de l'abonnement au Pack sur lequel portait l'offre d'essai, dans les mêmes conditions que celles définies à l'article 5.1.

L'Abonné reste libre de dénoncer à tout moment sa souscription à l'offre d'essai de telle sorte que ladite souscription soit résiliée à son échéance sans qu'aucun renouvellement n'intervienne. La dénonciation se fait en ligne en quelques clics via l'Espace Abonnés « Mon compte » sur le portail www.aliceads.fr et doit être transmise au moins 7 jours avant la fin de la période d'essai. Si l'Abonné demande la résiliation de son offre d'essai moins de 7 jours avant la fin de la période d'essai, il supporte le risque que la résiliation ne soit prise en compte qu'après la facturation d'une première mensualité. Son Pack restera alors actif pendant un mois jusqu'à la prise en compte de sa résiliation définitive.

6. Règles de conduite

D'une manière générale, l'Abonné n'est autorisé à utiliser le Service que pour son usage strictement personnel et privé dans le cadre du cercle de famille à l'exclusion de toute utilisation, notamment à des fins professionnelles, commerciales ou promotionnelles.

6.1 Respect des droits de propriété intellectuelle

Le Site, l'ensemble des logiciels, présentations d'informations, jeux, dénominations, noms commerciaux, marques de produits ou de services, inventions, et de manière générale toute création quel que soit le genre accessible à l'aide du Service, demeurent la propriété exclusive de leurs titulaires respectifs, à savoir Metaboli, Event Technologie, les éditeurs de jeux concernés ou toute autre ayant droit concerné. L'ensemble des programmes, jeux vidéo, services, fonctionnalités sont fournis sous licence et ne confèrent à l'Abonné qu'un simple droit d'usage dans le cadre strict de son abonnement. Cette licence ne confère aucun titre ni droit de propriété, qui restent réservés. En vertu de cette licence, l'Abonné n'est pas autorisé à, en tout ou partie, copier, photocopier, reproduire, traduire, extraire le code source, modifier, désassembler, décompiler, créer des produits dérivés inspirés des programmes, jeux, services ou fonctionnalités, ni supprimer aucune identification du nom du propriétaire sans autorisation écrite préalable. L'utilisation du Service n'est autorisée que pour un usage personnel et ne permet notamment pas : - de vendre, transférer des reproductions, louer ou donner les programmes, jeux, services ou fonctionnalités, - de publier, en ligne ou non de distribuer toute image, son, fichier, graphique, clip art, animation, base de données ou tout autre élément contenu des programmes, jeux, services ou fonctionnalités.

- d'exploiter les programmes, jeux, services ou fonctionnalités ou n'importe lequel de leurs composants dans tout lieu public, notamment cybercafé ou salle de jeux vidéo. - d'héberger ou fournir les

programmes, jeux, services ou fonctionnalités dans leurs versions multi-joueurs en réseau pour tout utilisateur en ligne sans autorisation écrite préalable de l'ayant droit concerné.

6.2 Prise en compte des spécificités liées à l'utilisation d'un Service informatique fourni via Internet

- Performance du Service : L'Abonné déclare avoir pris connaissance des spécificités du réseau Internet et des limitations inhérentes à un Service fourni sur un réseau où interagit de nombreux intervenants. Il est amené à être à chaque Abonné de prendre toutes les mesures afin d'assurer la protection des données et logiciels stockés sur son ordinateur, notamment contre la contamination par des virus, ou spywares (logiciels espions) qui pourraient être introduits par des tiers via Internet.

- Continuité du Service et maintenance : Metaboli s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer l'accès continu à son Service. Cependant, Metaboli ne peut garantir la stabilité des taux de transfert et des temps de réponse qui ne relèvent pas de sa seule intervention mais des caractéristiques inhérentes au réseau Internet et de prestations assurées par des tiers. De même, le Service fonctionnant à travers un environnement informatique placé sous la gestion et la responsabilité de l'Abonné, Metaboli ne pourrait être tenu responsable en cas de disfonctionnement du Service lié à un élément dont elle n'aurait pas directement la maîtrise.

Metaboli se donne le droit d'effectuer toutes opérations de maintenance nécessaires à la bonne marche du Service et s'engage, chaque fois que cela est possible, à en limiter la durée et à intervenir dans des périodes pendant lesquelles la gêne occasionnée sera la plus limitée pour les Abonnés. Dans le cadre de son abonnement forfaitaire, l'Abonné ne pourra réclamer une quelconque compensation au titre des opérations sus-citées dès lors que celles-ci auront gardé un caractère occasionnel.

- Compatibilité du Service : Metaboli propose un Service qui a été préalablement testé et qui présente une compatibilité avec la plupart des composants utilisés pour se connecter sur Internet et jouer à des jeux vidéo. Néanmoins, compte tenu de sa dépendance à l'égard des prestations fournies par des tiers (notamment les fabricants de matériels informatiques et de périphériques (éditeurs de logiciels), Metaboli ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuelles disfonctionnements dans la mise à disposition ou la qualité du Service.

D'une façon générale, Metaboli ne saurait être tenu pour responsable de toute perte de donnée, détérioration et plus généralement de tout préjudice matériel ou moral susceptible d'affecter l'Abonné dont elle ne serait pas directement à l'origine.

7. Outils Communautaires

Outre l'accès aux jeux vidéo, le Service permet aux Abonnés d'accéder à un ensemble d'outils permettant d'interagir avec la communauté des Abonnés au Service. L'utilisation de ces outils, tels que notamment, Forum, messagerie privée, upload de contenu, publication d'avis, de commentaires ou de messages, est subordonnée au respect des Conditions Générales d'Abonnement et plus particulièrement du présent article.

7.1 Principes de modération

Compte tenu des finalités d'interactivité du Service, et de l'importance du flux des échanges, Metaboli modère la majorité des contenus fournis par les Abonnés à posteriori. Par exception, les avis concernant les jeux vidéo et les commentaires sur les news sont modérés à priori puis publiés sur le site.

Metaboli se réserve le droit de supprimer tout contenu illicite, de suspendre le Service ou de résilier l'abonnement de tout Abonné agissant en violation des présentes, dans les conditions définies à l'article 10.1. En sa qualité d'auteur, l'Abonné est informé qu'il est susceptible de voir sa responsabilité civile que pénale engagée pour les contenus publiés sous sa responsabilité sur le Site.

En sa qualité d'hébergeur de données, Metaboli fera ses meilleurs efforts pour retirer, dès la connaissance de son caractère manifestement illicite (ex : fichier contrefaisant), toute donnée présente sur le Site et conserve, conformément aux obligations légales, toute information de nature à permettre l'identification de l'auteur incriminé.

En tout état de cause, les Abonnés sont invités à signaler tout contenu ou fichier susceptible de présenter un caractère illicite à l'adresse support.alice@metaboli.fr

7.2 Propriété des contributions

L'Abonné choisit librement de procéder à une publication de ses contributions sur le Site. Il déclare disposer de tous les droits afférents à ces contributions et garantit à ce titre Metaboli contre tout recours éventuel de tiers.

En choisissant de procéder à une publication, l'Abonné permet à Metaboli de mettre gracieusement la contribution concernée à disposition des Internautes via le Site et cède expressément à Metaboli tous droits de propriété intellectuelle nécessaires à une telle publication, notamment le droit de reproduction, de représentation, pour le monde entier et pour la durée des droits attachés aux contributions publiées.

8. Modification des Conditions Générales d'Abonnement et des tarifs

L'Abonné est informé que Metaboli se réserve le droit de modifier à tout moment les Conditions Générales d'Abonnement et/ou les tarifs sous réserve d'en informer l'Abonné préalablement. Les modifications concernées ne seront applicables que pour les périodes de renouvellement des Packs. En tout état de cause, l'Abonné dispose, dans les conditions définies à l'article 5 des présentes, d'un droit de dénonciation en cas de désaccord avec lesdites modifications.

9. Résiliation

9.1 Résiliation par Metaboli

Le Contrat d'abonnement au Service pourra être résilié par Metaboli, sans préavis ni indemnité au bénéfice de l'Abonné en cas :

- d'utilisation illicite, de tentative d'utilisation illicite ou de complicité d'utilisation illicite du Service (notamment le piratage, la contrefaçon ou l'utilisation de coordonnées/moyens de paiement frauduleux...),

- de manquement de l'Abonné à l'une ou l'autre des obligations lui incombant au titre des présentes Conditions Générales d'Abonnement,

- de retard de paiement,

- de cessation de l'exploitation du Service, et notamment en cas de décision ou d'injonction de l'autorité publique, d'une juridiction, ou de dispositions légales ou réglementaires imposant directement ou indirectement la cessation de l'exploitation du Service.

En tout état de cause, la résiliation d'un contrat d'abonnement entraînera la fermeture du compte correspondant de l'Abonné.

9.2 Résiliation par l'Abonné

L'Abonné peut librement et à tout moment dénoncer un abonnement à un Pack ou une Offre d'essai, dans le respect de l'article 5 des présentes.

10. Preuve, Conservation et archivage

Les données relatives aux abonnements sont conservées par Metaboli dans des conditions raisonnables de sécurité. L'archivage de ces données est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable, conformément aux dispositions du Code civil. En cas de conflit entre les données détenues par Metaboli et tout autre document, il est expressément convenu que lesdites données font foi entre les parties.

11. Dispositions relatives au code de la consommation

Conformément à l'article L. 121-20 du Code de la consommation, l'Abonné dispose d'un droit de rétractation de 7 jours francs à compter de sa souscription au Service.

Toutefois, le droit de rétractation tel qu'évoqué à l'alinéa précédent n'est, selon l'article L121-20-2 du même Code, pas applicable aux services dont l'exécution a commencé, avec le consentement du consommateur, avant la fin du délai de 7 jours francs. L'Abonné est donc informé que toute connexion au Service entraînera l'impossibilité pour lui d'utiliser son droit de rétractation.

12. Respect de la vie privée, protection des données personnelles et transmission d'informations

Les données fournies par les Abonnés au Service, ainsi que leur adresse IP et leur adresse email, sont enregistrées dans la base de données du Service de gestion des abonnements de Metaboli et sont gérées avec un souci constant de confidentialité. L'Abonné garantit la transmission d'informations exact et s'engage à transmettre dans les plus brefs délais toute modification les concernant.

Les données personnelles fournies sont aussi utilisées par Metaboli pour communiquer à l'Abonné des informations relatives au Service (notamment les mises à jour comme les ajouts de jeux) et ne seront pas utilisées à des fins commerciales sans autorisation préalable de l'Abonné concerné.

Les données personnelles seront transmises à AJICE qui se réserve le droit de les céder à des tiers. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 78, l'Abonné dispose, sur les données personnelles le concernant, d'un droit d'accès et de rectification, qu'il peut exercer via son compte. L'Abonné peut également s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que les données personnelles le concernant fassent l'objet d'un traitement, ou, sans motif, à ce qu'elles soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Pour toute demande, merci d'écrire à support.alice@metaboli.fr

Le Site est conçu de manière à être particulièrement attentif aux besoins de ses Abonnés. A cette fin, le Site fait usage de cookies dont la seule finalité est de signaler le passage de l'Abonné. Les cookies ne sont utilisés que dans un but d'amélioration du Service personnalisé de chaque Abonné. En cas de refus de ces cookies par l'Abonné (ex : via son navigateur Internet), Metaboli ne pourra garantir le bon fonctionnement de l'intégralité des fonctionnalités du Service.

13. Avertissement concernant les risques d'épilepsie et les précautions à prendre lors de l'utilisation d'un jeu vidéo (Décret n° 96-360 du 23 avril 1996 relatif aux mises en garde concernant le jeu vidéo)

Certaines personnes sont susceptibles de faire des crises d'épilepsie ou d'avoir des pertes de conscience à la vue de certains types de lumières clignotantes ou d'éléments fréquents dans notre environnement quotidien. Ces personnes s'exposent à des crises lorsqu'elles jouent à certains jeux vidéo. Ces phénomènes peuvent apparaître alors même que le sujet n'a pas d'antécédent médical ou n'a jamais été confronté à une crise d'épilepsie. Si vous avez déjà présenté des symptômes liés à l'épilepsie (crise ou perte de conscience) en présence de stimulation lumineuse, veuillez consulter votre médecin avant toute utilisation. En tout état de cause, veuillez respecter les règles suivantes lors de l'utilisation d'un jeu vidéo :

- évitez de jouer si vous êtes fatigué ou si vous manquez de sommeil ;
- assurez-vous que vous jouez dans une pièce bien éclairée en modérant la luminosité de votre écran ;
- jouez à bonne distance de l'écran et aussi loin que le permet le cordon de raccordement ;
- en cours d'utilisation, faites des pauses de dix à quinze minutes toutes les heures.

14. Règles spécifiques de protection des mineurs et d'information des parents

Pour répondre au besoin d'information des parents sur le contenu des jeux proposés, Metaboli reproduit systématiquement la classification mise en place par le système PEGI (Pan European Game Information). Il s'agit du tout premier système paneuropéen d'évaluation par ordre d'âge des jeux électroniques et vidéo. PEGI donne aux parents, aux acheteurs et aux consommateurs en ligne la certitude que le contenu du jeu correspond bien à un groupe d'âge spécifique. Les personnes titulaires de l'autorité parentale sont ainsi informées et sauvegardent leur liberté individuelle de choisir parmi tous les contenus qui leurs sont proposés. Le Service permet également aux parents de désigner des sous comptes permettant de donner accès aux jeux vidéo loués en distinguant les jeux accessibles à tous les membres de la famille ou à certains d'entre eux seulement en fonction de l'âge des enfants.

15. Dispositions finales

Les présentes Conditions Générales d'Abonnement et le formulaire en ligne visé à l'article 4.2 des présentes constituent le contrat d'abonnement au Service. Metaboli se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers sous quelque forme que ce soit tout ou partie des droits et obligations du dit contrat d'abonnement. Pour le cas où l'une des stipulations du contrat d'abonnement serait déclarée nulle, cette nullité n'entraînera pas la nullité de l'ensemble du contrat et les parties s'efforceront d'élaborer une clause de substitution idoine.

Le fait pour Metaboli ou pour l'Abonné de ne pas se prévaloir d'une prérogative accordée par le contrat d'abonnement ne saurait être interprété comme une renonciation à exercer ce droit.

En cas de litige, les parties feront leurs meilleurs efforts pour tenter de régler le litige à l'amiable préalablement à toute action contentieuse.

A défaut d'accord, et sous réserve des dispositions impératives applicables, tout litige relatif au contrat d'abonnement sera porté devant le Tribunal de Commerce de Paris. Le droit français sera seul applicable.

L'ABONNÉ DÉCLARE AVOIR LU LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION, LES AVOIR ENTièrement COMPRIS ET S'ENGAGE À EN RESPECTER LES TERMES ET CONDITIONS POUR TOUTE QUESTION, MERCI DE NOUS CONTACTER À L'ADRESSE support.alice@metaboli.fr MERCI DE VOTRE CONFIANCE ET BONS JEUX AVEC ALICE.FR !